

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

SÉMIOTIQUE ET THÉORIE DE L'ÉCRITURE :  
LE CAS DU SYSTÈME D'ÉCRITURE JAPONAIS

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN PHILOSOPHIE

PAR  
GWENNAËL BRICTEUX

DÉCEMBRE 2007

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## Remerciements

Je remercie grandement Monsieur François Latraverse, directeur de mes études et de ma conscience sémiotique, qui dirigea la rédaction de ce mémoire avec enthousiasme et mis généreusement les ressources du Projet d'édition Peirec (UQAM) à ma disposition. Je suis aussi reconnaissant envers les membres du comité qui m'octroya une bourse d'accueil au doctorat en sémiologie. À Xavier Camus, mon camarade en philosophie depuis des années, je salue sa vertu intellectuelle et le remercie de sa chère amitié: puisse-t-il actualiser pleinement le σπουδατος en lui. Je dédie ce mémoire à mes parents.

## Table des matières

Résumé.....	iv
Introduction.....	1
1. Sémiotique philosophique.....	8
1.1. Le pragmatisme.....	8
1.2. Le système des sciences.....	17
1.3. Les sciences philosophiques.....	21
1.3.1. Phanérocopie, théorie des catégories.....	24
1.3.2. Sémiotique, théorie des signes.....	40
1.3.2.1. Sémiotique et notation logique.....	51
2. Sémiotique et théorie de l'écriture.....	61
2.1. Théories linguistiques de l'écriture japonaise.....	62
2.2. Approche sémiotique de l'écriture japonaise.....	68
2.2.1. Théorie générale de l'écriture comme signe.....	68
2.2.2. Analyse sémiotique de l'écriture japonaise.....	73
2.2.3. Critique de l'analyse sémiotique.....	93
Conclusion.....	99
Annexe 1: Les graphes existentiels.....	104
Annexe 2: Le système d'écriture japonais.....	109
Bibliographie.....	112

## Résumé

Le but de ce mémoire est de déterminer quelle pourrait être la portée de la sémiotique philosophique de Charles Sanders Peirce sur la théorie de l'écriture, en prenant pour cas d'étude le système d'écriture japonais. Le mémoire questionne ainsi la légitimité de l'application de la sémiotique comme théorie générale des signes aux sciences spéciales, tout en éclairant, par converse, l'étude de l'écriture japonaise en tant que système graphique. Il est structuré en deux chapitres principaux, portant sur: 1) les principes de la sémiotique philosophique, et 2) le lien entre la sémiotique et la théorie de l'écriture.

Dans le premier chapitre, la méthodologie du mémoire est tout d'abord établie par l'examen du pragmatisme de Peirce, considéré comme une doctrine méthodique ayant pour principe directeur la croissance. La sémiotique et la logique, de même que la linguistique et l'étude de l'écriture, sont situées dans le système peircéen des sciences. Les principes de la phanéroscopie et de la sémiotique sont également exposés. La philosophie de la notation logique de l'auteur est ensuite prise comme point de départ pour une étude de l'écriture du point de vue sémiotique.

Dans le second chapitre, une synthèse des théories linguistiques de l'écriture japonaise est proposée, puis une théorie générale de l'écriture comme signe est élaborée à partir de la sémiotique peircéenne. La théorie sémiotique est appliquée plus spécifiquement au système d'écriture japonais et à l'analyse de ses transformations actuelles. Le retour réflexif et critique sur l'analyse effectuée permet par la suite de juger de l'adéquation des concepts sémiotiques dans leur application à l'étude de l'écriture japonaise.

Le mémoire se conclut par une considération des liens que la sémiotique de l'écriture entretient avec les autres sciences philosophiques normatives, soit l'éthique et l'esthétique.

*Mots clés:* Sémiotique; Philosophie du langage; Philosophie des sciences; Écriture (Système graphique); Japonais (Langue); Peirce, Charles S. (Charles Sanders), 1839-1914.

## Introduction

...it has never been in my power to study anything,—mathematics, ethics, metaphysics, gravitation, thermodynamics, optics, chemistry, comparative anatomy, astronomy, psychology, phonetics, economic, the history of science, whist, men and women, wine, metrology, except as a study of semeiotic.... (S&S: 85-86. 1908)

Sémiotique de la culture, littéraire, visuelle ou des passions... le champ d'application de la sémiotique peut sembler vaste, mais le caractère indéterminé de son fondement nous troublera davantage. Peirce déjà, le fondateur de la discipline contemporaine d'un point de vue philosophique, donne une extension large à la sémiotique: dans la citation bien connue, mais peut-être par un emportement épistolaire (ici dans une lettre à Lady Welby), il fait porter la sémiotique aussi bien sur les mathématiques et la philosophie que sur les sciences spéciales. De plus, il illustre souvent la sémiotique en tant que grammaire spéculative en l'appliquant à des exemples concrets et élabore même à partir de cette théorie la preuve du pragmatisme. La sémiotique peircéenne se veut donc une théorie *générale* des signes, applicable entre autres à chacune des sciences spéciales. Toutefois, Peirce effectue aussi un examen systématique des fondements de la sémiotique considérés pour eux-mêmes. La sémiotique peircéenne est de la sorte proprement philosophique et indépendante des sciences spéciales. Le défi, lorsqu'on tente de tirer la sémiotique de Peirce vers des applications théoriques, devient alors de franchir la distance épistémologique entre sémiotique philosophique et sémiotique appliquée aux sciences spéciales et d'éviter de traiter superficiellement des concepts de la théorie. Ce n'est en effet que récemment que la sémiotique peircéenne s'est vue exposée systématiquement dans son ensemble (Carontini 1984, Savan 1988, Fissette 1990, Liszka 1996) et un examen approfondi de ses fondements s'avérant toujours difficile à effectuer, l'application de ses concepts

dans le cadre d'une compréhension globale du système et non seulement de concepts isolés en est encore à ses débuts (notamment avec Everaert-Desmedt 1990 et Fisette 1996). Dès lors, la question se pose de la légitimité des applications de la sémiotique peircéenne, une théorie dont on tente toujours de saisir les fondements.

### *Problématique*

La voie d'entrée dans la problématique sera la généralité de la théorie. Max Fisch, en 1983, se demandait *Just how general is Peirce's theory of signs?* (in Fisch 1986: 356-61) et, dans sa réponse, il s'appliquait à déterminer l'extension de la théorie des signes, à retracer les étapes du développement de la théorie dans le sens de la généralité et à en dégager la pertinence pour la recherche scientifique. Afin de bien cerner le problème qui nous préoccupera dans ce mémoire, je reformulerai la question de la manière suivante: en quoi la théorie générale des signes de Peirce est-elle générale? Cette question vague se laisse diviser en trois questions plus précises. Premièrement, qu'est-ce que la généralité? Ce qui est recherché ici est une définition de la généralité proprement dite comme conception logique. Deuxièmement, quelles sont les conditions de la généralité de la théorie des signes? Le questionnement porte ici sur la relation de la généralité avec d'autres conceptions qui la déterminent lorsqu'elle se trouve à qualifier actuellement une théorie. Troisièmement, quelles sont les conditions de la relation impliquée par la généralité entre la théorie des signes et d'autres théories? La portée de la sémiotique sur les sciences spéciales en vertu de son caractère général est ici questionnée. C'est le moment producteur du questionnement, celui qui permettra de résoudre le problème spécifique de ce mémoire. Dans l'esprit scientifique expérimental de la philosophie peircéenne, je tâcherai de mieux saisir le problème en examinant une application particulière, à la théorie linguistique de l'écriture, et en prenant pour cas d'étude déterminé le système graphique de la langue japonaise écrite. La langue japonaise fait face en ce moment à une situation de contact des langues qui

affecte son système d'écriture, engendrant un problème sémiotique qui donnera chair au développement de ce mémoire. Il convient de l'exposer brièvement ici.

La langue japonaise contemporaine utilise un système d'écriture complexe composé de plusieurs types d'écriture, dont un ensemble de caractères d'origine chinoise (les *kanji*), deux syllabaires de création japonaise (les *hiragana* et *katakana*), l'alphabet latin (le *rômajî*), les chiffres indo-arabes et différents signes de ponctuation. Ce système d'écriture est particulièrement intéressant en ce que la langue japonaise assimile actuellement de façon croissante des mots d'origine étrangère (surtout de l'anglais américain) écrits dans un syllabaire particulier, les *katakana*. Ces mots écrits en *katakana* occupent de plus en plus d'espace graphique dans l'écriture, jusque maintenant dominée par les *kanji*, tout en remplissant des fonctions grammaticales sinon attribuées à ces derniers. Nous assistons donc à une modification importante de l'aspect externe ainsi que de la structure interne de l'écriture japonaise, suite au contact de la langue japonaise avec d'autres langues aux écritures différentes. Le problème sémiotique consiste à déterminer comment les relations de signification propres au système d'écriture japonais sont modifiées dans la situation actuelle de contact des langues. Ce problème permettra de préciser davantage le questionnement de ce mémoire et de mieux en comprendre le sens en lui donnant un point d'ancrage dans la réalité actuelle. Il se retrouvera lui-même éclairci par notre enquête.

Le but de ce mémoire est donc de *déterminer quelle pourrait être la portée de la sémiotique philosophique de Charles Sanders Peirce sur la théorie de l'écriture, en prenant pour cas d'étude le système d'écriture japonais*. Le mémoire questionne ainsi la légitimité de l'application de la sémiotique comme théorie générale des signes aux sciences spéciales, tout en éclairant, par converse, l'étude de l'écriture japonaise en tant que système graphique. Il suit pour cela un questionnement sur la généralité de la théorie sémiotique.



### *Structure du mémoire*

La structure du mémoire s'inspire du motif architectonique de la philosophie de Peirce, sauf en ceci que la méthodologie philosophique de l'auteur est présentée en premier. D'un point de vue sémiotique, le développement du mémoire consiste en l'expérimentation sur un diagramme: le système des sciences de Peirce et en particulier sa science des signes, telle qu'appliquée à l'étude de l'écriture japonaise. Le mémoire est donc structuré en deux chapitres principaux, portant sur: 1) les principes de la sémiotique philosophique, et 2) le lien entre la sémiotique et la théorie de l'écriture.

Dans le premier chapitre, la méthodologie du mémoire est tout d'abord établie par l'examen du pragmatisme de Peirce, considéré comme une doctrine de la méthodologie philosophique des sciences, la méthodeutique, ayant pour principe directeur la croissance. La méthodeutique est située dans le système des sciences en tant que partie de la logique, une science philosophique normative. Elle est mise en lien avec la sémiotique, qui intéresse plus particulièrement ce mémoire.

La sémiotique et la logique, de même que la linguistique et l'étude de l'écriture, sont ensuite situées dans le système peircéen des sciences. Le lien entre la sémiotique et la logique est effectué, plusieurs acceptions de ces deux termes étant distinguées. Cependant, les diverses définitions de ces deux disciplines en tant que sciences s'accordent pour les situer au niveau de la troisième science normative. La linguistique est ensuite définie comme une science idioscopique psychique et l'étude de l'écriture comme l'une de ses branches. Ce dernier point constitue une spéculation raisonnable concernant la portée du système des sciences de Peirce sur une science non désignée comme telle par l'auteur.

Les principes de la phanéroscopie et de la sémiotique sont également exposés. La phanéroscopie est mise en lien avec la théorie des catégories dans le développement

historique de la pensée de l'auteur. puis un exposé synthétique des deux théories est proposé. Les catégories universelles de l'expérience sont distinguées des catégories particulières, l'exposé étant approfondi par l'examen des catégories particulières de la modalité et de la signification. La conception de la généralité est ainsi définie comme une catégorie particulière de la signification. La sémiotique étant surtout développée dans les écrits tardifs de Peirce, de sa période phanéroscopique, la phanéroscopie est ensuite mise en lien avec la sémiotique, par la présentation du passage du phanéron au signe. Un exposé synthétique de la sémiotique en tant que grammaire spéculative est proposé, qui se développe jusqu'aux autres parties de la sémiotique. soit la critique des arguments ou logique critique et la méthodeutique. La preuve logique, selon les conceptions sémiotiques, du pragmatisme est par la suite considérée à la lumière des exposés de la phanéroscopie et de la sémiotique.

La philosophie de la notation logique de l'auteur est ensuite prise comme point de départ pour une étude de l'écriture du point de vue sémiotique. La notation logique des graphes existentiels constitue un modèle par excellence pour l'illustration suivante de l'application de la sémiotique aux sciences spéciales puisqu'elle a elle-même pour fonction de représenter le langage formel de la logique peircéenne, dont la sémiotique en tant que grammaire spéculative est une partie fondamentale. La notation des graphes existentiels exploite ainsi de façon explicite différents aspects du signe distingués par la théorie sémiotique et leur examen constitue donc la leçon de départ pour l'étude du cas de l'écriture japonaise.

Dans le second chapitre, une synthèse des théories linguistiques de l'écriture japonaise est proposée, puis une théorie générale de l'écriture comme signe est élaborée à partir de la sémiotique peircéenne. La théorie sémiotique de l'écriture élaborée est ensuite appliquée plus spécifiquement au système d'écriture japonais et à l'analyse de ses transformations actuelles. L'application commence par la considération de quelques points de grammaire, menant graduellement à la

problématique de l'écriture. L'analyse a recours non seulement à la grammaire spéculative, mais aussi à la logique des relations et aux graphes existentiels. Durant l'analyse du cas spécifique envisagé, une définition du signe écrit de la langue japonaise est formulée à travers l'examen de ses composantes, puis les principaux types de signe propres à cette écriture sont distingués, suivant la leçon de la grammaire spéculative. L'analyse logique critique suivante permet de juger de l'adéquation des signes de l'écriture japonaise dans la représentation de leurs objets et fait ressortir un argument de la transformation de l'écriture dans le sens de l'augmentation des *katakana*.

L'exposé développe ensuite une critique épistémologique de l'application de la sémiotique à l'étude de l'écriture, venant parachever l'approche sémiotique. La réflexion épistémologique distingue d'abord les concepts philosophiques de la sémiotique des concepts idioscopiques de la science de l'écriture, puis détermine le type d'inférence qui est utilisé lors de la transformation d'un type de concept en un autre, ainsi que l'argument qui justifie ce passage, dans un cas spécifique servant d'exemple. Le retour réflexif et critique sur la théorie sémiotique permet de la sorte de juger de l'adéquation de ses concepts dans leur application à l'étude de l'écriture japonaise.

L'analyse sémiotique de l'écriture japonaise est finalement ouverte sur le reste du système des sciences peircéen, en étant reliée aux autres sciences philosophiques normatives, soit l'éthique et l'esthétique. Il n'y a pas sur ce point d'application spécifique, mais une brève réflexion d'ordre philosophique sur la relation qu'entretient la sémiotique avec l'éthique et l'esthétique lorsque cette première est appliquée aux sciences spéciales. Le lien solidaire entre les sciences dans le système peircéen est souligné, lien montrant le sens ultime de l'architecture peircéenne, la continuité de la pensée ou synéchisme.

*Textes sources et littérature secondaire*

J'ai utilisé dans mes recherches les sources standards des études peirciennes, soit principalement l'édition thématique des *Collected Papers* (abbr. CP), l'édition chronologique des *Writings* (W) en cours de publication et les sélections des *Essential Peirce* (EP); de même que la correspondance de Peirce avec Lady Welby, compilée dans l'ouvrage intitulé *Semiotics and Significs: The Correspondence between Charles S. Peirce and Victoria Lady Welby* (S&S), et quelques fragments que j'ai eu le bonheur d'aller repêcher dans l'océan des manuscrits de Peirce, en édition microfilm, *The Papers of Charles S. Peirce: Microfilm Edition* (MS). Pratiquement, mes recherches ont surtout consisté en une méditation des *Essential Peirce*, ensemble amplement suffisant pour une maîtrise ès signes, bien que plusieurs autres écrits m'aient éclairé sur de nombreux points. Je privilégie donc dans mes références les sélections des *Essential Peirce* tout en renvoyant à l'occasion à certains textes des autres éditions. Je réfère aux textes sources selon l'usage, en ajoutant l'année de rédaction ou de publication lorsque connue (par exemple, EPI: 132. 1878). Les commentaires qui m'ont été de la plus grande aide sont ceux de Max Fisch, pour une vision d'ensemble de l'œuvre de Peirce, André De Tienne, pour la phanéroscopie et la théorie des catégories initiale, et James Liszka, pour la sémiotique philosophique. J'indique toutes les références dans le corps du texte et réserve les notes en bas de page pour quelques digressions et scolies.

# 1. Sémiotique philosophique

En quoi la sémiotique de Peirce est-elle philosophique? Une réponse simple à cette question serait tout d'abord que la sémiotique possède le caractère général de la philosophie: c'est une science positive qui rend compte des faits de l'expérience commune. Cette définition se précise lorsque l'on considère la situation de la sémiotique dans le système peircéen des sciences, en tant que troisième science philosophique normative. Plusieurs sens du terme «sémiotique» sont aussi à distinguer et expliquer. Dans ce premier chapitre, je montrerai en quoi la sémiotique de Peirce est philosophique en suivant le motif architectural du système peircéen des sciences, sauf que je présenterai la méthodologie philosophique de l'auteur, la doctrine méthodeutique du pragmatisme, en premier. Je définirai chaque fois davantage la sémiotique en la situant dans le système des sciences de façon de plus en plus précise, jusqu'à une application théorique dans l'exposé de la notation logique des graphes existentiels. J'aborderai par la même occasion la question de la généralité de la théorie sémiotique, dont la considération permettra d'éclaircir le problème spécifique du mémoire dans le second chapitre. L'exposé tâchera de rentrer méthodiquement dans l'esprit de continuité de la pensée peircéenne, auquel aboutit ultimement le pragmatisme.

## 1.1. Le pragmatisme

Le pragmatisme est une doctrine méthodologique des sciences de la découverte ayant pour principe directeur la croissance. Il consiste essentiellement à reconnaître la portée possible de la rationalité sur la réalité actuelle, en particulier dans l'action contrôlée et conséquente au raisonnement. Le sens de cette portée ou de cette conséquence est celui du développement de l'ordre rationnel dans la réalité. Le pragmatisme s'intéressant plus spécifiquement à la recherche scientifique, il préconise

la reconnaissance des conséquences pratiques possibles du raisonnement comme méthode de recherche dans les sciences. La recherche scientifique doit donc consister à découvrir les lois nécessaires de la nature en observant et en envisageant leurs conséquences pratiques, non seulement actuelles, mais aussi possibles.

Cette formulation peut évoquer le développement de la Raison et son identification au Réel dans la philosophie de Hegel. Il n'y a cependant pas de *Aufhebung* dans la pensée peircéenne, le développement de l'ordre rationnel étant plutôt une prise de conscience des différents aspects omniprésents de la réalité, dont chacun conserve son importance propre, qu'une absorption de stades inférieurs de la conscience en un stade rationnel supérieur. Peirce, qui est tout à fait probe intellectuellement, ne se reconnaît d'ailleurs pas d'influence directe de la part de l'hégélianisme. Il admet bien certaines affinités de sa pensée avec celle de Hegel, mais en retrace une tout autre origine immédiate, de façon générale dans l'œuvre des hommes de science, et de façon plus spécifique dans les philosophies de divers auteurs médiévaux (Duns Scot et les réalistes scolastiques) et modernes (Reid et les philosophes du sens commun écossais) et avant tout dans celles de Kant et Aristote.

Afin d'approfondir notre compréhension de la doctrine du pragmatisme, j'en retracerai à présent sommairement le développement dans l'œuvre de Peirce. Je retiendrai trois moments principaux du développement de la doctrine, correspondant à 1) la formulation initiale de la maxime du pragmatisme dans la série du *Popular Science Monthly* de 1877-78, 2) la reprise et l'élaboration de la doctrine lors de la série de conférences donnée à Harvard en 1903 et 3) la tentative finale de formulation d'une preuve du pragmatisme dans une série d'articles, en partie publiée dans la revue *The Monist*, en 1905-7. Ces trois moments n'épuisent pas l'histoire de la doctrine du pragmatisme de Peirce, mais en représentent l'essentiel du développement. J'évoquerai par ailleurs le questionnement des limites du pragmatisme dans les derniers écrits de l'auteur.

Le premier moment du développement de la doctrine du pragmatisme consiste en la formulation de la maxime pragmatiste, suite à l'élaboration d'une théorie psychologique de la croyance, dans les articles intitulés «The Fixation of Belief» (EPI: 109-23, 1877) et «How to Make Our Ideas Clear» (EPI: 124-41, 1878). L'approche psychologique rend la teneur de la doctrine évidente jusqu'à un certain point, mais la compréhension du pragmatisme se montre alors insuffisante pour rendre compte de sa portée réelle telle qu'envisagée par l'auteur. La psychologie ne sert en fait qu'à l'illustration de la doctrine, en facilitant un premier abord, car le pragmatisme est une doctrine de la logique et cette dernière une science plus fondamentale que la psychologie. Peirce illustrera parfois encore le pragmatisme dans ses écrits ultérieurs à l'aide de faits psychologiques, mais il soulignera alors l'insuffisance de cette méthode et tâchera de développer une approche plus proprement logique. La maxime du pragmatisme est formulée initialement comme suit:

Consider what effects, which might conceivably have practical bearings, we conceive the object of our conception to have. Then, our conception of these effects is the whole of our conception of the object. (EPI: 132, 1878)

Considérer quels sont les effets pratiques que nous pensons pouvoir être produits par l'objet de notre conception. La conception de tous ces effets est la conception complète de l'objet. (version française de Peirce, W3: 365, 1879)

La théorie psychologique de la croyance sur laquelle se fonde la maxime pragmatiste sert de base, dans les articles subséquents de la série, à une explication de la logique de la science. Dans cette théorie le raisonnement est considéré comme une enquête de la pensée visant à faire cesser le doute par la fixation de la croyance, ce qui implique l'établissement d'une règle d'action, sous la forme d'une prise d'habitude. Peirce y distingue de plus trois degrés de clarté de la pensée, atteints respectivement dans la définition des idées par l'usage familier, la distinction abstraite et l'expérimentation scientifique. La maxime pragmatiste est ainsi présentée comme une règle méthodologique, inspirée de la méthode scientifique expérimentale, permettant d'atteindre le troisième degré de clarté de la pensée.

La méthode scientifique est selon Peirce réaliste et faillible, c'est-à-dire que le scientifique admet qu'il y a des choses réelles, dont le caractère ne dépend pas de ce qu'un individu quelconque peut penser, et que la confrontation avec les faits de la réalité actuelle, par laquelle il cherche à connaître ces choses réelles, peut le mener à douter de certaines de ses croyances jusque-là présupposées comme vraies. La méthode la plus adéquate dans la représentation de la réalité est donc de considérer l'ensemble des conséquences pratiques possibles et non seulement actuelles des conceptions concernant cette réalité. La considération des différents aspects de la réalité augmente la probabilité d'une adéquation de la croyance avec l'état des choses réel et donc l'atteinte de la vérité dans la représentation de la réalité. La méthode scientifique a de plus la propriété de se corriger elle-même, lorsque le scientifique en vient à reconnaître l'inadéquation de certaines de ses représentations, suite à leur confrontation avec la réalité actuelle.

Une façon de distinguer les différents aspects de la réalité consiste, nous le percevons déjà, à considérer les modes d'être, dont l'étude est avant tout propre à la logique et à la métaphysique. La portée logique de la maxime est d'ailleurs le mieux entrevue dans l'utilisation de la modalité de la possibilité («might conceivably» ou «que nous pensons pouvoir être»), alors que les faits psychologiques servant à l'illustration sont tirés de l'expérimentation psychologique, qui consiste à accumuler des faits par la confrontation des croyances de l'expérimentateur avec la réalité actuelle seulement. La doctrine du pragmatisme donne un principe méthodologique au scientifique, considérant l'ensemble des modalités d'être qui caractérisent la réalité tout en accentuant celle de la possibilité, tandis que les sciences spéciales lui fournissent des données factuelles, compilées lors d'expérimentations constituant des confrontations avec la réalité actuelle. Peirce illustre sa doctrine en appliquant la maxime à la définition de plusieurs conceptions scientifiques, dont l'une, la dureté, dans l'interprétation de laquelle il ne semble pas comprendre la réalité de la possibilité. Il reviendra plus tard sur cet exemple pour en rectifier l'interprétation (EP2: 354.



1905; 455-57, 1911), mais il est vrai qu'en ce moment initial du développement de la doctrine du pragmatisme il n'en saisissait sans doute pas toute la portée, pourtant déjà clairement envisagée dans la maxime.

Il est à noter que lors du premier développement de la doctrine, Peirce n'emploie pas encore le terme «pragmatisme», qu'il aurait toutefois utilisé dès les années 1870 dans des discussions avec ses camarades du «Metaphysical Club» de Cambridge. C'est William James qui relancera publiquement en 1898 la notion de pragmatisme et puis la popularisera, tout en accordant le crédit de sa première expression à son ami de toujours. Peirce recommencera par la suite à s'y intéresser explicitement dans ses écrits et consacrera une série de conférences, donnée à Harvard en 1903, à son sujet. Il développe dans ces conférences une approche phénoménologique et logique, expliquant le pragmatisme à partir de sa théorie de la perception et faisant le lien de cette dernière avec la logique des relations et la théorie de l'inférence. Le pragmatisme est alors présenté sous la forme d'un théorème philosophique dont l'auteur cherchera à prouver la vérité. Ce théorème relie le sens du pragmatisme aux modes grammaticaux et le rapproche ainsi du thème de la représentation:

Pragmatism is the principle that every theoretical judgment expressible in a sentence in the indicative mood is a confused form of thought whose only meaning, if it has any, lies in its tendency to enforce a corresponding practical maxim expressible as a conditional sentence having its apodosis in the imperative mood. (EP2: 134-5, 1903)

Peirce considère que l'utilité de la maxime est déjà suffisamment apparente dans sa formulation initiale et cherche plutôt, dans sa nouvelle approche, une preuve de la doctrine. Cette preuve consistera à approfondir la compréhension du pragmatisme, par le moyen de la théorie de la perception et plus tard de la théorie des signes, et à en spécifier la portée au niveau logique. L'auteur rejette tout d'abord l'approche psychologique qui caractérisait sa première formulation: «My original

article carried this back to a psychological principle.... I do not think it satisfactory to reduce such fundamental things to facts of psychology.... all attempts to ground the fundamental facts of logic on psychology are seen to be essentially shallow» (EP2: 140, 1903). Il explique sa position antipsychologiste en exposant sa conception de la hiérarchie des sciences, selon laquelle la logique est plus fondamentale que la psychologie et se fonde entre autres sur la phénoménologie, dont le thème spécifique de la perception donne une nouvelle voie à l'approfondissement de la doctrine.

Dans «The nature of Meaning» (EP2: 208-25, 1903), puis «Pragmatism as the Logic of Abduction» (EP2: 226-7, 1903), dont les exposés représentent l'aboutissement de l'approche basée sur la théorie de la perception, Peirce dégage ensuite trois propositions appuyant la maxime du pragmatisme: premièrement, rien n'est dans l'intellect qui ne soit d'abord dans les sens<sup>1</sup>; deuxièmement, les jugements perceptuels contiennent des éléments généraux; troisièmement, l'inférence abductive se confond avec un certain niveau du jugement perceptuel. Le pragmatisme fait suite à ces trois propositions, car nous pouvons en les examinant effectuer un lien entre la perception et la logique de l'abduction, mode d'inférence hypothétique propre au pragmatisme. Par la première proposition, Peirce entend plus précisément qu'il n'y a pas de conception qui ne soit donnée autrement que dans des jugements perceptuels. Ainsi, le premier élément de la perception est un jugement servant de fondement au reste du processus cognitif qui en découle. Les jugements perceptuels constituant de plus une forme d'appréhension de l'aspect rationnel de la réalité par la raison individuelle, ils contiennent des éléments généraux, propres à la fois à la réalité extérieure et à la réalité intérieure qui se confrontent en l'individu. La faculté abductive tire finalement son origine de la perception puisque le mode d'inférence de l'abduction représente une gradation du processus cognitif débutant avec le jugement perceptuel. L'abduction et le jugement perceptuel jouent d'ailleurs un rôle semblable au sein du processus cognitif, en y apportant de nouveaux éléments de base, prémisses logiques ou données factuelles.

<sup>1</sup> Selon l'adage scolastique: *Nihil est in intellectu quin prius fuerit in sensu* (EP2: 226, 1903).

Pour ce qui intéresse plus particulièrement le pragmatisme, l'analyse du processus cognitif au niveau du jugement perceptuel et de l'abduction montre que le dessein de la cognition est d'accroître l'information concernant la réalité. Le jugement perceptuel diffère cependant de l'abduction en ce que ce premier est acritique et non contrôlé par la raison, contrairement au second. L'abduction représente un stade avancé du processus initié par le jugement perceptuel, qui ouvre sur les autres modes d'inférence subséquents de la déduction et de l'induction et montre ainsi que le processus cognitif fait ultimement retour sur la réalité actuelle afin de confirmer l'information communiquée. Le pragmatisme, en tant que doctrine méthodologique basée sur la logique de l'abduction, met l'accent sur le premier moment du raisonnement logique critique et auto-contrôlé, soit le décèlement des conséquences possibles d'une conception, mais en comprend aussi la suite logique, qui consiste en la déduction des conséquences pratiques nécessaires selon le cas actuel envisagé et leur confirmation par induction, c'est-à-dire par la confrontation avec la réalité actuelle et le retour sur le raisonnement. Le pragmatisme préconise ainsi l'accord de la raison individuelle avec l'aspect rationnel de la réalité et identifie le dessein ultime de la cognition à celui de la réalité tout entière, soit la croissance de l'ordre rationnel à travers les différents aspects de la réalité, ici compris du point de vue des modalités. Peirce revient sur cette idée au début de la prochaine série d'articles au sujet du pragmatisme:

Now quite the most striking feature of the new theory was its recognition of an inseparable connection between rational cognition and rational purpose; and that consideration it was which determined the preference for the name *pragmatism*. (EP2: 333, 1905)

Le dernier moment important de l'élaboration de la doctrine du pragmatisme est la rédaction, en 1905-07, d'une série d'articles dans laquelle Peirce adopte une approche sémiotique et donc proprement logique, la logique étant comprise par l'auteur en un sens large comme la théorie de la pensée délibérée, opérant par signes. Il renomme sa doctrine «pragmaticisme» pour la distinguer des autres pragmatismes

émergeant à l'époque et divergeant du sien, mais il continuera plus tard d'utiliser le terme d'origine. Il nomme aussi désormais sa phénoménologie «phanéroskopie» afin d'en souligner la spécificité. La maxime du pragmatisme est reformulée conséquemment en termes sémiotiques, comme suit:

The entire intellectual purport of any symbol consists in the total of all general modes of rational conduct which, conditionally upon all the possible different circumstances and desires, would ensue upon the acceptance of the symbol. (EP2: 346, 1905)

Peirce reconnaît de plus explicitement les limites du pragmatisme, défini par rapport à la portée des symboles dans la citation précédente et clairement limité aux concepts intellectuels dans l'extrait suivant:

I understand pragmatism to be a method of ascertaining the meanings, not of all ideas, but only of such as I term "intellectual concepts," that is to say, of those upon the structure of which arguments concerning objective fact may hinge. (EP2: 421, 1907)

La nouvelle preuve sémiotique du pragmatisme consiste à suivre le développement du processus interprétatif des signes, c'est-à-dire leur transformation d'un aspect de la représentation en un autre, afin de confirmer la concordance de ce processus avec la méthode décrite par la maxime. Le pragmatisme est alors soutenu par l'argument selon lequel l'interprétant logique ultime est une habitude. Je reviendrai dans des sections subséquentes aux exposés de la phanéroskopie et la sémiotique, mais il convient déjà de donner le sens général de la nouvelle preuve. L'interprétant logique d'un signe est une appréhension intellectuelle de la signification de ce signe, sous son aspect triadique. Lorsque nous saisissons l'aspect triadique de nos représentations, qui concorde lui-même avec la triadicité de la réalité sous ses différents aspects, c'est alors que notre raison s'accorde le mieux avec la raison réelle. L'interprétant logique ultime fait porter cet accord à un autre niveau de la réalité, l'actualité, puisqu'il consiste en une conduite réglée de nos actions, une habitude. Nous retrouvons donc encore une fois le thème de l'accord de la raison individuelle avec la raison générale de la réalité, qui constitue le motif essentiel du pragmatisme.

De 1908 à sa mort en 1914, Peirce continue de réviser la doctrine du pragmatisme, sans la développer davantage, mais en la critiquant. Il réitère ainsi la critique de sa compréhension initiale du réalisme, dont il avait limité la portée à l'actualité des concepts généraux, alors que la réalité comprend aussi des possibilités réelles. Il spécifie aussi à nouveau la portée du pragmatisme, qui s'étend au domaine de la logique, en introduisant cette fois deux nouveaux concepts: la sécurité et la fécondité (*uberty*) du raisonnement. Le pragmatisme serait une doctrine qui sécurise le raisonnement, mais le rend peu fécond:

I think logicians should have two aims: first, to bring out the amount and kind of *security* (approach to certainty) of each kind of reasoning, and second, to bring out the possible and esperable *uberty*, or value in productiveness, of each kind. (EP2: 553, note 7, 1913)

[Pragmatism] certainly aids our approximation to the *security* of reasoning. But it does not contribute to the *uberty* of reasoning, which far more calls for solicitous care.... the maxim of Pragmatism does not bestow a single smile upon beauty, upon moral virtue, or upon abstract truth;—the three things that alone raise Humanity above Animality. (EP2: 465, 1913)

Cette assertion tardive surprend puisque Peirce avait fait plus tôt de la croissance l'idée la plus importante que la philosophie ait produite (explicitement en EP2: 373, 1905) et par extension le principe directeur de la méthodeutique, dans la doctrine du pragmatisme. Il s'agit en fait de bien comprendre le rôle spécifique du pragmatisme, son caractère normatif en tant que doctrine méthodeutique. La méthode préconisée par le pragmatisme sécurise le raisonnement en lui donnant une voie spécifique à suivre, mais elle ne le rend pas fécond puisqu'elle ne stimule pas elle-même la production de raisonnement. La doctrine du pragmatisme est un tuteur sur lequel il faut faire croître le raisonnement par d'autres moyens. Elle prend la croissance pour principe, mais ne l'actualise pas elle-même, ne décelant avant tout que les possibilités du raisonnement, les germes de croissance.

Je terminerai cette section en revenant sur le lien de la sémiotique avec le pragmatisme. Nous avons vu qu'au cours du développement de la doctrine du

pragmatisme la maxime initiale ne subit pas de changement majeur, mais que divers points de vue sont pris sur la doctrine qui tentent d'en améliorer la compréhension et d'en spécifier la portée. La sémiotique donne ainsi le point de vue le plus authentique sur le pragmatisme. Peirce cherchait un point de vue encore plus propre à exprimer l'essence du pragmatisme avec les graphes existentiels, une méthode de représentation graphique de la logique déductive. Ce dernier tracé est resté inachevé et peut-être cela est-il dû au fait que le pragmatisme prétend plutôt faire appel à une logique de l'abduction. La sémiotique reste dans l'œuvre de Peirce le point de vue le plus compréhensif sur le pragmatisme, la logique de l'abduction n'ayant pas été formalisée de façon satisfaisante par l'auteur, auquel il manquait peut-être les outils conceptuels nécessaires pour le faire. Plus fondamentalement que l'abduction, le pragmatisme pointe cependant aussi vers la doctrine de la continuité de la pensée, le synéchisme, qui constitue l'ultime théorème philosophique que Peirce cherchait à prouver.

## 1.2. Le système des sciences

Peirce conçoit la science comme une activité des êtres humains en vue d'atteindre la vérité dans la représentation de la réalité, c'est-à-dire l'adéquation éventuelle des représentations aux objets d'étude des scientifiques. La science n'est ainsi qu'une des activités culturelles humaines, celle qui fait appel au raisonnement nécessaire. Peirce développe de plus une classification des sciences au sein de laquelle les mathématiques occupent la place la plus fondamentale, suivies de la philosophie, puis des sciences spéciales (dénommées *idioscopiques*), soit les sciences physiques et psychiques. Cette première trichotomie de sciences constitue la grande classe des sciences de la découverte (ou heuristiques), elle-même suivie de deux autres grandes classes, des sciences rétrospectives et des sciences pratiques. Dans «An Outline Classification of the Sciences» (EP2: 258-62, 1903), l'auteur présente la classification à laquelle il aboutit après maintes années de recherches et dont il retiendra par la suite,

en ses traits essentiels, le modèle. Le schéma de cette classification peut être reconstitué, pour ce qui nous intéresse, comme suit:

- 3. Science
  - 3.1. Sciences de la découverte
    - 3.1.1. Mathématiques
      - 3.1.1.1. Mathématiques de la logique
      - 3.1.1.2. Mathématiques des séries discrètes
      - 3.1.1.3. Mathématiques des continua et pseudo-continua
    - 3.1.2. Philosophie
      - 3.1.2.1. Phénoménologie
      - 3.1.2.2. Sciences normatives
        - 3.1.2.2.1. Esthétique
        - 3.1.2.2.2. Éthique
        - 3.1.2.2.3. Logique
          - 3.1.2.2.3.1. Grammaire spéculative
          - 3.1.2.2.3.2. Critique
          - 3.1.2.2.3.3. Méthodeutique
      - 3.1.2.3. Métaphysique
    - 3.1.3. Idioscopie
      - 3.1.3.1. Sciences physiques
      - 3.1.3.2. Sciences psychiques
  - 3.2. Sciences rétrospectives
  - 3.3. Sciences pratiques

La classification des sciences suit un ordre selon lequel les sciences dépendent de sciences plus fondamentales pour leurs principes, auxquelles elles fournissent en retour des données. Cette idée d'une classification des sciences selon le motif de la dépendance non réciproque au niveau des principes proviendrait de la philosophie d'Auguste Comte (EP2: 258, 1903). Je développerai à présent l'exposé du système des sciences en y situant les disciplines qui nous concernent, soit la sémiotique et la logique, de même que la linguistique et l'étude de l'écriture.

Il y a deux sens du terme «sémiotique», qui peut désigner, tel que Peirce l'utilise, la théorie générale des signes ou, selon l'acception contemporaine, une partie de la sémiotique au sens peircéen, la grammaire spéculative, à laquelle est alors restreinte la théorie des signes. Peirce identifie la sémiotique en tant que théorie générale des signes à la logique également comprise en un sens large. Il suffira pour le moment de présenter les différents sens de la logique, la sémiotique que nous avons maintenant située dans le système étant présentée en détail dans une prochaine section.

La logique est une science philosophique normative. En tant que science philosophique, elle cherche à représenter adéquatement la réalité actuelle, telle qu'expérimentée dans l'expérience commune. Les mathématiques opèrent plutôt par raisonnement hypothétique ou conditionnel, portant sur des possibilités qui ne sont pas nécessairement actualisées, mais dont la conséquence serait nécessaire si les prémisses du raisonnement s'actualisaient (menant nécessairement au conséquent)<sup>2</sup>. Les sciences physiques et psychiques cherchent quant à elles les représentations nécessaires de la réalité, par l'expérimentation et l'observation spécialisées, afin de rendre le savoir productif:

Mathematics studies what is and what is not logically possible, without making itself responsible for its actual existence. Philosophy is *positive science*, in the sense of discovering what really is true; but it limits itself to so much of truth as can be inferred from common experience. Idiocracy embraces all the special sciences, which are principally occupied with the accumulation of new facts. (EP2: 259, 1903)

Peirce conçoit ainsi les mathématiques et la logique comme deux sciences distinctes, mais ordonnées, poursuivant la vérité chacune à sa manière, l'une fondant la seconde. Il considère également la logique comme plus fondamentale que les sciences physiques et psychiques. Il s'oppose donc à la fois au logicisme (à l'époque, de Dedekind, CP 4.239, 1902) et au psychologisme fort (entre autres, de John Stuart Mill, CP 4.33, 91, 1893).

<sup>2</sup> La conséquence est bien la chaîne d'inférence menant des prémisses au conséquent.



En tant que science normative, la logique distingue les bons raisonnements des mauvais. Elle tire ses principes de la phénoménologie (aussi dénommée *phanérosophie*), science dont l'activité consiste à décrire tout ce qui apparaît à l'esprit. La description phénoménologique consiste à effectuer des séparations mentales mettant en évidence les éléments universellement présents à l'esprit. La logique fournit par ailleurs des principes à la métaphysique, la dirigeant dans ses raisonnements spéculatifs sur la nature de la réalité. La logique ainsi comprise en un sens large est une théorie du raisonnement délibéré et le raisonnement s'effectuant par signes, elle correspond à la sémiotique en tant que théorie générale des signes, constituée de la grammaire spéculative<sup>3</sup>, la logique critique et la méthodeutique. Elle tire ses principes des mathématiques et de la phénoménologie, mais également de l'esthétique et de l'éthique. En un sens restreint, la logique effectue seulement la critique des arguments en les classifiant et en jugeant leur validité:

Logic is the theory of self-controlled, or deliberate, thought; and as such, must appeal to ethics for its principles. It also depends upon phenomenology and upon mathematics. All thought being performed by means of signs, Logic may be regarded as the science of the general laws of signs. It has three branches: (1) *Speculative Grammar*, or the general theory of the nature and meanings of signs, whether they be icons, indices, or symbols; (2) *Critic*, which classifies arguments and determines the validity and degree of force of each kind; (3) *Methodeutic*, which studies the methods that ought to be pursued in the investigation, in the exposition, and in the application of truth. Each division depends on that which precedes it. (EP2: 260, 1903)

La logique déductive formelle, une logique mathématique selon l'acception courante de la logique contemporaine, représenterait un autre sens restreint de la logique, correspondant à une partie de la méthodeutique, la théorie de la déduction par l'emploi de modèles mathématiques. La méthodeutique comprise en ce sens serait une théorie de la production de raisonnements valides, par l'application d'algorithmes logiques, rapprochant la logique de la technique. La logique mathématique n'est pas à confondre avec les mathématiques de la logique, qui n'effectuent pas de retour réflexif sur

<sup>3</sup> «Spéculative» au sens de «théorique» (EP2: 328, 1904).

l'argument, mais fournissent le diagramme élémentaire servant à l'analyse logique déductive (cf. «The Simplest Mathematics», CP 4.227-323, 1902, en particulier CP 4.227-8, CP 4.240 et CP 4.244)<sup>4</sup>.

Peirce classe la linguistique, toujours dans le même article de 1903, parmi les sciences idioscopiques psychiques. Plus exactement, il s'agit d'une science psychique classificatoire. En tant que science psychique classificatoire, la linguistique tire ses principes de la psychologie, la science psychique nomologique, qu'elle applique à l'étude des langues. Peirce n'identifie pas l'étude de l'écriture comme sujet spécifique d'une des branches de la linguistique, mais il est évident que sa définition générale de la linguistique comprend cette étude, que nous pouvons maintenant isoler suite au progrès des sciences du langage. La science de l'écriture ici envisagée peut être caractérisée au moins comme une science psychique classificatoire, tirant ses principes immédiats de la psychologie. Elle se base aussi sur la phénoménologie, la logique (ou sémiotique) et la métaphysique, de même que la biologie, sur lesquelles Peirce fonde la psychologie. Il faudrait par ailleurs distinguer la science de l'écriture des théories de l'écriture. La science est une activité des êtres humains, l'étude d'un objet de la réalité actuelle par le biais de l'expérience et la construction conséquente de représentations concernant cette réalité; alors que la théorie est plutôt une chaîne d'arguments concernant la représentation de la réalité. La science s'engage dans la réalité sous tous ses aspects, en prenant pour point de vue la rationalité; la théorie est davantage limitée au raisonnement, à l'aspect rationnel de la réalité. Nous pourrions dire que la théorie est une représentation paradigmatique dans le travail continu des sciences.

### 1.3. Les sciences philosophiques

Afin d'introduire à une étude plus approfondie des sciences philosophiques

---

<sup>4</sup> Je m'oppose en cela aux interprétations de Kent (1987) et Liszka (1996) qui situent la logique formelle au sein des mathématiques.

telles que les concevait Peirce, je commencerai par esquisser en quelques traits sa métaphysique. La métaphysique est en quelque sorte la partie productive de la philosophie peircéenne, elle interprète en une vision d'ensemble les différents aspects de la réalité tels qu'intuitionnés et analysés par les autres sciences philosophiques et fait le lien avec les sciences idioscopiques. De ce point de vue englobant et spéculatif sur la réalité, Peirce reconnaît les différents sens et la valeur de la représentation: le monde comme représentation est organisé selon un ordre hiérarchique solidaire, la triade. Ces différents sens, des trois points de vue fondamentaux de la triade, et cette valeur, accordée selon l'ordre hiérarchique solidaire, transparaîtront dans l'examen des principes de la phanéroscopie et de la sémiotique, sciences auxquelles nous aurons plus spécifiquement affaire dans l'examen de la catégorie de la généralité. L'éthique et l'esthétique nous intéresseront aussi, mais pas en ce qui concerne le problème spécifique du mémoire et je n'y reviendrai donc qu'à la conclusion, dans une tentative d'ouverture de l'argument par-delà son niveau logique.

Les principales doctrines de la métaphysique peircéenne sont le réalisme scolastique et la philosophie du sens commun critique, que l'auteur présente, dans «Issues of Pragmatism» (EP2: 346-59, 1905), comme des conséquences du pragmatisme. Nous pourrions aussi compter au nombre des doctrines métaphysiques originales de Peirce le tychisme, l'agapisme et le synéchisme, de même que l'idéalisme objectif (développés surtout dans la série métaphysique de la revue *The Monist* de 1891-93 (EP1: 285-371)), mais je ne les aborderai pas directement. Le réalisme a déjà été présenté comme une caractéristique de la méthode scientifique expérimentale de laquelle s'inspire le pragmatisme. Il consiste essentiellement à reconnaître qu'il y a des objets dans le monde réel qui ne dépendent pas de ce qu'un individu quelconque puisse en penser. Il est aussi traditionnellement compris comme s'appliquant aux concepts généraux déterminant des objets singuliers. Peirce entend toutefois élargir cette conception de la réalité et c'est ce qui caractérise son propre réalisme inspiré du réalisme scolastique (de Duns Scot). Selon Peirce, il n'y a pas que des objets généraux

ou déterminés qui soient réels, mais également, toujours du point de vue de la signification des représentations, des objets vagues et même, du point de vue des modalités, des objets possibles. La réalité s'étend sur trois aspects fondamentaux tels que différenciés par la phanéroscopie et la sémiotique. La notion de réalité s'oppose à celle de fiction ou plutôt inclut cette dernière, puisque la fiction est une représentation possible de la réalité, dépendante de l'individu qui la crée, mais elle-même réelle dans sa situation particulière au sein de la réalité.

La philosophie du sens commun critique, également en germe dans le faillibilisme caractéristique de la méthode du pragmatisme et dérivée de la philosophie du sens commun écossaise (avant tout de Reid), est à son tour une doctrine métaphysique dont le principe essentiel consiste à reconnaître qu'il y a des inférences indubitables, en ce sens qu'elles sont acritiques, qui constituent le fondement de la connaissance. Ces inférences sont indubitables, mais extrêmement vagues, ce qui les rend facilement sujettes au doute dès qu'elles sont circonscrites et que des définitions plus précises en sont recherchées. La doctrine est de la sorte critique parce qu'elle reconnaît être elle-même fondée sur des croyances non critiquées, mais pouvant être révoquées en doute, non par la simple volonté du sujet connaissant, mais par leur confrontation aux faits de la réalité actuelle. La philosophie du sens commun critique reconnaît donc sa propre faillibilité. Les deux doctrines représentent finalement des conséquences du pragmatisme, une doctrine méthodeutique de la sémiotique, en ce qu'elles se fondent sur les analyses de la phanéroscopie, par la prise en compte des différents aspects de la réalité, et de la sémiotique, par la critique du raisonnement<sup>5</sup>. Il convenait cependant de présenter la métaphysique avant la phanéroscopie et la

<sup>5</sup> On pourrait se demander s'il ne s'agit pas là plutôt de doctrines épistémologiques et non métaphysiques, mais Peirce n'utilise tout simplement pas le terme d'«épistémologie». L'épistémologie en tant que théorie de la connaissance semble être pour lui une branche de la métaphysique et nous pouvons penser qu'il classerait la philosophie des sciences dans les sciences rétrospectives ou même encore la métaphysique. Il dit une fois au sujet de l'épistémologie, en introduisant la grammaire spéculative comme première science logique:

Other logicians endeavoring to steer clear of psychology, as far as possible, think that this first branch of logic must relate to the possibility of knowledge of the real world and upon the sense in which it is true that the real world can be known. This branch of philosophy, called epistemology, or *Erkenntnislehre*, is necessarily largely metaphysical. (EP2: 257, 1903)

sémiotique afin de donner à ces dernières un horizon, envisagé dans le sens de leur application.

### 1.3.1. Phanéroskopie, théorie des catégories

La phanéroskopie peut être présentée, dans un but heuristique, selon deux approches différentes, l'une allant dans le sens formel des principes et l'autre dans le sens matériel des données. Il n'y a toutefois pas de solution de continuité entre la forme et la matière, car selon la doctrine de l'idéalisme objectif, la matière n'est qu'une forme contrainte par l'habitude: «matter is effete mind, inveterate habits becoming physical laws» (EP1: 293, 1891) ou encore «matter is merely mind deadened by the development of habit» (CP 8.318, 1891). Peirce développe la phanéroskopie à partir de sa théorie des catégories, d'abord conçue comme une théorie de la cognition, dont les conceptions réduisant la diversité de la Substance à l'unité conceptuelle de l'Être sont: la Représentation, la Relation, la Qualité (EP1: 6, 1867). Il propose dans sa théorie cognitive des catégories une approche psychologisante de la logique, illustrée par, mais non fondée sur, la psychologie, selon laquelle il décrit le processus d'abstraction qui permet la catégorisation, dans un exposé mélangeant les aspects formel et matériel. Peirce, qui défend au moment de sa théorie initiale une ontologie réaliste comprenant des éléments nominalistes, adoptera éventuellement un réalisme dur. Les catégories seront alors définies comme des éléments universellement présents à l'esprit et seront nommées dans leur plus grande généralité: Première-té, Deuxième-té, Troisième-té. C'est cette dernière approche phanéroskopique que je retiendrai surtout ici puisque c'est d'elle que procède la sémiotique peircéenne pleinement développée, qui fera l'objet de la prochaine section.

Selon l'approche la plus proprement formelle de la phanéroskopie, les catégories sont dérivées des intuitions mathématiques exposées dans les

mathématiques de la logique (CP 4.250-323, 1902, «The Simplest Mathematics»). Le mathématicien découvre, à travers ses raisonnements sur les formes hypothétiques de la réalité, la triadicité des structures formelles primitives authentiques (*genuine*) et leur dyadicité dans une forme dégénérée (*degenerate*). La dyade constitue un point de départ dans la réalité actuelle et est donc la première structure analysée, mais avec le développement de la réflexion mathématique, c'est la triade qui fait loi. Peirce distingue également, selon une approche moins essentiellement formelle, mais plus proprement philosophique puisque logique, trois modes de séparation dans la pensée: la dissociation, la préscission et la discrimination (cf. «Sundry Logical Conceptions», EP2: 267-72, 1903). La description phanéroscopique consiste alors à effectuer ces différents types de séparation mentale afin de mettre en évidence les éléments universellement présents à l'esprit. Les trois catégories sont omniprésentes dans la pensée, mais les modes de séparation qui s'appliquent à chacune d'entre elles diffèrent. Ainsi, la dissociation est une opération de Première-té, selon laquelle on peut imaginer un élément sans un autre; la préscission est une opération de Deuxième-té, selon laquelle on peut supposer un élément sans un autre, mais non l'imaginer; et la discrimination est une opération de Troisième-té, selon laquelle on peut représenter un élément sans un autre, mais non le supposer ni l'imaginer. La différence entre les modes de séparation découle de l'ordre de genèse des catégories et du lien de dépendance non réciproque qui les unit. La Première-té se suffit à elle-même; la Deuxième-té dépend de la Première-té, mais non de la Troisième-té; et la Troisième-té dépend à la fois de la Première-té et de la Deuxième-té. Le schéma suivant présente les différents aspects formels de la structure:

*Niveaux catégoriels des modes de séparation:*

- 1° Dissociation: séparation de Première-té;
- 2° Préscission: séparation de Deuxième-té;
- 3° Discrimination: séparation de Troisième-té.

*Définitions en termes plus intuitifs:*

- 1° On peut imaginer un élément sans un autre;
- 2° On peut supposer un élément sans un autre, mais non l'imaginer;
- 3° On peut représenter un élément sans un autre, mais non l'imaginer ni le supposer.

(Par exemple: 1° on peut imaginer une couleur sans une autre; 2° on peut supposer qu'une couleur n'ait pas d'intensité spécifique (ainsi lorsqu'on parle du rouge en général, la rougeur (*redness*)), mais on ne peut l'imaginer; 3° on peut représenter l'intensité d'une couleur sans cette couleur (lorsqu'on donne une formule mathématique représentant l'intensité), mais on ne peut la supposer ni l'imaginer.)

*Portée des modes de séparation:*

- 1° On peut :
  - dissocier un Premier d'un autre Premier;
- 2° On peut:
  - préscinder un Deuxième d'un autre Deuxième;
  - préscinder un Premier d'un Deuxième, mais non un Deuxième d'un Premier;
- 3° On peut:
  - discriminer un Troisième d'un autre Troisième.
  - discriminer un Premier d'un Troisième, mais non un Troisième d'un Premier;
  - discriminer un Deuxième d'un Troisième, mais non un Troisième d'un Deuxième.

De plus, selon l'ordre de genèse et le lien de dépendance non réciproque qui unit les catégories, le schéma peut se complexifier si l'on considère la dissociation possible de la Premiereté avec la Deuxièmeté d'un Deuxième, la dissociation possible de la Premiereté avec la Premiereté d'un Troisième, etc. Remarquons finalement que la Premiereté offre le plus de possibilités de séparation, mais que son propre niveau requiert la plus grande séparation. Les possibilités de séparation de la Troisièmeté sont quant à elles plus restreintes, mais le niveau propre de celle-ci requiert une plus

petite séparation. En d'autres termes, la séparation au niveau de la Première<sup>té</sup> requiert une plus grande implication logique et ontologique qu'une séparation au niveau de la Troisième<sup>té</sup>.

Selon l'approche matérielle de la phanéroscopie, les catégories sont plutôt décrites à partir des données immédiates de la philosophie, les faits de l'expérience commune, en tant qu'éléments phénoménaux invariablement présents dans la pensée, tels que la qualité pour la Première<sup>té</sup>, le fait brut pour la Deuxième<sup>té</sup> et la loi pour la Troisième<sup>té</sup>. C'est cette approche que Peirce utilise le plus souvent afin d'illustrer sa théorie. Les sens formel et matériel sont tous deux distingués implicitement dans les définitions suivantes:

Category the First is the Idea of that which is such as it is regardless of anything else. That is to say, it is a *Quality* of Feeling.

Category the Second is the Idea of that which is such as it is as being Second to some First, regardless of anything else and in particular regardless of any *law*, although it may conform to a law. That is to say, it is *Reaction* as an element of the Phenomenon.

Category the Third is the Idea of that which is such as it is as being a Third, or Medium, between a Second and its First. That is to say, it is *Representation* as an element of the Phenomenon.

(EP2: 160, 1903)

Dans sa formulation initiale de la théorie des catégories, Peirce considère aussi deux catégories supplémentaires, l'Être et la Substance. Les trois catégories intermédiaires correspondant à la Première<sup>té</sup>, la Deuxième<sup>té</sup> et la Troisième<sup>té</sup> sont alors nommées Qualité, Relation et Représentation. Les cinq catégories sont définies comme des conceptions universelles servant à réduire la diversité des impressions sensibles en une unité. Les trois catégories intermédiaires sont considérées comme des accidents réduisant progressivement la diversité de la Substance à l'unité conceptuelle pure de l'Être. Dans le langage, cette réduction s'effectue au sein de la proposition, l'unité conceptuelle générale comprenant les différents niveaux de la réduction. Peirce



résume les catégories dans le schéma suivant:

Being,  
 Quality (Reference to a Ground),  
 Relation (Reference to a Correlate),  
 Representation (Reference to an Interpretant),  
 Substance.

(EP1: 6, 1867)

Peirce fait de plus la distinction, aussi bien dans ses premiers écrits menant à la formulation de la théorie des catégories initiale que dans les écrits sur la phénoménologie, entre les catégories universelles, jusqu'ici présentées et qu'il a surtout développées, et les catégories particulières, dont il n'a pas terminé l'étude, mais qu'il emploie largement dans son œuvre. Les catégories universelles sont organisées selon un ordre hiérarchique solidaire et sont présentées dans la liste courte de la triade fondamentale: Première, Deuxième, Troisième. Les catégories particulières sont plutôt organisées selon un modèle ternaire, une seule à la fois étant présente ou du moins prédominante dans un phénomène (EP2: 148, 1903). Ces catégories se multiplient en un nombre indéterminé et représentent une longue liste que Peirce n'a pas complétée. Nous pouvons toutefois en suivant ses écrits classer quelques-unes de ces catégories en tables, selon l'aspect de la réalité sur lequel elles portent, de la manière suivante:

<i>Aspect de la réalité:</i>	<i>Catégories particulières</i>
modalité:	possibilité, actualité, nécessité (EP2: 491)
qualité:	négation, affirmation, infinité d'intermédiaires (EP2: 353)
relation:	monade, dyade, triade (EP2: 424-7)
[signification]:	vagueur ( <i>vagueness</i> ), détermination, généralité (EP2: 350-52)
quantité:	particularité, singularité, universalité (EP2: 353)

Les principaux aspects de la réalité ici distingués, selon un schéma inspiré des tables

kantiennes auxquelles s'ajoute la signification (je la désigne comme telle). semblent correspondre aux cinq catégories de la théorie des catégories initiale: la modalité étant à relier à l'Être (Peirce en discute aussi en termes de «modes d'être» (EP2: 269, 1903)), la signification à la Représentation, la Relation et la Qualité se retrouvant telles quelles et la quantité se reliant à la Substance. Les catégories universelles se complexifieraient de la sorte selon le motif de la quantité en catégories particulières, suivant un modèle ternaire<sup>6</sup>. La modalité et la quantité encadreraient théoriquement les catégories universelles philosophiques, la Qualité, la Relation et la Représentation, qui s'appliquent plus spécifiquement à la réalité telle que perçue dans l'expérience commune. Peut-être pourrions-nous considérer la modalité et la quantité comme des catégories «méta-philosophiques», propres à un autre point de vue au sein des sciences. rétrospectif sans doute. Toujours est-il que je me limiterai ici à l'examen de deux ensembles de catégories particulières, l'une soi-disant méta-philosophique: les modalités, qui permettront d'approfondir la compréhension du motif de la catégorisation peircéenne, et l'autre proprement philosophique et même logique: les catégories de la signification, qui intéressent plus spécifiquement le problème envisagé dans ce mémoire.

Ainsi, les exemples que Peirce utilise pour définir ses catégories font appel aux modalités. Certaines notions modales sont même liées à des catégories spécifiques. Les modalités étant des notions logiques assez intuitives, il est intéressant d'examiner le lien qu'effectue Peirce entre ces dernières et les catégories en revenant sur les illustrations concrètes des catégories et leurs explications formelles. La Première<sup>7</sup> est illustrée le plus souvent par une qualité de sensation (*quality of feeling*), telle le rouge. Avant même qu'on prenne conscience de la qualité et qu'on lui accorde une intensité, elle est, sous son aspect le plus authentique, une *simple* possibilité, ce que Peirce considère comme de la Première sans Deuxième. La Première, la plus

<sup>6</sup> En suivant le motif des catégories particulières de la quantité, on peut se demander naïvement s'il n'y aurait pas des catégories singulières. Peirce ne semble pas considérer ce chemin de pensée (il n'est sûr que de ce qu'il doit y avoir deux ordres (EP2: 148, 1903)), mais on peut imaginer qu'il s'agirait selon son système de catégories *ad hoc*, c'est-à-dire que pour tel cas il y aurait telle «catégorie», tel un nom propre.

fondamentale des catégories, est donc associée à la modalité de la possibilité: «Possibility, the mode of being of Firstness, is the embryo of being. It is not nothing. It is not existence.» (EP2: 269, 1903). La Deuxièmeté est le plus souvent illustrée par un fait brut, tel la compulsion, par exemple l'effort provoqué soudainement lorsqu'une porte qu'on s'apprête à ouvrir nous résiste. La modalité qui lui est associée est l'actualité: «Secondness only is while it actually is. The same thing can never happen twice. As Heraclitus said, one cannot cross the same river twice...» (EP2: 268, 1903). C'est donc aussi la catégorie de l'existence et de l'individualité, de la situation dans un espace-temps. La Troisièmeté peut quant à elle être illustrée entre autres par un ensemble discursif mettant plusieurs propositions singulières en relation, c'est-à-dire un argument. C'est la catégorie médiatrice de la pensée, de la loi et de la finalité, entendue comme raison ou but. La modalité qui lui est associée est la nécessité:

On the other hand, *Necessity* is an idea of Thirdness. This word is equivocal: it is here taken in the sense of rational, i.e., general, necessity. It is not a mere denial of Possibility. For Possibility, in the sense of Firstness, is not a subject of denial. The absence of any given possibility is, of course, a possibility; but to leave a character standing and remove from it its possibility is nonsense, unless one means to speak of a representamen of the quality, in which case the element of Thirdness is the predominant one. (EP2: 271, 1903)

La relation de dépendance non réciproque propre aux catégories universelles s'applique aussi aux modalités qui leur sont associées. La nécessité ne nie pas la possibilité, mais l'implique. Cependant, tout comme la Troisièmeté peut dominer et laisser la Premièreté inapparente, la nécessité peut aussi dominer et laisser la possibilité sembler s'effacer comme caractéristique modale. Nous remarquons aussi que la Troisièmeté est la catégorie dont la définition est la plus facile à élaborer discursivement, que la Deuxièmeté est la catégorie la plus facile à illustrer par l'expérience que nous en faisons dans le monde et que la Premièreté est tout simplement la catégorie la plus difficile à saisir, bien que la plus fondamentale. La définition à l'aide d'illustrations recoupe l'élaboration formelle présentée plus haut,

mais implique les modalités de façon plus évidente. La structure dégagée dans l'exposition formelle se reflète donc aussi sur les modalités.

Le lien qu'effectue Peirce entre les catégories et le langage dans la théorie des catégories initiale nous informe également au sujet des modalités. Les catégories opèrent une unification conceptuelle au sein de la proposition, qui consiste en la mise en relation du prédicat et de ses sujets culminant dans la conception d'Être. Or, la modalité est, dans sa définition canonique, une notion modifiant la relation d'inhérence subsistant entre le sujet et le prédicat. Les modalités sont donc des notions très semblables aux catégories universelles. Peirce dit lui-même dans sa présentation plus tardive et phénoménologique des catégories: «A Possibility and a Firstness are pretty nearly identical» (EP2: 271, 1903). Et il précise ailleurs dans le même article, nous l'avons vu plus haut: «Possibility, the mode of being of Firstness, is the embryo of being» (EP2: 269, 1903). Si nous faisons le lien entre l'affirmation selon laquelle «la possibilité [est] le mode d'être de la Première» et la liste initiale des catégories, nous pouvons comprendre le mode d'être comme étant une modification de l'unité conceptuelle pure de la catégorie d'Être par des accidents. Les catégories intermédiaires sont les accidents graduels de la conception d'Être et la modalité est la qualification de ces accidents. Les modalités indiquent donc la manière dont les catégories accidentelles opèrent la réduction du divers sensible en une unité, imparfaite par rapport à l'unité pure de l'Être, qui n'a pas de modalité. En nous référant également à la liste initiale des catégories, nous pouvons aussi comprendre l'affirmation selon laquelle «la possibilité... est l'embryon de l'être» puisque la catégorie universelle dont la possibilité est la modalité correspondante, la qualité, est la dernière conception avant l'unité conceptuelle pure de l'Être. Nous tirons de ces considérations le schéma récapitulatif suivant:

Être		mode d'être
Qualité		possible
Relation	accidents, qualifiés de	actuel
Représentation		nécessaire
Substance		

La modalité est de plus abordée en logique dans la partie modale des graphes existentiels, mais celle-ci est restée largement inachevée et reste inaccessible sans une introduction à la méthode des graphes existentiels. La modalité est sinon mentionnée par Peirce lorsqu'il étudie les propositions dans le cadre de sa théorie des signes. Mais il ne fait alors que suivre la tradition scolastique et kantienne en en reprenant les définitions. Toutefois, cela nous indique que sa conception devrait pour l'essentiel s'accorder avec cette tradition, qu'il a étudiée en profondeur et dont il s'est certainement inspiré<sup>7</sup>. Hormis les définitions de dictionnaire écrites par Peirce, la principale occurrence d'une définition des modalités dans le cadre de l'étude sémiotique des propositions est la suivante:

In the first place, according to *Modality* [...] or *Mode* [...], a proposition is either *de inesse* [...] or *modal*. A proposition *de inesse* contemplates only the existing state of things,—existing, that is, in the logical universe of discourse. A modal proposition takes account of a whole range of possibility. According as it asserts something to be true or false throughout the whole range of possibility, it is *necessary* [...] or *impossible*. According as it asserts something to be true or false within the range of possibility (not expressly including or excluding the existent state of things), it is *possible* [...] or *contingent*. (EP2: 283, 1903)

La conception de la modalité formulée ici correspond exactement à celle entrevue jusque maintenant dans l'examen de la phanéroscopie. Selon la modalité, une proposition est soit *de inesse* ou modale. Le *de inesse* correspond à la modalité de l'actualité. La possibilité est aussi reconnue comme un aspect fondamental des

<sup>7</sup> Le long article encyclopédique sur la modalité que Peirce a écrit pour le dictionnaire de James Mark Baldwin résume les conceptions de ces deux traditions (CP 2.382-90, 1902). Les parenthèses omises dans la citation suivante font d'ailleurs référence aux termes d'origine et à leurs auteurs (Boèce, Abélard, Kant).

modalités. Les modalités sont ensuite classées selon le champ de possibilité considéré: la modalité qui englobe tout le champ du possible est la nécessité, si la proposition est positive, et l'impossibilité, si la proposition est négative; et la modalité qui ne considère qu'une partie du champ du possible est la possibilité, si la proposition est positive, et la contingence, si la proposition est négative. Il est intéressant de noter que l'actualité est considérée comme une modalité et que la phanéroscopie ne considérerait, en plus de l'actualité, que les modalités positives, de la nécessité et la possibilité. La définition de la philosophie citée plus tôt précise bien qu'elle est «une *science positive*, en ce sens qu'elle découvre ce qui est réellement vrai». La seconde occurrence significative des modalités dans un contexte sémiotique est le post-scriptum d'une lettre à Lady Welby. La modalité y sert à caractériser les différents types de signes:

- 1 signifies the Possible Modality, that of an Idea.
- 2 signifies the Actual Modality, that of an Occurrence.
- 3 signifies the Necessary Modality, that of a Habit.

(EP2: 491, 1908)

Les chiffres (1, 2, 3) décrivent chacun un aspect du signe dans un schéma de combinaisons définissant les dix classes de signes. L'actualité est à nouveau reconnue comme modalité, tandis que seules les modalités positives de la possibilité et la nécessité sont également retenues, dans le cadre d'une description phanéroscopique servant à caractériser les différents types de signes.

Les catégories particulières de la signification ne sont pas présentées explicitement dans les tables de Kant, mais Peirce les fait remonter à ce dernier (EP2: 352, 1905). L'exposé le plus complet des catégories de la signification se trouve dans l'article de 1905 intitulé «Issues of Pragmaticism» (EP2: 346-59), auquel peuvent être ajoutées les définitions du *Century Dictionary* et du dictionnaire de Baldwin. Je définirai tout d'abord chacune des trois conceptions, puis les articulerai les unes avec les autres, pour finalement me concentrer sur la portée de la généralité dans le système des sciences. Il sera plus commode de prendre pour point de départ la réalité actuelle

et de définir en premier la catégorie particulière de la signification qui lui correspond, la détermination. La signification d'un terme est dite *déterminée* lorsque la Deuxième mété domine la représentation. La relation entre le terme et ses objets est alors actuelle, qu'elle soit affirmée ou niée, les qualités de l'un étant attribuées à l'autre. Ainsi, un nom commun désigné par un adjectif démonstratif est un exemple de terme dont la signification est déterminée. Les catégories du vague et du général sont toutes deux indéterminées. Peirce donne la définition suivante de la détermination:

A subject is *determinate* in respect to any character which inheres in it or is (universally and affirmatively) predicated of it, as well as in respect to the negative of such character, these being the very same respect. In all other respects it is *indeterminate*. (EP2: 350, 1905)

La signification d'un terme est plutôt dite *vague* lorsque son caractère de Première mété est prépondérant. La relation entre le terme et les objets auxquels il est attribuable n'est alors que possible, elle reste à déterminer dans le processus interprétatif. Le champ d'application du terme n'étant pas initialement entrevu, la signification est dite non seulement indéterminée, mais également indéfinie. Un mot à la signification inconnue dans son premier abord, mais spécifiable par la suite, est un exemple de terme vague. La définition du vague que donne Peirce est la suivante:

A sign that is objectively indeterminate in any respect is objectively *vague* in so far as it reserves further determination to be made in some other conceivable sign, or at least does not appoint the interpreter as its deputy in this office. (EP2: 351, 1905)

La signification d'un terme est finalement dite *générale* lorsque c'est la Troisième mété qui domine la représentation. La relation entre le terme et les objets auxquels il est imputable est alors nécessaire, car bien qu'elle soit indéterminée, elle reste limitée à une portée bien définie. La signification du terme général est pour cette raison dite définie, par opposition à l'autre catégorie indéterminée, du vague. La conception d'Être implicite à toute proposition constitue la signification générale par excellence, exprimant la relation d'identité propre à tous les objets émergeant d'un même continuum phanéronique et représentés aussi dans un même continuum sémiotique. Peirce définit le général comme suit:

A sign (under which designation I place every kind of thought, and not alone external signs), that is in any respect objectively indeterminate (i.e., whose object is undetermined by the sign itself) is objectively *general* in so far as it extends to the interpreter the privilege of carrying its determination further. (EP2: 350, 1905)

À un niveau plus spécifiquement logique, Peirce donne une clé supplémentaire à l'interprétation des deux catégories indéterminées en disant que le principe du tiers exclu ne s'applique pas à ce qui est général, tandis que le principe de contradiction ne s'applique pas à ce qui est vague (EP2: 351, 1905). Nous pouvons en déduire que la catégorie de la détermination implique les deux principes à la fois, étant la plus contrainte, dans le cadre de la réalité actuelle. Peirce nomme aussi *précision* l'acte de détermination pouvant être accompli par un interprète, celui qui effectue la relation de signification (EP2: 352, 1905)<sup>s</sup>.

Les trois catégories particulières de la signification sont ordonnées entre elles selon le même ordre hiérarchique que les catégories universelles, à cette différence près que l'ordre des premières n'est pas solidaire, c'est-à-dire qu'il n'est pas triadique, mais ternaire. L'ordre de genèse reste le même, le vague étant la conception la plus élémentaire, suivie de la détermination et de la généralité, dans le développement du processus de signification: «Looking upon the course of logic as a whole we see that it proceeds from the question to the answer—from the vague to the definite. And so likewise all the evolution we know of proceeds from the vague to the definite» (CP 6.191, 1898; un autre exemple, psychologique cette fois, en CP 3.160, 1880). Toutefois, la présence d'une catégorie n'implique pas nécessairement celle des deux autres. Cela s'explique si l'on considère qu'au sein des catégories de la quantité, l'autre ensemble de catégories méta-philosophiques en complément de la modalité, la particularité fait figure de Premier et l'universalité, de Troisième. La particularité n'implique donc que chacune des catégories pour elle-même, tandis que l'universalité implique l'ensemble des relations de dépendance non réciproque entre les différentes

<sup>s</sup> À ne pas confondre avec l'opération d'abstraction, *préscission*, qui consiste à créer un *ens rationis*: par exemple, la *noirceur* (*blackness*) de tous les objets noirs.



catégories. Le lien entre les catégories est de la sorte bien reconnu, mais leur mise en présence n'est pas nécessaire. Notons cependant que les catégories particulières de la modalité semblaient impliquer le lien de dépendance non réciproque de façon plus explicite et qu'elles se rapprochaient en cela des catégories universelles. Disons à ce sujet que dans le système continu de Peirce, tout est affaire de degré et que, même au sein des différents ensembles de catégories, la caractérisation ne s'impose que graduellement. Peirce ne propose pas cette explication lui-même et n'était pas satisfait, du moins en 1903, de la distinction entre les deux modèles, celui ternaire des catégories particulières et celui triadique des catégories universelles (EP2: 148, 1903); mais cette explication entendue de façon nuancée étant cohérente avec son système, je l'adopterai pour la suite de mon argumentation. Peirce reconnaît de plus une certaine polarité entre la Première et la Troisième, qui semblent ainsi graviter autour de la Deuxième, comme si l'actualité constituait un point de vue central sur les deux autres aspects de la réalité. Il articule souvent les catégories Premières et Troisièmes ensemble, tel que dans cet extrait révélateur: «possibility being the denial of a necessity, which is a kind of generality, is vague like any other contradiction of a general» (EP2: 354, 1905). La Troisième entretient donc un certain lien privilégié avec la Première, de même que la généralité avec la vagueur.

Afin de déterminer maintenant quelle est la portée de la généralité dans le système des sciences, revenons au schéma classificatoire présenté dans la section précédente. La classification des sciences suit le motif des catégories et chaque science possède de la sorte un aspect catégoriel prépondérant, qui se combine à d'autres aspects lors de l'approfondissement de la structure du système. La science est la plus générale des activités humaines et c'est la Troisième qui la marque de ce point de vue. Au sein même des sciences heuristiques, Premières des sciences, les mathématiques sont Premières et vagues, on peut les appliquer dans plusieurs sens qui restent à l'origine indéfinis. Les sciences idioscopiques sont plutôt Troisièmes et générales, leurs applications étant multiples, mais définies en fonction de certains

champs d'application spécifiques. La philosophie est quant à elle la science heuristique la plus actuelle et déterminée, partant dans ses recherches de l'appréhension de la réalité à travers l'expérience commune. On accentue souvent le caractère général de la philosophie, mais il s'agit sans doute de la généralité de toutes sciences, qui devient plus marquée suivant la concordance de notre propre point de vue actuel avec l'objet de la philosophie, les faits de l'expérience commune. Parmi les sciences philosophiques mêmes, la phanéroscopie se réfère vaguement à la réalité dans l'étude de sa manifestation première, les sciences normatives proposent d'ordonner selon des principes déterminés notre relation au réel, tandis que la métaphysique effectue un retour réflexif général sur la réalité comprise comme un tout défini, mais saisissable de différentes façons.

La science normative qui intéresse le mémoire est la sémiotique ou logique générale identifiée à la théorie des signes. La sémiotique est Troisième et générale, elle étudie la pensée qui permet de saisir en un tout cohérent la réalité, mais elle l'étudie avant tout dans le but de proposer des principes directeurs à la pensée, tirés de l'examen même de la structure de la réalité. Ultimement, dans la doctrine du pragmatisme, le but de la logique sous son aspect méthodeutique est de montrer le chemin menant à l'adéquation de la pensée avec la réalité. En indiquant la voie à suivre dans la confrontation à la réalité actuelle, la sémiotique reste Deuxième, mais possède néanmoins un aspect Troisième important en ce qu'elle porte sur l'élément médiateur de la réalité, la pensée. La sémiotique fournit donc des principes normatifs généraux aux sciences qui en dépendent, y compris les sciences idioscopiques et plus spécifiquement la linguistique et la science de l'écriture. Ces principes sont généraux en ce qu'ils concernent l'élément médiateur de la pensée, qui ne refléterait ultimement que la structure de la réalité comprise de façon adéquate, ce qui rend les principes de la sémiotique définis, mais qui comprend l'ensemble des représentations possibles de la réalité, ce pour quoi la signification des principes demeure indéterminée.

Je terminerai cette section en examinant comment s'effectue le passage du phanéron au signe, question que j'aborderai en considérant le problème exégétique du lien entre la phanéroscopie et la théorie des catégories initiale<sup>19</sup>. Le passage de la Substance à l'Être dans la théorie initiale peut être rapproché de celui du phanéron au signe dans la théorie tardive. Le phanéron comprend les trois aspects fondamentaux de la réalité, au premier abord indifférenciés, tandis que la substance est une conception permettant de saisir l'ensemble des impressions sensibles. Ceci nous rappelle par ailleurs les trois propositions qui venaient appuyer la doctrine du pragmatisme et selon lesquelles le point de départ du processus cognitif faisant sens des impressions sensibles est un jugement perceptuel qui contient des éléments généraux. Le passage du phanéron au signe consiste ensuite en une prise de conscience explicite graduelle des trois aspects de la réalité, qui se présentent d'abord à la conscience sans se différencier de celle-ci, jusqu'à leur représentation par des signes au sein de la conscience représentative, la cognition sémiotique. Ce passage est caractérisé par une généralisation croissante des éléments distingués ou plus exactement par leur détermination, allant d'une prépondérance de la Première<sup>20</sup> au phanéron à celle de sa Deuxième<sup>21</sup>. Les éléments sont extraits du phanéron qui se présente à la conscience par le biais d'une coalescence perceptuelle, puis se distinguent de la conscience et la confrontent en tant que faits perceptuels et sont finalement saisis dans le jugement perceptuel. Ils peuvent alors être représentés et se développer en tant que signes dans le sens de la généralisation croissante de la représentation.

Le problème du lien des catégories phanéroscopiques avec les catégories initiales consiste en ceci que l'ordre de catégorisation n'est pas le même dans les deux théories. Dans la théorie initiale, l'ordre de passage des catégories intermédiaires de la Substance à l'Être est de la Représentation (Troisième), à la Relation (Deuxième), puis la Qualité (Première); tandis que selon la phanéroscopie, l'ordre de passage du phanéron au signe dûment constitué est de la Première<sup>22</sup>, à la Deuxième<sup>23</sup>, puis à la

---

<sup>19</sup> Je m'inspire ici de l'exposé d'André De Tienne (2000), mais ne fais qu'effleurer la surface de son argument.

Troisièmement, toutes trois catégories étant présentes, mais chacune devenant prépondérante selon leur ordre de genèse. Toutefois, la portée des catégories de la théorie initiale est limitée à la cognition, alors que la phanéroscopie comprend comme son objet la totalité du phénomène présent à l'esprit. La Substance serait donc à situer au niveau sémiotique de la description phanéroscopique et la phanéroscopie serait de la sorte plus englobante que la théorie des catégories initiale. Il en serait ainsi de même que pour l'abduction qui représente un niveau avancé du processus cognitif, débutant à un niveau plus fondamental avec le jugement perceptuel. Il reste, malgré cette distinction, à expliquer le problème de l'inversion des catégories d'une théorie à l'autre. Je propose comme explication que le développement des catégories de la théorie initiale, dans le sens de la réduction du divers sensible en une unité, est le cas limite de la cognition par signes. Dans le cours de l'unification de l'expérience par la représentation, il vient un moment où le processus allant dans le sens d'une domination toujours croissante de la raison sur la réalité s'épuise. La seule issue à une sémiologie infinie est alors le retour aux éléments plus fondamentaux de la réalité, un retour qui n'est toutefois pas une régression puisque chaque aspect de la réalité demeure important et n'est que mieux valorisé. Le retour consiste donc à passer de la représentation de la réalité, la conception de l'univers comme un symbole, à la considération des relations constitutives de cette réalité et puis de ses qualités, jusqu'à l'unification ultime de l'expérience en l'Être qui, lui-même, n'est pas un signe. La conception d'être est bien un signe général, le plus général qui soit, mais l'Être lui-même est au-delà de la catégorisation propre au domaine phanéronique. Cette spéculation sur le sens du procès de la réalité chez Peirce serait à tout le moins appuyée par la doctrine du pragmatisme, qui préconise le retour à l'actualité dès lors que la structure de la réalité a été saisie par la raison. Ce problème nous mène au champ de la métaphysique, qui dépasse le cadre de ce mémoire, et je ne l'approfondirai donc pas, mais la solution suggérée devrait permettre d'ouvrir le système de Peirce, en lui donnant de nouvelles possibilités de pensée.

### 1.3.2. Sémiotique, théorie des signes

La sémiotique ou logique de Peirce est une science des signes cherchant les conditions formelles de la signification vraie, de la représentation adéquate de la réalité par des signes. La pensée s'effectuant par signes, la sémiotique occupe une place centrale dans l'ordre des sciences heuristiques. Elle comporte trois branches: la grammaire spéculative, qui décrit la constitution même du signe, distingue ses différents types et organise ceux-ci en classes; la logique critique, qui analyse plus spécifiquement les arguments et permet ainsi de juger de leur validité ou leur degré de force; et la méthodeutique, qui étudie les conditions de la production de signes. Je présenterai dans cette section la sémiotique en me concentrant sur la grammaire spéculative, qui en constitue la partie la plus intéressante en ce qui concerne l'étude de l'écriture, mais je la relierai tout de même par la suite à la logique critique et la méthodeutique, en particulier à la doctrine du pragmatisme<sup>10</sup>.

Qu'est-ce qu'un signe? La sémiotique en tant que grammaire spéculative reprend le motif structurel des catégories et sa définition du signe est donc triadique, c'est-à-dire qu'elle distingue trois termes interdépendants et irréductibles de la relation de signification authentique, soit: le signe proprement dit, l'objet et l'interprétant. Une structure est dite «authentique» lorsqu'elle respecte l'ordre hiérarchique solidaire sous tous ses aspects et est de la sorte purement triadique, tandis qu'une structure dont au moins un aspect quelconque n'entre pas dans l'ordre de la triade est qualifiée de «dégénérée». Peirce, dans une de ses formules les plus claires, définit le signe formellement comme suit:

*A Sign, or Representamen, is a First which stands in such a genuine triadic relation to a Second, called its Object, as to be capable of determining a Third, called its Interpretant, to assume the same triadic relation to its Object in which it stands itself to the same Object. The triadic relation is genuine, that is, its three members are bound together by it in a way that does not consist in any complexus of dyadic*

<sup>10</sup> Je base pour l'essentiel mon exposé de la sémiotique sur celui de Liszka (1996), mais en développe autrement la partie méthodeutique, que je relie plus directement à la doctrine du pragmatisme.

relations. (EP2: 272-3, 1903)

Dans ses premiers écrits sémiotiques, Peirce distingue le signe de son fondement (*ground*, dès la «New List of Categories», EPI: 1-10, 1867). Le *fondement* du signe est une forme abstraite qui ne retient que certaines caractéristiques de l'objet, celles à partir desquelles la signification se construit. Une chose devient donc le fondement d'un signe lorsqu'elle présente un certain aspect d'une autre chose, l'objet. Le signe lui-même peut être pris dans un sens plus large, comprenant l'instantiation matérielle et la relation aux autres composantes de la signification. Le terme «fondement» n'est plus employé dans les derniers écrits, mais la présentation d'une forme particulière de l'objet est toujours sous-entendue, ainsi dans cet extrait d'une lettre à Lady Welby: «I use the word “*Sign*” in the widest sense for any medium for the communication or extension of a Form (or feature)» (S&S: 196, 1906). Le terme «représentamen» est utilisé quant à lui par l'auteur à une certaine époque (voir la citation ci-dessus, de 1903) dans un sens plus large que le signe, non limité à la représentation mentale. La définition du signe finira cependant par englober ce sens élargi, l'illustration par la référence à la représentation mentale humaine servant seulement à faire comprendre la conception (ce n'est qu'un «pot de vin à Cerbère», dit Peirce, EP2: 478, 1908). L'*objet* est d'autre part la chose corrélée avec le signe, ce dont le signe tient lieu dans la réalité. La lieutenance est l'aspect central de la relation de signification constituant le signe, dû à son mode d'être actuel: c'est bien parce que deux choses existant individuellement dans la réalité actuelle occupent des positions déterminées et ne peuvent s'identifier parfaitement l'une à l'autre que l'une, le signe, tient lieu de l'autre, l'objet, afin de la représenter face à une troisième chose (l'interprétant). Toutefois, des possibilités et des lois nécessaires peuvent aussi servir d'objets, en ce sens qu'elles déterminent alors de leur propre point de vue modal la représentation que le signe en donne au sein de la réalité actuelle. De façon générale, une chose devient donc l'objet d'un signe lorsqu'elle est représentée par ce signe, le signe étant «à propos» de l'objet, et détermine la représentation, la forme de l'objet

contraignant la forme du signe. Dans la sémiotique plus tardive de Peirce, l'objet en tant qu'il est représenté par le signe est dit *immédiat* et en tant qu'il détermine la représentation, *dynamique*. L'*interprétant* est quant à lui ce qui est déterminé par le signe, une autre chose qui devient à son tour signe. L'interprétation d'un signe en un autre est à la fois un produit, un nouveau signe; un processus, la transformation de la troisième chose en signe (la sémiose); et un effet, sur l'«interprète» qui comprend le signe. L'interprétant peut aussi être considéré de façon générale comme une règle de transformation d'une chose en un nouveau signe, puisque le processus de sémiose vise une certaine fin. Une chose devient donc l'interprétant d'un signe lorsqu'elle est déterminée par ce signe à se transformer en un autre signe représentant le même objet, selon le même point de vue formel de présentation initiale, la production de ce nouveau signe ayant pour effet d'influencer un agent interprétant. Dans ses derniers écrits de sémiotique, Peirce qualifie l'interprétant en tant que produit d'*immédiat*, en tant que processus, de *dynamique*, et en tant qu'effet, de *final*.

Afin d'illustrer ces définitions, prenons l'exemple suivant de Peirce:

Two men are standing on the seashore looking out to sea. One of them says to the other, "That vessel there carries no freight at all, but only passengers." Now, if the other, himself, sees no vessel, the first information he derives from the remark has for its Object the part of the sea that he does see, and informs him that a person with sharper eyes than his, or more trained in looking for such things, can see a vessel there; and then, that vessel having been thus introduced to his acquaintance, he is prepared to receive the information about it that it carries passengers exclusively. But the sentence as a whole has, for the person supposed, no other Object than that with which it finds him already acquainted. (CP 2.232. 1910)

Le signe dans cet exemple est la proposition échangée entre les deux personnes, qui, en son fondement, décrit certaines caractéristiques de l'objet représenté dans le discours: c'est un navire situé à tel endroit, qui ne transporte nulle cargaison, mais seulement des passagers. L'objet immédiat, pour celui qui écoute, est la partie de la mer qu'il entrevoit dans la direction indiquée par le locuteur, tandis que l'objet dynamique, pour le même interprète, est le navire que son compagnon distingue effectivement et au

sujet duquel il affirme une proposition. L'interprétant immédiat est à son tour l'idée du navire que se fait l'auditeur, alors que l'interprétant dynamique est le processus d'information auquel est sujet cet interprète, et que l'interprétant final est, peut-être, supposons-le, la reconnaissance de l'érudition en matière de navires que le locuteur espère susciter chez son camarade.

La grammaire spéculative développe aussi une typologie des signes, qui fut élaborée chez Peirce en plusieurs moments. Je n'examinerai ici que la typologie de 1903 (EP2: 267-88 et 289-99, 1903), qui est la mieux développée et dont je pourrai par conséquent présenter un exposé plus cohérent. Le signe peut prendre différents aspects selon qu'il est considéré en soi (en son fondement), dans sa relation à l'objet ou dans sa relation à l'interprétant. L'analyse typologique de ces aspects permet de distinguer trois trichotomies de signes, que Peirce distingue de la façon suivante:

Signs are divisible by three trichotomies: first, according as the sign in itself is a mere quality, is an actual existent, or is a general law; secondly, according as the relation of the sign to its Object consists in the sign's having some character in itself, or in some existential relation to that Object, or in its relation to an Interpretant; thirdly, according as its Interpretant represents it as a sign of possibility or as a sign of fact or a sign of reason. (EP2: 291, 1903)

Les aspects que prend le signe lorsque considéré pour lui-même sont: le qualisigne, le sinsigne et le légisigne. Ces aspects font référence à des caractères du signe présents en son fondement, qui permettent la construction de la signification. Le signe qui présente avant tout en son fondement une qualité formelle est un *qualisigne*. Il se manifeste forcément dans la réalité actuelle à travers une existence singulière, mais c'est un aspect qualitatif qui domine son fondement et rend la représentation possible. Par exemple, une chose qui devient un signe pour la simple raison qu'elle possède telle qualité, disons d'être bruyante, est un qualisigne (c'est bien le type de signe le plus difficile à illustrer). Le signe dont le fondement présente comme aspect dominant un existant actuel est nommé *sinsigne*. Il a forcément des qualités qui rendent sa



présentation possible, mais c'est la manifestation de son fondement dans la réalité actuelle qui importe et permet la représentation. Le tic ou le tac d'un métronome, en ce qu'il marque un temps précis, est un sinsigne. Si l'aspect le plus important que le fondement présente a le caractère d'une loi, une convention ou une habitude, alors le signe est nommé *légisigne*. Ce type de signe possède aussi des qualités et se présente également dans un existant actuel, mais ce qui importe en son fondement est l'aspect conventionnel ou habituel rendant la représentation possible. La manifestation singulière du légisigne est un sinsigne appelé *réplique*. Le tic-tac régulier du métronome, en ce qu'il donne la cadence à suivre dans l'interprétation d'un morceau de musique, est un légisigne. Chacun de ces aspects peut être présent dans le signe, l'aspect dominant en son fondement déterminant cependant de quel type de signe il s'agit.

Les aspects que prend le signe dans sa relation à l'objet sont: l'icône, l'index et le symbole. Cette division est la plus utile, car en lien avec la représentation du signe dans la réalité actuelle. Les trois aspects font ainsi référence à une capacité représentative du signe actualisée dans sa mise en relation avec l'objet. Nous retrouvons ici les approches formelle et matérielle, dans différentes définitions de ces types de signe:

An *Icon* is a Representamen whose Representative Quality is a Firstness of it as a First. That is, a quality that it has *qua* thing renders it fit to be a Representamen.... An *Index*, or *Seme* (σημα), is a Representamen whose Representative character consists in its being an individual Second.... A *Symbol* is a Representamen whose Representative character consists precisely in its being a rule that will determine its Interpretant. (EP2: 273-4, 1903)

There are three kinds of signs. Firstly, there are *likenesses*, or icons; which serve to convey ideas of the things they represent simply by imitating them. Secondly, there are *indications*, or indices; which show something about things, on account of their being physically connected with them.... Thirdly, there are *symbols*, or general signs, which have become associated with their meanings by usage. (EP2: 5, 1894)

Un signe est une *icône* lorsqu'il présente en son fondement des caractères similaires à des caractères de l'objet. L'icône possède ces caractères peu importe qu'elle soit mise en relation avec l'objet ou non. Toutefois, la signification de l'icône reste vague dans la seule présentation de son fondement et ne se précise que dans la représentation actuelle de l'objet. Pour que l'icône devienne effectivement le signe de l'objet, leur mise en relation doit donc être actuelle, bien qu'elle demeure, même sans corrélation, le signe potentiel de l'objet. Par exemple, une peinture de paysage, en ce qu'elle ressemble effectivement au paysage qu'elle dépeint, est une icône. Peirce distingue par ailleurs des sous-types d'icône, ou hypoicônes, selon le genre de caractères que le signe partage avec l'objet, soit: l'image, le diagramme et la métaphore. L'image ressemble à son objet en vertu d'une similarité de qualités; le diagramme, d'une similarité de relations entre éléments de l'objet et de relations entre éléments du signe; et la métaphore, d'une mise en parallèle avec un troisième terme non explicité. Un signe est un *index* lorsqu'il entretient une relation de contiguïté avec l'objet. L'index est aussi essentiellement un individu, sa signification est déterminée et il ne peut par conséquent que montrer l'objet sans rien dire à son sujet. Un signe ne peut être un index que dans sa mise en relation actuelle avec l'objet. Un pronom démonstratif, dans sa fonction déictique, en est un exemple dans la langue usuelle. Un signe est finalement un *symbole* lorsque sa relation à l'objet est établie par une loi, une convention ou une habitude. Le symbole donne une signification générale de l'objet, en appelant à l'interprétation de la représentation de l'objet par le signe, dans les limites de la règle qui établit leur relation. Pour qu'un signe soit un symbole, il doit donc être interprété comme tel et sa mise en relation avec l'objet doit être actuelle. Un mot est un symbole, en ce que sa signification est établie conventionnellement. Peirce concevait aussi l'Univers comme étant un symbole, car il s'agit bien d'une interprétation de la réalité par sa propre raison.

Les aspects que prend le signe dans sa relation à l'interprétant sont: le rhème, le dicisigne (ou proposition) et l'argument. Ces aspects font référence au pouvoir que

le signe possède de déterminer en vue d'une certaine fin l'interprétation de l'objet en un nouveau signe, l'interprétant. Le *rhème* est un signe qui tend à déterminer l'interprétation selon des caractères qualitatifs. La compréhension du rhème est précisée, mais son extension reste indéterminée. La signification du rhème est par conséquent vague. Le rhème peut véhiculer de l'information, mais n'est pas interprété comme tel. Il n'est ni vrai ni faux, ne faisant que présenter des caractères possiblement attribuables à l'objet. C'est donc un signe compris comme représentant seulement des caractères de l'objet. Un exemple de rhème serait un prédicat logique ou plus exactement, chez Peirce, une proposition dont a enlevé les sujets logiques référant à des objets dans le monde. Le *dicisigne* est un signe qui véhicule dans la réalité actuelle de l'information vraie ou fausse par rapport à l'objet. Il relie la compréhension du signe à une extension déterminée dans l'actualité, indiquant de la sorte séparément quel est son objet (EP2: 308, 1904). C'est donc un signe compris comme représentant l'objet dans la réalité actuelle. Le paradigme du dicisigne est une proposition telle que «Socrate est un homme». L'*argument* est quant à lui un signe qui fournit une règle d'interprétation à d'autres signes. Il montre séparément quel est son interprétant final, celui qui est visé par la représentation (EP2: 308, 1904). Il peut toutefois être appliqué à différents signes. La signification véhiculée par l'argument est de la sorte générale puisque l'extension à donner à ce signe, sa portée sur d'autres signes, reste indéterminée, bien que limitée par la règle d'interprétation. L'argument est donc un signe compris comme représentant l'objet en tant que signe sujet à l'interprétation. Un argument constitué de plusieurs propositions conjointes dans une chaîne d'inférence en est un exemple commun.

Les types ou aspects du signe regroupés dans les trois trichotomies précédentes peuvent de plus être combinés en différentes classes. Deux règles formelles de combinaison s'appliquent: une règle de composition, selon laquelle l'ordre triadique du signe doit être respecté; ainsi chaque classe doit comporter un type de chaque trichotomie, correspondant chacune à une composante de la relation de

signification; et une règle de qualification, selon laquelle le principe de dépendance non réciproque des catégories, correspondant aux trois trichotomies, doit aussi être respecté. La combinaison des types selon ces deux règles formelles permet de produire dix classes de signes, qui sont (EP2: 296, 1903):

1. les *qualisignes* iconiques rhématiques,
2. les *sinsignes* iconiques rhématiques,
3. les *sinsignes* indexicaux rhématiques,
4. les *sinsignes* indexicaux dicents,
5. les *légisignes* iconiques rhématiques,
6. les *légisignes* indexicaux rhématiques,
7. les *légisignes* indexicaux dicents,
8. les *légisignes* symboliques rhématiques,
9. les *légisignes* symboliques dicents,
10. les *légisignes* symboliques arguments.

Cette classification doit toutefois être nuancée. Comme partout ailleurs dans le système de Peirce, tout dans la classification est une affaire de degré, de point de vue, et certains aspects du signe (indiqués en italiques) dominant par conséquent chaque classe. Les dix classes de signe sont aussi contraintes par leur situation dans la réalité actuelle. Tout signe se manifeste actuellement en tant qu'individu et donc dans un *sinsigne*, qu'il s'agisse d'un de ses aspects dominants ou non. Chaque aspect inclut de plus le ou les aspects qui lui sont phénoménologiquement antérieurs, selon l'ordre des catégories. Les classes de rang supérieur (vers 10.) incluent par conséquent directement ou indirectement les classes de rang inférieur (vers 1.). La classification demeure ainsi floue dans son application, car elle ne sélectionne à travers ses opérations d'abstraction que certains traits du signe et conserve dès lors toujours une part d'opacité, d'aspects non représentés ou représentés de façon inadéquate. J'illustrerai certaines de ces classes lorsque j'appliquerai la leçon de la sémiotique à la science de l'écriture au second chapitre.

La logique critique analyse le raisonnement ou plus précisément les signes qui informent la pensée, c'est-à-dire les légisignes, les symboles, les dicisignes et les arguments. Elle s'intéresse aux signes en tant qu'ils véhiculent la signification vraie. La vérité appartient proprement aux propositions, des symboles dicents, mais n'est éventuellement atteinte que dans l'argumentation, la convergence de l'inférence valide vers la représentation adéquate de la réalité. alors que la pleine conséquence des arguments valides basés sur des propositions vraies est ultimement comprise. La logique critique s'occupe donc avant tout de l'inférence valide et représente en cela une théorie de l'inférence. Elle distingue trois types d'inférence élémentaires: l'abduction, l'induction et la déduction, qui entrent en composition dans le processus du raisonnement.

L'abduction et l'induction sont des types d'inférence ampliatifs, en ce qu'elles augmentent la quantité d'information véhiculée par les signes. La déduction est plutôt un type d'inférence explicatif, elle modifie l'extension ou la compréhension des signes sans changer la quantité d'information véhiculée. La notion d'abduction est l'une des contributions les plus originales de Peirce à la logique, bien qu'il la fasse remonter à Aristote (EP2: 205, 1903). Il a d'abord lui-même développé cette notion sous le nom d'«hypothèse», puis éventuellement sous les noms de «rétroduction» et d'«abduction». L'*abduction* est essentiellement l'adoption d'une hypothèse. Elle suggère que quelque chose puisse être le cas selon certains résultats qui découleraient alors d'une certaine règle. Elle est donc le seul type d'inférence élémentaire qui introduit une nouvelle idée dans le raisonnement. Elle n'est aussi que provisoire, devant ensuite être confirmée par expérimentation. Peirce en reconstruit l'argument comme suit, en deux formulations différentes:

Rule.—All the beans from this bag are white.

Result.—These beans are white.

∴ Case.—These beans are from this bag.

(EPI: 188, 1878)

The surprising fact, *C*, is observed;  
 But if *A* were true, *C* would be a matter of course.  
 Hence, there is reason to suspect that *A* is true.

(EP2: 231, 1903)

L'*induction* donne plutôt de la valeur à un ensemble de signes déjà perçus. Elle établit de la sorte une règle permettant de rendre compte de certains résultats observés dans un certain cas. Elle montre que cette règle est actuellement opérante dans le cas considéré selon les résultats observés. Elle donne donc force de loi à la régularité. Peirce fournit pour illustrer l'induction l'exemple suivant:

Case.—These beans are from this bag.  
 Result.—These beans are white.  
 ∴Rule.—All the beans from this bag are white

(EP1: 188, 1878)

La *déduction* élabore quant à elle les conséquences nécessaires d'une hypothèse. Elle prouve que certains résultats doivent nécessairement découler d'un certain cas en vertu d'une certaine règle. Peirce illustre la déduction à l'aide de l'exemple suivant:

Rule.—All the beans from this bag are white.  
 Case.—These beans are from this bag.  
 ∴Result.—These beans are white.

(EP1: 188, 1878)

Le processus du raisonnement est essentiellement composé de ces trois types d'inférence. Le raisonnement scientifique, en particulier, commence typiquement par une abduction, qui est justifiée lorsqu'à partir de l'hypothèse suggérée la déduction peut tirer des prédictions, qui seront à leur tour vérifiées dans l'expérience par induction (EP2: 216, 1903). Il y a d'autres types de raisonnement, par exemple l'extension, la restriction, la généralisation (ou *ascent*) et la spécification (ou *descent*), mais ceux-ci sont dérivés des trois types élémentaires. J'y reviendrai dans le second chapitre lorsque j'analyserai l'application des concepts sémiotiques à la science de l'écriture.

La méthodeutique s'intéresse à la production de signes et trouve sa formulation paradigmatique dans la doctrine du pragmatisme. Le retour sur cette doctrine peut maintenant compléter l'examen de la sémiotique et permettre d'en approfondir davantage la compréhension. La sémiotique se développe systématiquement en une méthodologie de la recherche. Elle doit alors indiquer au scientifique comment faire pour penser avec les signes, quel type de processus d'inférence engager. Mais nous avons vu par ailleurs qu'au niveau de la signification même, dans le processus de sémiose, une fin ultime est aussi envisagée. Semblablement, la méthodeutique doit suggérer un dessein général au processus d'inférence, qui lui serve de principe directeur et en constitue l'effet éventuel. Le pragmatisme suggère par conséquent l'hypothèse selon laquelle la signification d'un signe réside dans l'ensemble de ses effets envisageables. Il propose de suivre une abduction afin d'engager le raisonnement dans une chaîne d'inférences qui, en tant que méthode proprement scientifique, puisse réellement mener à la vérité, à l'adéquation de la raison au réel. Il représente donc le couronnement de la sémiotique, qui en vient à contrôler ses raisonnements selon ses propres principes constitutifs. Le précepte du pragmatisme n'en demeure pas moins faillible et à vérifier dans l'actualité, ce qui fait de la sémiotique une véritable science expérimentale et philosophique. une activité qui confronte la réalité actuelle telle que représentée dans l'expérience commune. C'est bien la leçon de la sémiotique qui prouve ultimement le pragmatisme, car c'est sur elle qu'il se fonde:

The word pragmatism was invented to express a certain maxim of logic, which, as was shown at its first enunciation, involves a whole system of philosophy.... This maxim is put forth neither as a handy tool to serve so far as it may be found serviceable, nor as a self-evident truth, but as a far-reaching theorem solidly grounded upon an elaborate study of the nature of signs. (CP 8.191, 1904)

### 1.3.2.1. Sémiotique et notation logique

Le développement de la logique peircéenne prend son point de départ dans l'algèbre logique de Boole et la logique des relations de De Morgan. Peirce propose, dans ses premiers articles publiés, des améliorations à l'algèbre booléenne et applique celle-ci à la logique des relations (CP 3.1-19, 1867; CP 3.45-149, 1870), dans une version qu'il nomme «logique des relatifs». Lors de ses travaux en tant que maître de conférence à l'université Johns Hopkins, de 1879 à 1883, il introduit avec son élève Oscar Mitchell (et indépendamment de Frege) la quantification dans la logique des propositions, produisant un système de logique équivalent à la logique des prédicats du premier ordre avec identité (CP 3.328-58, 1883; CP 3.359-403, 1885). Il élabore ensuite un nouveau système de notation graphique, les graphes existentiels, permettant l'extension de sa logique aux prédicats du deuxième ordre et aux modalités (CP 3.456-552, 1897; CP 4.347-584, 1903-1906). Il favorise dès lors la notation graphique de la logique, sur laquelle il travaillera jusqu'à la fin de sa vie, développant une logique philosophique en continuité avec la sémiotique et le pragmatisme. Plusieurs autres développements de la logique de Peirce confirment son rôle de pionnier de la logique moderne, bien qu'ils soient restés inaperçus jusqu'à récemment, dont notamment la conception d'une logique à trois valeurs de vérité et d'une logique à opérateur unique (barre de Scheffer), de même que la découverte du lien, à la base de la computation en informatique, entre les fonctions de vérité et le fonctionnement des circuits électriques. La présentation du système des graphes existentiels évoque par ailleurs la sémantique des jeux contemporaine et la théorie des modèles, par son utilisation de personnages conceptuels en dialogue dans un univers du discours altérable. Je m'intéresserai cependant avant tout dans cette section aux graphes existentiels et ce qu'ils représentent comme développement de la notation logique, un type de système d'écriture propre au langage formel de la logique.

L'élaboration des graphes existentiels représente un développement majeur



dans l'histoire de la logique de Peirce, que nous pourrions appeler son «tournant sémiotique»<sup>11</sup>. Insatisfait par l'aspect symbolique de la notation algébrique de la logique, Peirce cherche à élaborer une notation qui soit davantage iconique, reflétant le mode de représentation le plus élémentaire de l'inférence logique. Dès 1882, il commence à développer une notation diagrammatique, s'inspirant probablement des travaux de ses collègues à Johns Hopkins, James J. Sylvester et William K. Clifford, qui utilisaient déjà des diagrammes chimiques pour représenter des invariants algébriques. Un essai similaire par Alfred Bray Kempe, publié en 1886, le pousse à poursuivre ses recherches sur la notation diagrammatique, surtout de 1889 à 1896, ce qui mènera à la publication, en 1897, d'un article sur la logique des relatifs utilisant une notation diagrammatique (CP 3.456-552, 1897), qu'il appellera plus tard rétrospectivement les «graphes d'entité» (*entitative graphs*). Certaines caractéristiques de la logique algébrique rendaient l'expression des propositions existentielles difficile et la quantification universelle s'était alors imposée naturellement comme plus fondamentale, la quantification existentielle étant définie par dérivation. Dans les graphes d'entité, les deux types de quantification prennent une importance égale, leur définition réciproque étant rendue plus explicite par la représentation graphique. Les signes désignent clairement des propositions et non des classes et l'opération de disjonction, avec la négation, remplace la relation transitive d'inclusion utilisée dans la logique algébrique. La juxtaposition de termes sur une feuille d'assertion représente la disjonction, l'encerclement d'un terme, sa négation, et un point ou une ligne reliée à des termes, la relation entre ceux-ci. Peirce ne resta cependant pas longtemps satisfait par les graphes d'entité et, rapidement après la publication de l'article de 1897, la duale de ce système, les graphes existentiels, s'imposa, constituant la base définitive de la notation diagrammatique que Peirce développa et raffina jusqu'à la fin de sa vie. Les graphes existentiels prennent ainsi pour connecteur primitif la conjonction, avec la négation, et pour quantification implicite et fondamentale la quantification existentielle, à partir de laquelle la quantification universelle est dérivée. La juxtaposition de termes en vient à représenter la conjonction et l'existence est

<sup>11</sup> Des exemples de graphes sont fournis à l'annexe I.

reconnue implicitement par la seule présence de la feuille d'assertion comme univers du discours, à déterminer par des inscriptions.

Peirce présenta d'abord le système des graphes existentiels en parties: Alpha, Beta et Gamma, correspondant respectivement à la logique des propositions, la logique des prédicats du premier ordre et leurs extensions dans la logique des prédicats du deuxième ordre et la logique modale (CP 4.394-529, 1903). Il développa par la suite une approche unifiée où les parties ne sont plus distinguées, les principes fondamentaux de la logique déductive étant les mêmes dans les différentes versions développées et ne faisant que se complexifier (CP 4.530-72, 1906). Je retiendrai l'approche par parties puisque c'est celle que les commentateurs ont développée, en la formalisant dans le sens de l'axiomatisation de la logique contemporaine. La présentation du système des graphes existentiels chez Peirce suit un ordre semblable à celui de l'axiomatisation de la logique moderne. Elle n'est pas à proprement dit axiomatisée, mais suit un ordre rigoureux démontrant un certain degré de formalisation. Un vocabulaire est tout d'abord établi, puis des règles de formation (définitions) sont formulées de même que des règles de transformation (règles d'inférence)<sup>12</sup>. Il n'y a pas vraiment d'axiome dans les graphes existentiels, si ce n'est que la feuille d'assertion sert de point de départ à l'analyse, c'est-à-dire qu'une inscription sur la feuille de travail représente une assertion dans l'univers du discours, quantifiée existentiellement de façon implicite. Le travail d'analyse consistera à traduire les arguments du discours dans la notation des graphes existentiels, découvrant ainsi les inférences les plus simples du raisonnement, puis à effectuer des transformations sur les graphes pour en tirer des conclusions quant aux conséquences possibles du raisonnement.

La partie Alpha représente la logique des propositions non analysées. Il est intéressant de noter que la quantification implicite, par la situation dans un univers du discours vague à déterminer par des assertions, implique également l'analyse

<sup>12</sup> La présentation formelle de la syntaxe d'Alpha et Beta, selon Shin (2002) modifiée, est fournie en annexe.

potentielle des propositions. Alpha mène à Beta et les deux parties sont même éventuellement unifiées en un seul système. Le vocabulaire d'Alpha est composé de symboles propositionnels, de la coupure (*cut*, symbolique) et implicitement de la juxtaposition (quasi-iconique). Les règles de transformation comprennent trois opérations possibles portant sur le vocabulaire élémentaire, qui représentent les opérations fondamentales de la logique déductive. Ces trois étapes du raisonnement sont définies dans l'article «Symbolic Logic» du dictionnaire Baldwin comme étant la réunion (*colligation*), l'itération et l'effacement (CP 4.372-93, 1902). Elles sont ailleurs définies sommairement comme suit:

[Deductive reasoning] I have ascertained can be reduced to three kinds of steps. The first consists in copulating separate propositions into one compound proposition. The second consists in omitting something from a proposition without possibility of introducing error. The third consists in inserting something into a proposition without introducing error. (EP2: 213, 1903)

La partie Beta du système représente la logique des propositions analysées ou logique des prédicats du premier ordre et constitue une extension d'Alpha, dont l'ajout principal du point de vue notationnel est la ligne d'identité. La présentation formelle du système doit donc en plus traiter des modifications de graphes avec ligne d'identité. Le vocabulaire de Beta est composé de symboles de sujets, de la coupure (symbolique), de la ligne d'identité (iconique) et implicitement de la juxtaposition (quasi-iconique). Les règles de transformation sont modifiées afin de comprendre la ligne d'identité, mais comportent toujours les trois opérations fondamentales. Les opérations supplémentaires consistent à joindre ou disjoindre les lignes d'identité, à en dessiner ou en effacer et à les allonger ou les rétracter à travers les aires définies par les coupures, ce qui ne constitue qu'une extension des trois opérations fondamentales.

Les commentateurs (Roberts 1973, Shin 2002) interprètent les symboles de Beta comme des prédicats (Shin les nomme *predicate symbols*), mais il s'agit bien plutôt de sujets. alors que la ligne d'identité représente le prédicat général de la

proposition analysée en ses éléments les plus simples, la relation d'identité. Cette idée, essentielle à la logique de Peirce, est une innovation de sa logique des relations (voir entre autres CP 3.467, 1897; CP 4.403-8, 1903; EP2: 208-25, 1903). L'analyse logique par les graphes existentiels est sous cet aspect la duale visuelle de l'analyse sémiotique plus informelle en termes de rhème, proposition et argument (le rhème étant alors une proposition dont les sujets logiques sont remplacés par des espaces vides, ne montrant ainsi que la relation prédicative subsistante).

Les deux principaux aspects sémiotiques de la notation algébrique sont sa symbolique, soit que la signification est déterminée par convention, et sa linéarité, qui représente une surdétermination de la notation d'un point de vue iconique. L'algèbre est constituée d'une série de symboles dont il faut apprendre le sens qui leur a été assigné de façon arbitraire. La compréhension de la notation algébrique demande donc un investissement supplémentaire de la part de l'interprète, dont la propre intention de même que celle du signe ne suffisent pas. De plus, la quantification existentielle est plus difficile à représenter que l'universelle dans l'algèbre logique à cause du caractère symbolique de la notation. Dans l'algèbre de la logique, la signification est assignée par convention aux termes de la notation, exprimant l'idée que la règle impose la signification avec nécessité. La quantification universelle, en déterminant l'extension entière d'une variable, implique de façon analogue que la signification soit assignée à la variable nécessairement:  $\forall x (Fx) \equiv F(x_1) \wedge \dots \wedge F(x_n)$ . La symbolique du symbole représente en quelque sorte un diagramme de l'universalité de la quantification universelle. La quantification existentielle implique plutôt qu'il puisse y avoir plusieurs significations possibles assignées à la variable, dont au moins une satisfait à la proposition:  $\exists x (Fx) \equiv F(x_1) \vee \dots \vee F(x_n)$ . La définition réciproque n'est pas non plus évidente dans la notation algébrique, car la portée des quantificateurs en tant que symboles est déterminée de façon arbitraire, par convention. L'aspect symbolique, bien qu'étant peu économique au niveau cognitif, permet toutefois une assignation précise de la signification aux termes de la notation.

La notation algébrique comporte aussi dans sa linéarité un aspect iconique contingent, qui impose des contraintes supplémentaires à l'interprétation. L'ordre syntaxique surdétermine la sémantique et il faut par conséquent la corriger en ajoutant des règles d'inférence supplémentaires. Par exemple, dans le cas de l'opération de conjonction:  $(p \wedge q)$ , l'ordre linéaire de la formule imposé par la notation constitue une contrainte non nécessaire, qu'il faut corriger en ajoutant une règle d'inférence explicitant la commutativité de l'opération:  $(p \wedge q) \equiv (q \wedge p)$ . Il en est de même pour la réitération des variables dans les formules quantifiées. Par exemple, dans la formule existentiellement quantifiée:  $\exists x (F_x \wedge G_x)$ , la notation algébrique linéaire contraint à répéter dans une même formule plusieurs occurrences de la variable  $x$ , qui ne désigne dans les faits qu'un seul type de variable. La règle implicite consiste ici à distinguer les occurrences particulières de la variable de leur type général.

Sous l'aspect symbolique fort et la surdétermination iconique se trouvent cependant des aspects diagrammatiques plus fondamentaux qui participent de façon adéquate à la signification. Le découpage visuel opéré par l'algèbre est plus net que dans le langage informel de la langue usuelle et représente de façon plus adéquate la structure logique du langage. Les prédicats  $F$  et  $G$  sont ainsi nettement distingués du sujet logique représenté par la variable  $x$ , ce qui permet l'analogie entre les relations propres à la structure logique de la proposition analysée et les relations entre termes de la notation logique. L'aspect iconique simplifie la mise en relation de la notation et du langage et augmente en ce sens l'efficacité de la notation dans sa fonction de représentation.

Comparée à la notation algébrique, la notation logique des graphes existentiels exploite plus à fond les différents aspects de la représentation distingués par la sémiotique en tant que grammaire spéculative. Le système des graphes existentiels est un système de représentation hétérogène, c'est-à-dire qu'il fait appel à plusieurs aspects du signe dans sa relation à l'objet: il est à la fois iconique et symbolique. Dans

le développement de sa notation logique et même dans le passage des graphes d'entité aux graphes existentiels, Peirce transforma des éléments symboliques en éléments iconiques, mais non l'inverse. Il tendait donc vers une représentation davantage iconique de la logique.

Certains aspects des graphes existentiels sont imparfaitement iconiques. La juxtaposition de propositions sur une feuille d'assertion représente la conjonction de ces propositions. Elle ressemble fortement à la conjonction de deux objets dans le monde actuel, mais le caractère nécessaire de la conjonction comme opération logique n'est pas représenté et la notation par juxtaposition est donc au mieux quasi iconique. La notation de la négation par encerclement est suggestive d'une discontinuité par rapport au reste de l'univers du discours, surtout dans son interprétation comme «coupure», mais reste principalement symbolique, car le lien effectué avec la négation logique demeure contingent. L'iconicité est surtout présente dans la notation du prédicat logique par une ligne d'identité; dans la notation d'une assertion, quantifiée existentiellement de façon implicite au sein de l'univers du discours, par l'inscription d'un graphe sur la feuille d'assertion; et dans l'expression de la portée des quantificateurs, soit leur ordre d'application dans la notation algébrique.

Les relations sont plus difficiles à représenter dans un système graphique que les propriétés. Les diagrammes de Venn, par exemple, ne permettent pas de représenter des relations, mais seulement des propriétés. Peirce a donc créé le signe de la ligne d'identité afin de représenter graphiquement des relations. La relation d'identité d'un individu avec lui-même est représentée de façon iconique par la continuité de la ligne d'identité. L'unicité de l'une renvoie à l'unicité de l'autre. Cette caractéristique permet d'éviter la répétition des variables tel que le nécessite inadéquatement l'algèbre logique. La quantification existentielle est représentée implicitement de façon iconique par la seule présence d'une feuille d'assertion dont l'espace d'écriture est à déterminer par des inscriptions, de la même façon que

l'univers du discours est à déterminer par des assertions et des mises en relation. L'ordre de portée des différents quantificateurs est représenté iconiquement à l'aide d'une propriété topologique de la notation graphique: moins la partie extérieure d'une ligne d'identité est encerclée, plus large est la portée de la ligne. Il s'ensuit un principe de lecture «endoporeutique», de l'extérieur du graphe vers l'intérieur, de la ligne d'identité de plus grande portée à celle de moindre portée.

La lecture endoporeutique peut être lourde, car elle s'applique à tous les détails rencontrés dans la lecture, elle-même contrainte par un ordre imposé. Elle est simplifiée par une lecture de forme normale négative, qui réduit la formule à des négations de propositions et non d'opérations, et par la lecture des rouleaux (*scroll*) comme conditionnels (voir l'annexe 1). Peirce ne cherche cependant pas à éliminer des étapes dans la lecture et favorise l'approche endoporeutique, car il conçoit la logique comme une analyse du raisonnement et non un calcul. La logique doit analyser le raisonnement en ses plus petits éléments: des arguments aux propositions, aux termes élémentaires de l'inférence (les rhèmes). La notation logique la plus adéquate représente le raisonnement à l'aide des signes les plus simples, les icônes, et non seulement des indices ou des symboles. Le caractère principal du raisonnement comme processus actuel étant de plus la relation, l'hypoicône le plus adéquat est donc le diagramme.

En fin de compte, le meilleur système de représentation serait hétérogène. Ainsi, l'iconicité permet une représentation à un niveau plus intuitif et rend le système de représentation plus efficace. Elle laisse cependant une possibilité d'erreur dans l'interprétation, car l'assignation intuitive de la signification est vague, imprécise. La symbolicité permet une plus grande précision, car la relation de signification est fixée par des conventions arbitraires (stipulation), qui contrecarrent nos intuitions pouvant fausser la représentation. La symbolicité permet de la sorte une généralisation rigoureuse de l'interprétation. Le langage symbolique est également plus facile à

formaliser puisque les règles syntaxiques et sémantiques sont stipulées. Il faut toutefois apprendre les symboles, ce qui implique un plus grand investissement de la part de l'interprète. Le jeu est à faire entre l'intuition de l'iconique et la précision du symbolique, dans un système de représentation faisant appel aux deux aspects du signe, selon les buts que l'on assigne au système de représentation. Un examen des aspects modaux de la signification est également éclairant. Dans le passage de l'algèbre logique aux graphes existentiels, Peirce a éliminé les règles supplémentaires contingentes du symbole inadéquat (l'algèbre linéaire) pour ne garder que les règles nécessaires du symbole adéquat (le vocabulaire élémentaire des graphes). La contingence du symbole inadéquat découlait plus fondamentalement de l'impossibilité de son aspect iconique sous-jacent (les contraintes de la linéarité, l'impossibilité de représenter des qualités de l'objet par ces qualités du signe). La représentation la plus adéquate d'un objet actuel exploite donc les modalités positives: règles nécessaires du symbole, qualités possibles de l'icône, et cherche à éviter les modalités négatives: règles contingentes du symbole, qualités impossibles de l'icône.<sup>13</sup>

Dans le cadre de la logique peircéenne, la notation logique doit permettre de décomposer les arguments en leurs termes élémentaires et l'aspect iconique est donc le plus important, car il permet de faire ressortir le niveau le plus intuitif du raisonnement. Le diagramme en particulier permet de représenter les relations élémentaires à la base du processus d'inférence. Toutefois, il est intéressant de noter que les graphes existentiels se prêtent aussi bien au calcul logique. Avec peu ou pas d'axiomes, un certain nombre de règles de transformation pouvant être réinterprétées,

<sup>13</sup> Un autre exemple hors du cadre de la notation logique peut confirmer plus avant l'intuition des modalités: Disons que je me lève ce matin et que, constatant la température hivernale de Montréal, je dise: «Brrr... il fait froid!» L'interjection 'Brrr...' peut sembler contingente, car j'ai appris dans ma propre culture à exprimer ainsi ma rencontre avec le froid (par ce *symbole*) et il n'est pas nécessaire qu'une autre personne de culture différente, japonaise disons, s'exprime ainsi. Mais cette expression n'est pas que contingente, elle est aussi, dans son caractère plus fondamental d'onomatopée (*iconique*), une possibilité phonétique de ma langue, que l'autre personne, Japonaise, n'aurait pu prononcer dans sa propre langue, le 'r' français (uvulaire roulée) n'y existant pas (plutôt une alvéolaire vibrante ou battue: らりるれろ) de même que la concaténation consonne/consonne (l'enchaînement normal est (voyelle/) consonne/voyelle, sauf pour la nasale ん et l'arrêt glotal っ).



de même que la possibilité de plusieurs lectures formalisées en algorithme. Les graphes existentiels ressemblent à un système de déduction naturelle appliqué au calcul. Leur vocabulaire limité permet de saisir facilement l'essence du raisonnement par l'exploitation des divers aspects sémiotiques de la notation graphique et donc de réfléchir à la fois sur la logique et de l'utiliser. L'hétérogénéité du système assure sa polyvalence. Finalement, que diverses lectures des graphes permettent de retracer plusieurs chaînes d'inférence et de mieux saisir toute la signification d'une proposition ou d'un argument, va dans le sens du pragmatisme, bien que ce ne soit pas l'abduction même qui soit représentée, mais une série de déductions possibles.

## 2. Sémiotique et théorie de l'écriture

The author (though with no pretension to being a linguist), has fumbled the grammars of many languages in the search for a language constructed at all in the way in which the logicians go out of their way to teach that all men think (for even if they do so, that has really nothing to do with logic). (EP2: 285, 1903)

Les manuscrits de Peirce contiennent de nombreuses études linguistiques (MS 1135-1261), ainsi, sur le vocabulaire de la philosophie, l'orthographe anglaise, la ponctuation, etc. ce qui témoigne de l'intérêt que l'auteur portait à l'étude des langues. Sa logique, éventuellement développée en sémiotique, fournit aussi des principes fondamentaux aux sciences du langage et constitue en cela une philosophie du langage. Peirce fait lui-même le lien entre la sémiotique et l'étude des langues en illustrant la première à l'aide d'exemples tirés de la seconde, tels que des points de grammaire. Il ne s'intéresse cependant pas au thème de l'écriture proprement dit, bien que ses considérations sur l'orthographe anglaise s'en rapprochent, et il revient donc à l'interprète de développer dans son travail exégétique la sémiotique dans le sens d'une science de l'écriture. L'application de la sémiotique à l'étude de l'écriture constituerait, dans son moment paradigmatique, une théorie de l'écriture et c'est ce passage d'une science à l'autre que j'analyserai et critiquerai dans ce chapitre en tant que problème spécifique du mémoire. L'hypothèse de départ est que la théorie générale des signes fournit les principes directeurs d'une éventuelle théorie de l'écriture. Il s'agira alors de préciser cette assertion en cherchant les nuances à accorder à la généralité de la sémiotique dans le contexte envisagé. Je tâcherai pour cela de déterminer quels concepts de la grammaire spéculative seraient les plus féconds pour une étude de l'écriture, en examinant le cas de l'écriture japonaise, quels types d'inférence seraient utilisés dans l'application de ces concepts à l'objet spécifique étudié et en quoi le pragmatisme peut fournir le principe directeur général de cette recherche.

## 2.1. Théories linguistiques de l'écriture japonaise

La langue japonaise utilise un système d'écriture traditionnellement composé de trois types de caractères, soit un ensemble de caractères d'origine chinoise, les *kanji*, et deux syllabaires de création japonaise, les *hiragana* et *katakana*, nommés génériquement *kana*. La langue écrite contemporaine a aussi assimilé les chiffres arabes et l'alphabet latin, le *rômajji*. La richesse dans la diversité de ce système d'écriture en fait un objet sémiotique particulièrement intéressant à étudier, par la complexité des relations de signification qui peuvent s'y développer. Je présenterai l'écriture japonaise en me concentrant, selon l'approche générale de la linguistique, sur son aspect orthographique, entendant par la notion d'orthographe à la fois la construction des graphèmes et leur disposition textuelle, selon un ensemble de conventions. L'exposé fera ressortir certaines des relations de signification rendues possibles par l'aspect graphique de l'écriture japonaise, ce qui mènera à l'analyse sémiotique critique de la prochaine section.

Le statut des caractères d'origine chinoise, en japonais nommés *kanji*, fait l'objet d'une polémique auprès des linguistes. Il s'agit de comprendre ce que ces caractères représentent exactement, mais comme nous le verrons, leur signification en est plutôt une à multiples visages. Les caractères d'origine chinoise utilisés dans la langue japonaise peuvent ainsi être considérés à la fois comme des logogrammes, désignant des mots entiers, des phonogrammes, désignant des unités de son, et des morphogrammes, désignant des morphèmes. La notion d'idéogramme, selon laquelle les caractères représenteraient chacun une idée, est maintenant rejetée (DeFrancis 1984, Unger 2004). J'utiliserai ici le terme *kanji*, car il possède une signification moins déterminée, qui renvoie à l'histoire plutôt qu'à la logique de représentation.

Il existe quatre grands groupes de *kanji*: pictographiques, diagrammatiques,

sémantiques composés et phonético-sémantiques.<sup>14</sup> Les caractères pictographiques représentent leur objet en vertu d'une ressemblance graphique avec ce dernier. Ils ont été de plus en plus stylisés avec l'évolution de l'écriture tout en conservant un lien étymologique avec leur origine. Des exemples de ce type de caractère sont: 子 *ko* 'enfant', 口 *kuchi* 'bouche', 山 *yama* 'montagne'. Les caractères diagrammatiques représentent leur objet d'une façon similaire au premier groupe, par une ressemblance de la relation entre leurs éléments graphiques avec les relations propres à la notion représentée. Des exemples de ce type de caractère sont: 上 *ue* 'en haut', 下 *shita* 'en bas'. Ces deux groupes de *kanji* primitifs sont les moins nombreux de la langue japonaise. Les *kanji* sémantiques composés sont quant à eux constitués d'éléments simples dont la combinaison de sens donne la signification de la notion représentée, par exemple: 日 *hi* 'soleil' et 月 *tsuki* 'lune' donnent 明 *mei* 'lumière'. Les caractères les plus nombreux sont cependant les *kanji* phonético-sémantiques, qui comportent à la fois un élément donnant le son et un ou plusieurs éléments donnant le sens. Par exemple, le caractère représentant la langue (française, japonaise, etc.): 語 *go*, est composé des éléments sémantiques 言 *koto* 'mot' et 口 *kuchi* 'bouche' et de l'élément phonétique 五 *go* ('cinq', mais seul le son est retenu et non le sens).

Les *kanji* complexes sont construits par l'ajout d'un ou plusieurs éléments secondaires déterminants, en général les éléments sémantiques, à un élément principal déterminé, en général l'élément phonétique. Les différents types d'éléments correspondent à différents lieux d'insertion dans la structure des caractères. La composition des éléments secondaires avec l'élément principal est ainsi réglée de façon à respecter des contraintes d'équidimensionalité. Ces contraintes assurent l'harmonie des proportions de l'écriture. Une autre contrainte d'écriture de tous les types de

<sup>14</sup> Cette classification contemporaine est dérivée d'une classification traditionnelle chinoise en six classes de caractères, déjà présente dans le *Shuo wen jiezi*, dictionnaire étymologique de Xu Shen, datant du deuxième siècle de notre ère (Coulmas 1989, Kess et Miyamoto 1999). La liste des 1945 *kanji* usuels, dont l'emploi est recommandé par le gouvernement japonais, est fournie à l'Annexe 2.

*kanji*, mais aussi des *kana*, est l'ordre de traçage des traits des caractères, en général de haut en bas, de gauche à droite et de l'extérieur vers l'intérieur. Finalement, les *kanji* possèdent deux types de lectures possibles, par le son et par le sens, chacun pouvant être unique ou multiple. La lecture par le son équivaut, dans une prononciation japonisée, aux mots chinois d'origine, chaque caractère représentant une syllabe chinoise (souvent en mots composés, tels que 心臟 *shinzô* 'l'organe du cœur'); tandis que la lecture par le sens correspond aux mots japonais exprimant ce sens (心 *kokoro* 'cœur, esprit, âme'). La lecture par le son est particulièrement utilisée afin de construire de nouveaux mots, les mots composés de plusieurs *kanji* (par exemple, 地下鉄 *chi-ka-tetsu* '(chemin de) fer souterrain', c'est-à-dire le métro), qui permettent de développer le lexique de la langue par les ressources graphiques de l'écriture. Toutefois, les différentes combinaisons de lecture (aussi bien que de types d'écriture) possibles se retrouvent actuellement dans la langue japonaise écrite. Les multiples lectures possibles contribuent donc à la difficulté d'utilisation de l'écriture japonaise, tout aussi bien qu'à sa richesse propre en tant qu'écriture lexicalement productive.

La difficulté de déterminer exactement ce que désignent les *kanji* est également due aux différentes possibilités de lecture. Les caractères chinois sont, dans leur langue d'origine, des caractères morphosyllabiques, c'est-à-dire des caractères représentant le plus souvent à la fois un morphème, pouvant être indiqué par un élément sémantique, et une syllabe, pouvant être indiquée par un élément phonétique. Cependant, les éléments sémantiques n'indiquent parfois que très vaguement le sens qu'ils ont pour fonction de préciser. Le sens de la structure interne des caractères n'est alors reconstruit que de façon très spéculative. Dans d'autres cas, au cours de l'assimilation des caractères dans une lecture par le son japonisée, la prononciation a changé à un point tel que l'élément phonétique en est devenu insignifiant. Par ailleurs, certains caractères sont aussi des logogrammes puisque leurs lectures japonaises correspondent à des mots complets pouvant être décomposés en plusieurs morphèmes (par exemple,

話 *hanashi* ‘conversation’, tandis que le verbe 話す *hanasu* ‘parler’ distingue la terminaison す *-su*). D’autres ne représentent même pas des morphèmes (食べる *tabelu* ‘manger’, le premier morphème étant 食べ *tabe-* et non 食 *ta-*), mais seulement des sons (un ou plusieurs phonèmes).

Les syllabaires nommés *kana* sont des créations spécifiquement japonaises<sup>15</sup>. Ils ont tous les deux été formés à partir de l’écriture chinoise, les *katakana* étant de forme plus angulaire, dérivant chacun d’une partie de caractère chinois, et les *hiragana* de forme plus cursive, dérivant de caractères chinois écrits en style cursif. Les *katakana* ont été créés à l’origine afin d’annoter les textes écrits en caractères chinois, en leur ajoutant des éléments grammaticaux présents dans la langue japonaise et non dans la langue chinoise; tandis que les *hiragana* servirent plutôt au début à l’usage quotidien, tel la correspondance, ainsi que dans la production de la première grande littérature féminine japonaise.

Les *kana* correspondent en fait à des mores et non des syllabes, ce dernier terme étant plutôt la désignation retenue par l’usage en Occident. La more est à la fois un élément rythmique et un segment phonétique, donc une unité de longueur, alors que la syllabe correspond plutôt à une seule émission de voix. Chaque more a normalement la même durée, ce qui n’est pas nécessairement le cas pour les syllabes. Par exemple, le mot japonais pour ‘journal’, しんぶん *shimbun*, lorsqu’il est écrit en *kana*, ici en *hiragana*, est composé de quatre mores (し *shi*, ん *n*, ぶん *bu*, ん *n*), alors que nous ne compterions que deux syllabes (しん *shin*, ぶん *bu*), qui correspondent toutefois aux *kanji* du même mot (新聞). Les quatre mores de しんぶん sont prononcées avec presque la même longueur, tandis qu’un mot tel que ‘syllabe’, à la double consonne, se décompose en syllabes de durées inégales (syl-, la-, b(e)). La more, comme élément rythmique et segment phonétique, est de la sorte l’unité de son conventionnelle de la

<sup>15</sup> Un tableau des *kana* de base avec leur translittération en *rōmaji* est fourni à l’Annexe 2.

langue japonaise, à laquelle correspond un *kana*. Elle servira par ailleurs de mesure prosodique à la poésie.

Dans la langue écrite contemporaine, l'usage des *kanji* et *kana* est fixé selon des fonctions propres. Les *kanji* logographiques sont utilisés pour les mots et parties de mots signifiants ou à contenu fixe, tels les noms propres et communs et les racines des verbes, des adjectifs et des adverbes. Leur alternance avec les deux syllabaires rend le découpage du texte plus évident et l'espacement des mots non nécessaire, le texte japonais étant continu et n'ayant recours qu'aux marques de ponctuation.<sup>16</sup>

Les *katakana* servent à un usage similaire à celui des italiques de la langue française, soit pour écrire des mots d'origine étrangère, sauf les mots (surtout d'origine chinoise) déjà écrits en *kanji*, ou pour mettre de l'emphase sur un ou plusieurs mots dans une phrase. Beaucoup de mots étrangers sont en effet utilisés dans une version japonisée, par exemple: ネクタイ *nekutai* 'necktie' ou パソコン *pasokon* 'personal computer'. Les noms propres d'origine étrangère sont également japonisés et écrits en *katakana*: ジャン・バルジャン *Jan Balujan* 'Jean Valjean'. Les *katakana* ont comme particularité de se ressembler fortement dans leurs formes angulaires: シ, ツ, ソ, ン, ケ, ク, フ, ラ, ウ, ワ.

Les *hiragana* sont quant à eux employés pour le reste de l'écriture de la langue japonaise, soit principalement les parties déclinées des verbes, des adjectifs et des adverbes, les particules enclitiques, les interjections et les conjonctions; par exemple, la terminaison きます *kimasu* dans 書きます *kakimasu* 'écrire' ou la particule thématique は *ha* (prononcée exceptionnellement *wa*) dans 今日は *konnichiwa* 'bonjour'. Tous les *kanji* peuvent être écrits en *hiragana*, bien que l'utilisation des logogrammes témoigne du niveau de richesse de la langue écrite. Des *hiragana*

<sup>16</sup> Voir les extraits de texte fournis à l'Annexe 2.

minuscules placés parallèlement aux *kanji*, les *furigana*, sont d'ailleurs utilisés afin d'indiquer la lecture phonétique des textes destinés à l'apprentissage scolaire ou de certains caractères peu communs des autres textes. Les *hiragana* sont plus distincts dans leurs formes cursives (pour les mêmes mores que dans le paragraphe précédent): し、つ、そ、ん、け、く、ふ、ら、う、わ.

L'écriture latine, le *rōmaji*, a finalement été introduite dans le contexte de l'internationalisation du Japon moderne, surtout commerciale et touristique. Elle est ainsi utilisée dans la signalisation routière, l'affichage publicitaire, les noms de compagnies commerciales, etc. Elle a pour particularité de ressortir en tant qu'écriture étrangère au sein de l'écriture indigène japonaise.

Pour conclure cette section, je remarquerai que la complexité de l'écriture japonaise pousse le lecteur à utiliser une multitude de voies d'accès au sens des mots écrits (à ce sujet, Kess et Miyamoto, 1999). L'information peut ainsi être transmise par les voies phonologique, graphémique, kinétique ou directement sémantique. L'une et l'autre de ces voies, qui sont sans doute communes à toutes les langues écrites, sont plus ou moins utilisées selon le type d'écriture et son contexte d'utilisation. L'aspect phonologique peut être favorisé dans la lecture de *kana* et des éléments phonétiques de *kanji*, la voie graphémique dans la lecture de caractères pictographiques et diagrammatiques, la voie kinétique dans la reconnaissance de l'ordre de traçage et la voie sémantique dans l'association du sens à la composante sémantique du caractère non familier, lors de l'analyse de ce dernier. Un ensemble important de facteurs en rapport au contexte d'utilisation est finalement la familiarité du lecteur et scripteur avec les caractères, la régularité de correspondance de ces derniers au sens et au son visés, ainsi que leur fréquence dans les textes lus et écrits, trois points liés à l'habitude.



## 2.2. Approche sémiotique de l'écriture japonaise

L'écriture est partout présente dans notre société contemporaine de lettrés et nous y sommes habitués. Si bien qu'elle paraît s'effacer dans l'expérience commune que nous faisons du monde environnant et qu'elle ne semble pas se manifester pour elle-même. Hormis les effets esthétiques explicites de la calligraphie, lorsque nous rencontrons un texte écrit, nous ne tenons pas compte le plus souvent de la lettre tracée, mais seulement du message véhiculé. L'écriture tend en ce sens à la transparence, car nous ne prenons pas conscience de ses propres particularités, bien qu'elle en recèle et nous en impose implicitement. La science de l'écriture cherchera à faire ressortir cet implicite, par lequel l'écriture structure la pensée lorsque cette dernière en fait l'expérience. J'aborderai dans cette section l'écriture en tant que système de représentation graphique, dont le but est de représenter le langage informel de la langue usuelle. L'écriture ainsi comprise sera contrastée avec la notation logique des graphes existentiels, comme système de représentation graphique du langage formel de la logique déductive. Mais tout d'abord, je définirai l'écriture de façon générale, afin de guider la caractérisation suivante de l'écriture ordinaire et plus spécifiquement de l'écriture japonaise, par contraste avec la notation logique. Le retour critique sur l'application théorique effectuée permettra en dernier instant de juger du bien-fondé de cette application de la sémiotique, par une réflexion élaborée à partir des catégories particulières de la signification.

### 2.2.1. Théorie générale de l'écriture comme signe

Qu'est-ce que l'écriture? La réponse à cette question prendra pour point de départ la détermination des caractères essentiels de l'écriture, à partir desquels cette dernière sera mise en lien avec le langage compris de façon générale et les différents types spécifiques d'écriture, pour ensuite faire place à une analyse de la fonction

interprétative du signe écrit. Selon le linguiste Florian Coulmas, l'écriture comporte trois caractéristiques fondamentales (Coulmas 1989: 17):

- 1 it consists of artificial graphical marks on a durable surface;
- 2 its purpose is to communicate something;
- 3 this purpose is achieved by virtue of the marks' conventional relation to language.

Nous reconnaissons ici les constituants essentiels du signe, soit le signe pris en son fondement, l'objet et l'interprétant, chaque constituant étant toutefois compris d'une façon nuancée caractéristique du signe spécifique qu'est l'écriture. Au fondement de l'écriture en tant que signe se trouve sa présence matérielle, condition formelle de la représentation d'un objet par le signe écrit. La signification est contrainte par la présence matérielle du signe écrit, la matière n'étant elle-même, rappelons-le, qu'une forme contrainte par l'habitude. L'objet de l'écriture est pour sa part à communiquer et sa forme tient donc du langage et de tout ce que ce dernier permet d'exprimer (sentiment, jugement, argument, etc.). L'interprétant du signe consiste finalement en une convention reliant les traces matérielles de l'écriture au langage représenté.

La philosophie du langage contemporaine d'expression française fait la distinction entre le langage et la langue. Dans une approche sémiotique de l'écriture, le langage serait le système de signes tel que caractérisé par la grammaire spéculative tandis que la langue serait la langue usuelle, dont l'écriture serait un mode d'expression déterminé. Toutefois, un approfondissement de l'analyse du cas de l'écriture permet de constater toute une gradation allant de la grammaire spéculative aux écritures spécifiques et finalement à la langue. Selon Coulmas, d'un point de vue linguistique, il sied de distinguer le système d'écriture, du type d'écriture (*script*) et de l'orthographe, de la manière suivante (Coulmas 1989: 38-9)<sup>17</sup>:

<sup>17</sup> Le terme *language* désigne ici la langue, l'anglais ne faisant pas la différence entre les deux notions.

<i>Writing system</i>	
Every writing system makes a selection of the linguistic units to be graphically represented (not language specific)	Word writing Morpheme writing Syllable writing Phoneme writing Phonetic writing
<i>Script</i>	
Every script makes a specific selection of the possibilities of a given system in accordance with the structural conditions of a given language	Chinese script Arabic script Greek script
<i>Orthography</i>	
Every orthography makes a specific selection of the possibilities of a script for writing a particular language in a uniform and standardized way	Chinese/Taiwanese orthography Standard German/ Swiss-German orthography

D'un point de vue sémiotique plus englobant, la gradation passant du langage formel à la langue informelle comprendrait: la logique en tant que grammaire spéculative, la définition générale de l'écriture en tant que signe, le système d'écriture, le type d'écriture, l'orthographe, la langue écrite, la langue parlée usuelle. La logique en tant que grammaire spéculative représente la forme du langage le plus généralement possible. Les autres aspects du signe écrit précisent la signification en fonction du cas actuel de l'écriture. La définition de l'écriture en tant que signe s'applique toujours au niveau général du langage, mais la distinction du type de système d'écriture est déjà propre à un niveau général de la langue, découlant de l'analyse «par le bas» des unités linguistiques composant les langues, des données propres à la science idioscopique de la linguistique. Les niveaux suivants du type d'écriture et de l'orthographe sont plus spécifiques aux langues étudiées et leur distinction permet de définir plus exactement

les particularités d'une écriture. L'orthographe représente ainsi la convention d'une écriture propre à une langue spécifique.

Cette analyse ne tient cependant compte que d'un seul type d'objet du signe écrit, soit la langue parlée usuelle. L'écriture peut aussi représenter d'autres types d'objet et une classification des types d'écriture selon le type d'objet représenté devrait distinguer au moins les trois types fondamentaux suivants: formel, tel que la notation logique ou mathématique; informel utilitaire, représentant la langue parlée usuelle; et informel esthétique, tel que dans la calligraphie. L'écriture de type formel fait ressortir explicitement la forme générale du langage à travers le fondement du signe écrit et permet ainsi de prendre conscience de la fonction représentative du langage. Elle engendre une interprétation consciente du langage, précisant de façon générale la signification. L'écriture de type informel utilitaire fait ressortir implicitement la forme du langage propre à une langue déterminée, dans le fondement du signe écrit. Son but premier n'est pas de faire réfléchir sur le langage, mais de communiquer le message véhiculé par celui-ci. L'interprétation est alors dirigée dans un sens déterminé par l'écriture, sa fonction de représentation de la langue. L'écriture de type informel esthétique provoque pour sa part un sentiment à l'égard de la forme de la représentation, le fondement du signe écrit, mais n'a pas pour fonction première de faire réfléchir sur l'objet représenté. Elle renvoie inconsciemment l'interprétation au fondement du signe et reste vague quant au sens à lui donner.

La considération du type d'objet représenté mène à l'analyse de la fonction interprétative de l'écriture. L'interprétant immédiat du signe écrit, le produit de l'écriture, est une représentation de la langue usuelle, modalisée selon les possibilités offertes par le fondement du signe, soit la langue écrite. En tant qu'interprétant dynamique, l'écriture présente également l'aspect d'un processus, qui a cette particularité de mettre en lien plusieurs niveaux de la réalité, plusieurs états de la forme du langage. Le signe écrit est un acte psychique et physique laissant une trace

matérielle informée par une forme spécifique du langage, la langue usuelle ou les expressions mathématiques, etc. L'interprétant final, le troisième aspect de la fonction interprétative de l'écriture, est son but, son effet visé. À ce sujet, on considère souvent l'écriture comme secondaire par rapport à la langue parlée, comme si elle dépendait en tout de cette dernière. Le but de l'écriture serait de la sorte de représenter la langue de la façon la plus transparente possible, en s'effaçant elle-même comme moyen de la représentation. Mais nous pouvons aussi renverser le point de vue et faire remarquer que l'écriture est d'une aide des plus précieuses à la représentation du langage, plus fondamentale que la langue, déterminant même par converse celle-ci jusqu'à un certain point. Le signe écrit, par les particularités de son fondement, permet d'actualiser dans une langue écrite certaines possibilités du langage que la langue parlée usuelle a laissées pour compte. Ainsi, Coulmas dit-il dans sa conclusion: «The invention of writing is the answer to the limitations of speech to the here and now. Thus, by acquiring a written form, the expressive power of a language is realized to a greater extent than it is in speech only.» (Coulmas 1989: 272) La perdurabilité du message écrit ou sa transmission à distance en sont les avantages les plus communément évoqués, mais son utilité pour l'analyse formelle dans le cas de la logique ou des mathématiques, de même que son pouvoir expressif esthétique dans le cas de la calligraphie sont d'autres aspects que la formulation d'une théorie générale de l'écriture comme signe permet de mettre en évidence.

L'écriture saisie en synchronie n'est pas un argument, car elle ne donne pas la clé de sa propre interprétation, et son analyse dans cette section s'est donc limitée à une caractérisation générale du signe écrit dans les termes de la grammaire spéculative. Toutefois, le signe écrit, en ce qu'il prétend refléter la structure du langage et plus spécifiquement de la langue usuelle, comporte certains aspects symboliques et dicents qui le rendent informatif et en appellent à une analyse logique critique. C'est vers cette critique logique que se dirigera l'examen de cas spécifiques dans la prochaine section, critique qui sera redoublée par la critique épistémologique suivante.

### 2.2.2. Analyse sémiotique de l'écriture japonaise

L'écriture japonaise n'a pas le même objet et ne poursuit pas le même but que la notation logique des graphes existentiels présentée au chapitre précédent. Le but principal de l'écriture d'une langue informelle telle que la langue parlée usuelle est de communiquer efficacement l'information à distance, d'assurer la transparence du signe écrit. et non de s'arrêter sur la représentation écrite pour l'analyser, alors que celui de la notation du langage formel de la logique est de permettre l'analyse du raisonnement, par le retour réflexif sur le système de signes et la critique subséquente. Les graphes existentiels serviront dans cette section de point de repère et d'outil à l'élaboration d'une théorie sémiotique de l'écriture japonaise. Le contraste entre les deux types d'écriture permettra aussi de mieux faire ressortir les particularités de cette dernière. Je débiterai par l'examen de quelques points de grammaire, pour ensuite déterminer les caractères essentiels de l'écriture japonaise. L'exposé passera ainsi d'une analyse de la grammaire japonaise représentant la structure de la langue usuelle, par l'application de la logique des relations, à l'analyse de la grammaire telle que la langue écrite la fait ressortir, par l'application de la méthode des graphes existentiels, à l'abstraction de la forme du langage propre à l'écriture japonaise, par l'application de la théorie sémiotique au cas considéré. J'approfondirai l'analyse jusqu'au niveau des dix classes de signes et passerai au moment critique de la logique, tout en gardant en vue les principes directeurs du pragmatisme.

La langue japonaise a ceci de particulier que le sujet grammatical peut être omis de la phrase, sa présence implicite étant alors reconnue par la situation dans le contexte de l'énonciation. La grammaire japonaise, dans la tradition de Mikami Akira<sup>18</sup>, définit la structure élémentaire du japonais selon un motif différent de la structure sujet-verbe-objet typique du français ou de l'anglais. La langue japonaise est plutôt

<sup>18</sup> J'écris les noms japonais selon l'usage, soit le nom de famille avant le prénom. Je tiens les exemples servant à l'illustration des points de grammaire des cours de langue japonaise donnés par Kanaya Takehiro à l'Université de Montréal, auquel je dois aussi la leçon sur la grammaire de Mikami Akira. La présentation de la grammaire japonaise dans cette section relève cependant de ma propre interprétation du cours.

dite structurée selon un ordre thème-commentaire, où le sujet grammatical, plutôt nommé «thème» pour en distinguer la fonction, n'a pas l'importance qu'on lui prête dans notre langue française. C'est que le japonais n'est pas une langue du «faire» (する *suru*) comme le français, mais une langue du «il y a» (ある *aru*). Les faits (こと *koto*) représentés ne dépendent pas nécessairement de choses (もの *mono*) qui les accomplissent, ils peuvent arriver par eux-mêmes, étant alors seulement constatés par le locuteur. Le thème n'est pas nécessairement un agent, il est plus essentiellement une partie de la phrase mise en évidence (par la particule は *ha*, prononcée *wa*), tel un soleil levant (日の丸 *hi no maru* 'le rond du jour') éclairant le reste de la phrase. Il peut être omis, l'éclaircissement venant alors du contexte de l'énonciation. Le commentaire, quant à lui, se construit autour du verbe dans les phrases verbales, ce centre restant vide dans les phrases nominales sans la «copule» である *de aru* ou です *desu*. La phrase japonaise est donc construite autour de la base du verbe, situé à la fin de la phrase, par l'ajout d'éléments dont la fonction est spécifiée par des particules; c'est une phrase en forme de bonsaï (盆栽文 *bonsai bun*), dans laquelle les commentaires-branches dirigés dans le sens des particules-tuteurs s'élaborent à partir du verbe-pot qui contient les racines de la phrase. Tandis que la phrase française est construite à partir du couple sujet-verbe, dont le sujet est mis en évidence, tel un arbre de Noël avec son étoile-sujet au sommet, son tronc-verbe et ses branches-objets (クリスマスツリー文 *kurisumasu tsurii bun*). C'est que le locuteur japonais ne prend pas, dans le contexte de sa langue, un point de vue du dieu sur le monde (神の目 *kami no me*), *sub specie aeternitatis*, pourrions-nous dire, le point de vue du grand architecte, celui qui construit le monde; mais un point de vue de l'insecte (虫の目 *mushi no me*), la petite bête qui voyage sans fin à travers la surface de la terre. Cette construction par le bas de la grammaire sera à présent formalisée par la rencontre avec les principes directeurs de la logique peircéenne.

La logique des relations de Peirce et son développement par la méthode des graphes existentiels seraient en effet particulièrement adaptés à l'analyse de la grammaire japonaise, que le modèle de la grammaire anglaise a tendance à brutaliser. Notons par ailleurs que l'utilisation d'une grammaire spécifique comme modèle d'une autre grammaire procède d'une mauvaise méthodeutique. La grammaire des langues spécifiques doit plutôt se fonder sur la grammaire pure ou spéculative de la logique. La méthodeutique bien pensée, d'un point de vue peircéen, implique que l'on fasse se rencontrer les principes de la logique et les données de la linguistique, en tant que scientifique-philosophe confrontant dans son expérience ordinaire de la réalité le phénomène de la langue japonaise.

Chez Peirce, il n'y a ultimement, dans l'analyse logique menée à fond, qu'un prédicat général par proposition (représentant l'unité conceptuelle de l'Être) et plusieurs sujets qui constituent des points d'ancrage dans la réalité actuelle (représentant le divers de la Substance) (EP2: 208, 1903; EP2: 275-88, 1903). Un sujet peut aussi être laissé pour implicite, seul le contexte de l'énonciation permettant alors la mise en situation (EP2: 281-82, 1903). Semblablement, dans la langue japonaise, il n'y a pas nécessairement de sujet actif se démarquant; le «sujet grammatical», en tant que thème du commentaire qui constitue le reste de la phrase, pouvant être omis. Prenons comme exemple la phrase inaugurale du roman de Kawabata (雪国 *yukiguni* 'Pays de neige', in Kawabata 1974 (1935): 7):

国境の長いトンネルを抜けると雪国であった。

*kunizakai no nagai tonnelu wo / nukeru to / yukiguni de atta.*

frontière (particule の: de) long tunnel (part. を: «objet direct»)/ émerger de (part. と: lorsque) / pays de neige («copule» であった: «c'était»)

Le thème de la première proposition n'est pas un agent, mais un contemplateur de l'état de choses duquel il fait partie. Il est laissé pour implicite, dans le contexte de l'énonciation. La distance entre l'énonciateur et l'objet de son énoncé n'est pas



ressentie de façon aussi grande que dans nos énoncés de langue française ou anglaise.  
Des tentatives de traduction de cette phrase sans sujet actif seraient:

«Une fois émergé du long tunnel frontalier, c'était le pays de neige.»

(le plus littéralement possible, mais je dis tout de même «*cela* était», ce qui nous distancie de l'objet, le pronom démonstratif étant toutefois un index à la fois plus direct et discret, plus transparent, qu'un pronom personnel ou un nom commun)

«Un long tunnel entre les deux régions, et voici qu'on était dans le pays de neige.»

(trad. Fujimori Bunkichi et Arnel Guerne (1960), éliminant le verbe *nukeru* 'émerger' et utilisant le pronom indéfini: «*on* était»)

«The train came out of the long tunnel into the snow country.»

(trad. Edward Seidensticker (1986), qui rajoute un sujet (*train*) et embrouille les deux propositions)

Dans la phrase japonaise, la copule peut également être omise. La logique de Peirce permet de mieux expliquer ce que l'on entend ici par «copule». Prenons à ce sujet la phrase-exemple de Mikami:

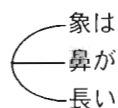
象は鼻が長い。

*zô wa / hana ga / nagai*

éléphant (particule) / trompe (particule) / longue (déclinaison de l'adjectif)

«L'éléphant-là, [sa] trompe [est] longue.»

L'analyse de cette phrase selon la méthode des ~~86~~ donne le diagramme suivant:



Il est clair que la représentation de la relation d'identité implicite ne cause pas de problème, puisque nous la retrouvons dans la quantification existentielle également implicite exprimée par l'inscription même de la ligne d'identité sur la feuille

d'assertion. La copule n'est pas là pour joindre les éléments de la phrase, mais pour spécifier la relation du terme qui la précède avec les autres éléments, la relation d'identité étant plus fondamentale que toute expression spécifique telle qu'exprimée par la copule. Elle servira plutôt d'indicateur du niveau de langage (honorifique: *でございます* *de gozaimasu*, poli: *です* *desu*, style écrit: *である* *de aru*, neutre (familier): *だ* *da*) complétant le commentaire. Elle est omise au style neutre après les adjectifs situés à la base du commentaire, qui ont eux-mêmes une fonction qualitative prononcée. Nous pourrions d'ailleurs l'appeler plus justement un marqueur d'existence qu'une copule. Il faut dire à ce sujet que les grammairiens actuels (tels que Shimamori 1997) distinguent plutôt deux fonctions de *です* *desu* qui sont soit, en tant que copule, de «transformer le nom précédent en énoncé minimal complet» (Shimamori 1997: 17), dans lequel cas l'élément est indispensable; soit, devant un mot qualitatif japonais (adjectif en *い* *i*), de «situer l'énoncé au niveau poli» (Shimamori 1997: 27), dans lequel cas l'élément est facultatif. L'interprétation ici proposée évite le dédoublement de fonction du marqueur d'existence en expliquant l'omission de l'élément après l'adjectif d'origine japonaise par la marque de seconde intention, la fonction qualitative prononcée, déjà présente dans la flexion adjectivale et ne nécessitant donc pas de surenchère au style neutre (la notion de seconde intention relative à la flexion est présentée ci-après). Par ailleurs, dans la logique des relations non plus, la copule explicite n'est pas un élément du vocabulaire primitif: il s'agit même selon Peirce d'une notion grammaticale latine tardive datant du Moyen Âge, le verbe n'étant pas dans le grec ancien ou le latin classique une composante essentielle de la phrase (EP2: 221, 282: 1903).

Le thème est aussi convenablement décentré par cette analyse, c'est-à-dire situé comme un sujet de la proposition parmi d'autres, la fonction spécifique de chaque élément étant indiquée par la particule qui lui est associée (*は* *wa* et *が* *ga*) ou sa flexion adjectivale (*い* *i*), toutes écrites en *hiragana*. Une certaine structure

grammaticale est donc mise en évidence par l'alternance de deux types d'écriture, les *kanji* et les *hiragana*. Dans le cas des adjectifs et des verbes, un morphème vient modifier le sens d'un autre morphème plus fondamental au sein d'un même mot. La fonction grammaticale de chaque morphème (racine et déclinaison, base connective et terminaison) est de la sorte distinguée par l'écriture. Dans le cas des particules et du marqueur d'existence, leur fonction est encore plus abstraite, puisqu'il s'agit de termes distincts donnant un sens aux termes auxquels ils se rapportent, mais dont la signification reste incomplète sans ces termes (ce sont des «syn-catégorèmes», EP2: 286, 1903). Ils déterminent le sens de la proposition au niveau des rhèmes proprement dits et non de l'intérieur de ceux-ci, par dérivation, à partir des morphèmes. Selon la logique des relations de Peirce, nous voyons surgir dans ces deux cas la *seconde intention*, aussi représentée dans les *SS* par des signes nommés *Potentiels* (CP 5.524-6, 1903). Peirce donne les définitions suivantes de la seconde intention:

The sort of idea which an icon embodies, if it be such that it can convey any positive information, being applicable to some things but not to others, is called a *first intention*. The idea embodied by an icon which cannot of itself convey any information, being applicable to everything or to nothing, but which may, nevertheless, be useful in modifying other icons, is called a *second intention*. (CP 3.433, 1896)

Every rhema whose blanks may be filled by signs of ordinary individuals, but which signifies only what is true of symbols of those individuals, without any reference to qualities of sense, is termed a *rhema of second intention*. For *second intention* is thought about thought as symbol. (CP 4.465, 1903)

It is by means of *relatives of second intention* that the general method of logical representation is to find completion. (CP 3.490, 1897)

Dans les deux cas qui nous intéressent, les particules *は* *wa* et *が* *ga* et la flexion *い* *i* sont des signes de seconde intention, en ce qu'ils viennent préciser la signification à accorder à la proposition en modalisant la relation d'identité fondamentale, qui joint les différents termes de première intention. Ce sont des signes qui agissent sur les relations entre d'autres signes au sein d'une même représentation. Par la précision qu'ils apportent à la signification au niveau des relations fondamentales, ils

complètent l'analyse logique implicite à la langue japonaise. L'alternance entre les types d'écriture fait donc ressortir la structure de la phrase en mettant en évidence le rapport entre la première et la seconde intention.

Le problème spécifique qui nous permettra d'approfondir plus avant l'analyse sémiotique de l'écriture japonaise est le changement actuel de proportions entre les différents types d'écriture utilisés dans la langue japonaise écrite. La langue japonaise assimile en ce moment de façon croissante des mots d'origine étrangère, surtout de l'anglais américain, écrits en *katakana*. Ces mots écrits en *katakana* occupent de plus en plus d'espace graphique dans l'écriture, jusque maintenant dominée par les *kanji*, tout en remplissant des fonctions grammaticales sinon attribuées à ces derniers. L'aspect externe ainsi que de la structure interne de l'écriture japonaise se trouvent donc fortement modifiés, suite au contact de la langue japonaise avec d'autres langues aux écritures différentes. Le problème consiste à déterminer quels aspects sémiotiques fondamentaux de l'écriture japonaise sont modifiés par ce changement de proportions dans les types d'écriture utilisés. Construisons tout d'abord un exemple de transformation d'une phrase dans le sens de l'augmentation des *katakana*. La phrase suivante servira à l'illustration:

日本語の基本文は盆栽文ですが、フランス語はクリスマスツリー文です。

Nihongo no kihon bun wa bonsai bun desu ga, *furansugo wa kulisumasu tsulii* bun desu.

«La phrase élémentaire du japonais est une phrase bonsaï, mais en *français* c'est une phrase *arbre de Noël* [*Christmas tree*].»

Certains *kanji*, tels que 日本 *nihon* 'Japon', sont d'une importance culturelle majeure et il est à parier que les Japonais ne les abandonneront pas de si vite, parce que ces caractères leur sont chers au cœur. D'autres sont très simples ou très familiers, tels que 語 *go* 'langue' et 文 *bun* 'phrase', et ils seront conservés parce qu'ils sont déjà ancrés dans l'habitude et ne causent pas de problème. Mais il est aussi

des mots d'origine chinoise aux caractères plus complexes ou moins familiers, dans la phrase-exemple, 盆栽 *bonsai* 'bonsai', qui sont bien ancrés dans la langue parlée usuelle, mais dont on souhaitera peut-être à l'avenir simplifier la représentation écrite, en les écrivant en *katakana* (puisqu'ils d'origine étrangère), ainsi *bonsai* deviendrait ボンサイ. Finalement, le nouveau vocabulaire technique étant souvent anglo-américain d'origine, le vocabulaire anglo-américain japonisé s'imposera aussi de lui-même en comblant les vides de la langue technique, クリスマスツリー *kulisumasu tsulii* 'Christmas tree' en est un exemple, ou en remplaçant avec sa nouvelle saveur les anciens mots d'origine chinoise désormais désuets; ainsi, dans notre phrase, supposons que 基本 *kihon* 'fondement' subisse ce dernier sort et soit remplacé par le terme anglo-japonais ベーシック *beeshiku* 'basic'. Il y a d'autres raisons favorisant la prolifération de mots écrits en *katakana*, surtout en lien avec l'apport culturel étranger, par exemple dans les modes engendrées par la musique, la littérature, le discours politique<sup>19</sup>, etc.; mais la présente illustration s'épuise dans les deux cas mis de l'avant. La phrase-exemple transformée devient alors, en reprenant d'abord l'original pour effet de comparaison:

日本語の基本文は盆栽文ですが、フランス語はクリスマスツリー文です。

日本語のベーシック文はボンサイ文ですが、フランス語はクリスマスツリー文です。

Nihongo no *beeshiku* bun wa *bonsai* bun desu ga, *furansugo* wa *kulisumasu tsulii* bun desu.

«La phrase *élémentaire* [*basic*] du japonais est une phrase *bonsai*, mais en français c'est une phrase *arbre de Noël*.»

Une analyse grammaticale donnera une première idée de la structure de ces phrases. Les phrases sont composées chacune de deux propositions liées par la

<sup>19</sup> À ce sujet, le deuxième texte de l'annexe 2 donne un exemple d'article de journal utilisant de nombreux mots écrits en *katakana*, dans ce cas-là pour en critiquer l'utilisation excessive par le premier ministre Abe Shinzō dans son discours inaugural. Ce texte contraste avec le premier extrait de l'annexe reprenant le début d'un conte de Akutagawa, le fameux «Rashōmon», écrit en 1915 dans une langue littéraire au style «gothique», utilisant quelques *kanji* complexes ou inusités et aucun *katakana*.

particule conjonctive が *ga* 'mais', qui introduit dans la deuxième proposition une idée contrastant avec celle exprimée dans la première. Dans la première phrase, le thème de la première proposition est 日本語の基本文 *nihongo no kihon bun* 'la phrase élémentaire de la langue japonaise', mis en évidence par la particule thématique は *wa* 'en ce qui concerne', et son commentaire est 盆栽文 *bonsai bun* 'phrase bonsaï', dont le rapport avec le reste de la proposition est souligné par le marqueur d'existence de style poli です *desu* 'il y a' ou 'c'est'; tandis que le thème de la seconde proposition est フランス語 *furansugo* 'langue française' et son commentaire est クリスマスツリー文 *kurisumasu tsurii bun* 'phrase arbre de Noël', indiqués par la même particule thématique et le même marqueur d'existence. La phrase transformée reprend exactement la même structure grammaticale, mais remplace 基本 *kihon* par le terme anglo-japonais ベーシック *beeshiku* 'basic', écrit en *katakana*, et les *kanji* de 盆栽 *bonsai* par les *katakana* de même lecture, ボンサイ. La transformation du type d'écriture n'affecte donc en rien la structure grammaticale de la phrase japonaise, dans tous les cas du phénomène actuel qui nous concerne. Même dans le cas extrême de l'assimilation d'un mot étranger comme verbe, base de la phrase bonsaï japonaise, le nouveau mot prend une forme grammaticale déjà prévue par la langue, soit celle des verbes d'origine chinoise, construits par l'ajout du morphème する *suru* 'faire' (ici en style neutre, éventuellement conjugué) à la base connective sino-japonaise; par exemple, le verbe anglo-japonais アピールする *apiirusuru* 'to appeal' a une forme identique à un verbe sino-japonais tel que 分析する *hunsekisuru* 'analyser'. Le contact des langues peut bien provoquer des transformations de la grammaire, mais la cause n'en est pas alors le changement de type d'écriture.

L'analyse sémiotique proprement dite commencera par dégager les composantes du signe écrit de la langue japonaise, tel qu'illustré par la phrase-

exemple. Le *fondement* de l'écriture japonaise comme signe est l'apparence matérielle qu'elle offre, dont on peut dégager une structure logique déterminée par l'objet que le signe représente, la langue parlée usuelle, et déterminant à son tour un interprétant, la langue écrite. L'écriture japonaise ne saisit en son fondement que certains aspects de la langue parlée, soit certains lexèmes, morphèmes, syllabes et mores et une certaine structure syntaxique de ces éléments<sup>20</sup>. Elle fait ressortir ces aspects d'une façon plus précise que la langue parlée, mais en néglige d'autres dans sa sélection (par exemple, la tonalité). Elle est donc une abstraction de la langue parlée qui n'en retient que certains traits. Ces traits sont inscrits et fixés dans la matière de l'écriture, une forme davantage contrainte par l'habitude que la langue parlée. Dans l'exemple, on peut reprendre les deux phrases en ne s'intéressant qu'à leur aspect graphique et en considérant quelles unités linguistiques chaque signe de la phrase représente, ainsi que quelle syntaxe l'ensemble fait graphiquement ressortir. Le fondement des deux phrases est une alternance de *kanji* □, *hiragana* ●, *katakana* ○ et ponctuation selon l'ordre suivant:

日本語の基本文は盆栽文ですが、フランス語はクリスマスツリー文です。

□□□●□□□●□□□●●●、○●○○□●○○○○○○○○○□●●●。

日本語のベーシック文はボンサイ文ですが、フランス語はクリスマスツリー文です。

□□□●○○○○□●○○○○□●●●、○○○○□●○○○○○○○○○□●●●。

Sur le support matériel de la feuille d'assertion, l'écriture est tout d'abord contrainte par la linéarité de la phrase inscrite, semblable à l'écoulement temporel de la parole. La ponctuation donne ensuite les limites hors tout, ainsi qu'une certaine structure interne, de la phrase. Dans l'exemple, le point ` marque la fin de la phrase et la virgule ` ` sépare la première proposition de la seconde. Les morphèmes et syllabes représentés par des *kanji* □ sont aussi distingués des mores représentées par des *kana* ●○, ce qui est une abstraction de l'étude de la langue écrite, la langue parlée

<sup>20</sup> Il n'est pas évident que l'écriture reprenne exactement la structure syntaxique de la langue parlée. La langue japonaise classique de style *kanbun* en offre un exemple par excellence, l'écriture se faisant dans l'ordre syntaxique du chinois, pour ensuite être interprétée au cours de la lecture en reconstruisant l'ordre syntaxique du japonais.

ne les distinguant pas. Avec une connaissance un peu plus profonde de la grammaire élémentaire du japonais, on reconnaît de plus dans l'alternance entre *kanji* □ (ou *katakana* ○) et *hiragana* ● une structure syntaxique correspondant à la structure thème-commentaire. On constate ainsi dans l'exemple que la transformation de l'écriture dans le sens de l'augmentation des *katakana* ne change pas la structure syntaxique de la phrase, ponctuée d'une phrase à l'autre de la même façon par les *hiragana* ●, le point et la virgule. Les lectures spécifiques des signes écrits renvoient finalement de diverses manières à la prononciation de la langue parlée. Telle est donc la forme générale du signe écrit pris en son fondement, qui contraste avec la forme plutôt vague de la langue parlée.

L'*objet* de l'écriture japonaise, la langue parlée usuelle, est plus fluide et éphémère que son support écrit, qui fixe les paroles dans l'espace et les fait perdurer dans le temps. Il peut être décomposé, pour chaque *kanji* ou groupe de *kanji*, en mots, morphèmes ou phonèmes représentés et pour chaque *kana* en mores représentées. Il peut aussi être saisi en un tout, comme dans la représentation diagrammatique de la structure syntaxique de la phrase et du texte. L'*objet immédiat* de l'écriture japonaise est la parole pensée ou entendue, en langue japonaise. La phrase-exemple peut ainsi représenter une pensée immédiate du scripteur ou un énoncé entendu par ce dernier. L'*objet dynamique* est l'idée vague que l'on cherche à représenter en la précisant dans cette langue et ces phrases déterminées, mais qui pourrait être exprimée autrement en d'autres phrases et dans d'autres langues. C'est la proposition logique du grammairien sous-tendant vaguement la phrase-exemple inscrite par le scripteur. .

L'*interprétant* du signe écrit japonais, la langue écrite, est une forme davantage contrainte que son objet, car précisée par la représentation. L'*interprétant immédiat* est le message transmis au lecteur en langue japonaise. C'est ce que le lecteur comprend effectivement de la proposition inscrite sur la feuille d'assertion. La phrase-exemple est ainsi un énoncé de la grammaire qui permet au lecteur de saisir certains



traits de la langue japonaise dans sa comparaison à la langue française. L'interprétant *dynamique* est le processus d'écriture et de lecture du signe, sa traduction en parole et en pensée. Il ne s'agit pas seulement d'un processus psychologique et physique, car on peut aussi l'analyser logiquement en tant que processus sémiotique de construction d'une signification, la sémiose. Le scripteur et le lecteur sont conditionnés par la forme de l'écriture, son fondement, et le processus d'interprétation du signe écrit est donc dirigé dans un certain sens; il s'actualise d'une manière déterminée. L'interprétant *final*, l'effet visé, est la compréhension du message japonais d'origine telle que désirée par le scripteur, mais aussi par le lecteur. C'est la signification déterminée que la représentation adéquate de l'objet construirait éventuellement: une proposition logique spécifique, dans le cas d'une phrase, ou une langue écrite idéale, dans le cas de la langue usuelle. La proposition logique qui sous-tend la phrase-exemple, lorsque idéalement précisée, en constituerait l'interprétant final. Le grammairien énonçant cette proposition en partagerait donc avec le scripteur et le lecteur la signification exacte dans un contexte similaire. Ces derniers se feraient une représentation adéquate de la proposition logique réelle, celle que le grammairien a l'intention d'exprimer.

La prochaine étape de l'analyse consiste à déterminer quels types de signes sont opérants dans l'écriture japonaise et dans le cas spécifique des *katakana* qui nous intéresse. Les signes de la langue parlée ou écrite sont avant tout en leur fondement des *légisignes*, car ils ont été institués par convention, explicitement ou non. Les *kanji* et les *kana* font ainsi l'objet de recommandations de la part du gouvernement japonais: les formes des *kana* ont été standardisées et des listes de *kanji* ont été publiées afin d'en limiter le nombre communément en usage. Ces légisignes se manifestent actuellement en tant que sinsignes, leurs occurrences matérielles. Cependant, dans leur composition et par leur alternance au sein de la phrase, les signes écrits font ressortir une certaine structure syntaxique et forment en cela un *diagramme* de la langue, un signe iconique qui représente son objet en vertu d'une similarité entre les relations de sa propre forme (son fondement) et les relations de la forme de l'objet. L'écriture

japonaise en tant que diagramme de la langue japonaise est donc un *légisigne iconique rhématique*. Dans le cas de la phrase-exemple, la diagrammaticité du signe écrit est manifeste si l'on considère la structure thème-commentaire indiquée par l'alternance des *kanji* □ (ou *katakana* ○) et des *hiragana* ●. La transformation de *kanji* en *katakana* n'affecte en rien l'aspect diagrammatique de l'écriture, pour autant que l'on sache différencier les deux types de *kana*. La distinction entre la première et la seconde intention qui fonde cette diagrammaticité est quand même un peu embrouillée, car les deux types de *kana* sont moins distincts entre eux, dans leur forme graphique et leur fonction représentative (moraique et non morphémique), qu'ils ne le sont des *kanji*. Le passage du terme 日本語 *nihongo* à la particule conjonctive の *no*, puis au terme ベーシック *beeshiku*, dans le thème 日本語のベーシック文は *nihongo no beeshiku bun wa*, l'illustre bien.

D'un point de vue à la fois grammatical et graphique, les termes de seconde intention écrits en *hiragana*, tels que les particules, les flexions et les marqueurs d'existence, en ponctuant la phrase et en rendant sa structure syntaxique manifeste, possèdent un certain aspect indexical, tels des *légisignes indexicaux rhématiques*; mais en modalisant les relations logiques de la proposition de manière plus fine qu'un simple index, qui ne fait qu'indiquer son objet, ils jouent un rôle davantage conventionnel et se rapprochent en cela du *légisigne symbolique rhématique*. Dans l'exemple, la particule conjonctive の *no* 'de' se fond syntaxiquement dans le thème de la première proposition; la particule conjonctive が *ga* 'mais' unit les deux propositions en exprimant un certain sentiment d'opposition, la distance syntaxique entre les propositions devant tout de même être soulignée par la virgule; et la copule です *desu* marque l'existence du rapport entre le terme qu'elle détermine et le reste de la proposition selon un certain niveau de politesse, tel un emballage rendant la proposition mieux présentable. La compréhension de la nuance que chacun de ces termes apporte à la phrase demande une plus grande connaissance de la grammaire

japonaise qu'un simple index. Seule la particule は *wa*, en thématisant le terme auquel elle est adjointe, c'est-à-dire en le mettant à distance et en le pointant du doigt, agit principalement comme un index et constitue en cela un *légisigne indexical rhématique*. Les termes de première intention, tels les noms et les bases connectives des verbes ou des adjectifs, sont quant à eux des *légisignes symboliques rhématiques* plus authentiques, car c'est par eux que la proposition acquiert sa compréhension. Ils comportent néanmoins un certain aspect indexical puisque c'est eux qui ancrent la proposition dans la réalité actuelle. La complexité de leur forme graphique en *kanji*, comparée aux autres éléments en *kana*, reflète aussi, sous un aspect iconique cette fois, l'importance de leur charge sémantique. Ceci nous confirme bien que les symboles peuvent impliquer des index et des icônes et même que les termes de seconde intention écrits en *kanji* participent de la sorte à la diagrammaticité de l'écriture.

Les *kanji* et les *kana*, en tant que graphèmes abstraits de leur fonction grammaticale, se distinguent aussi dans leurs aspects sémiotiques. Les *kana* sont des signes phonétiques, représentant des mores, et sont donc de purs *légisignes symboliques rhématiques*. Ils se lisent directement, même si l'on ne comprend pas le sens des mots ni de la phrase. Il n'est pas nécessaire de les mettre en relation avec d'autres signes dans le contexte de la phrase pour les lire. Les *kanji* sont pour leur part des signes plus complexes et leur composition interne est exploitée afin de reconstruire leur signification. Ils peuvent être analysés en éléments plus petits entretenant entre eux des relations signifiantes (des ensembles de traits ou de radicaux). Ils constituent en cela des *légisignes symboliques dicents*, bien que dans leur fonction normale de représentation, lorsqu'ils sont immédiatement reconnus et demeurent transparents, leur aspect symbolique dominant reste rhématique. Ces *légisignes symboliques rhématiques* sont toutefois imparfaits, car leur interprétation correcte nécessite une mise en contexte, plusieurs lectures étant possibles. En tant que rhèmes, ils déterminent l'interprétation en vertu de caractères propres à leur objet,

relatifs au sens et au son des mots représentés, mais offrent plusieurs possibilités à cet égard et sont donc des signes rhématiques généraux plutôt que déterminés.

L'aspect dicent secondaire, mais pertinent à l'analyse, des *kanji* est perdu dans leur transformation en *katakana*, alors qu'ils se trouvent en quelque sorte aplanis (et allongés). Les *kana* de ベーシック *beeshiku* 'basic' ne s'analysent pas plus avant que les mores qu'ils représentent, mais les *kanji* de 基本 *kihon* 'fondement' ont chacun plusieurs lectures possibles qui permettent d'en reconstruire le sens de diverses manières; par exemple 基 peut aussi se lire *moto*, signifiant 'base' et donnant entre autres le verbe 基づく *motodzuku* 'basé sur, tirant son origine de', tandis que 本 peut également se lire de la même façon *moto* 'origine', tous autant d'indices à la lecture et la compréhension du mot 基本. L'aspect rhématique des *katakana* est cependant plus évident que pour les *kanji*, la phonétisation faisant plus directement référence à son objet, la more.

L'écriture mixte *kanji-kana* est quant à elle le *légisigne symbolique dicent* le plus authentique du système. Elle est composée de quasi-propositions graphiques (des dicisignes), qui donnent accès au sens de leurs objets, des phrases de la langue japonaise. Les signes de l'écriture mixte informent le lecteur et scripteur quant au son et au sens à accorder aux termes, par leur symbolicité rhématique, et aux propositions, par leur diagrammaticité. Les sujets logiques de la quasi-proposition graphique:

日本語の基本文は盆栽文ですが、フランス語はクリスマスツリー文です。

sont les signes de première intention écrits en *kanji* et en *katakana*: '日本語', '基本文', '盆栽文', 'フランス語', 'クリスマスツリー文'; tandis que son prédicat logique général est la relation représentée par le diagramme de l'alternance entre *kanji*, *kana* et ponctuation:

□□□●□□□●□□□●●●、○○○○□●○○○○○○○○○○□●●。

Il est rendu déterminé par les signes de seconde intention écrits en *hiragana*: 'の'.

‘は’, ‘です’, ‘が’, ‘は’, ‘です’. Le prédicat logique ne change pas avec la transformation en *katakana*, seuls les sujets logiques étant affectés: l’ancrage dans la réalité actuelle est modalisé par de nouvelles formes spécifiques de l’écriture, aux aspects sémiotiques différents. Ainsi, la transformation de l’écriture japonaise ne change pas sa structure syntaxique, mais bien son rapport à la langue usuelle et au monde, sa sémantique. Nous comprenons également, à présent, que l’écriture saisie en diachronie, dans sa transformation historique, puisse constituer un argument, une quasi-proposition se transformant en une autre. Les nuances sémantiques laissent perdurer une certaine structure syntaxique qui se constitue par l’habitude en règle syntaxique. Une certaine tendance évolutive dans le sens de la phonétisation de l’écriture peut aussi être perçue d’un autre point de vue. L’examen plus approfondi de ces arguments sera le propre de la critique logique.


L’analyse logique critique de l’écriture japonaise cherche à déterminer jusqu’à quel point le signe écrit constitue une représentation adéquate de son objet, c’est-à-dire de la langue japonaise et du langage logique qui lui est sous-jacent. Elle critique l’information véhiculée par le signe et ne s’occupe donc que des signes qui informent, tels que les légisignes, symboles, dicisignes et arguments. L’écriture, au premier abord, ne montre pas de façon explicite quel est son interprétant final et elle ne semble donc pas un argument, mais l’analyse sémiotique en a distingué au niveau de la grammaire spéculative des aspects informatifs: tout signe écrit est en son fondement un légisigne et peut être, dans son rapport à l’objet, un symbole et, dans son rapport à l’interprétant, un dicisigne. Toutefois également, dans sa transformation historique, l’écriture constitue bien un argument implicite, que l’analyse critique classera selon les types d’inférence et dont elle jugera de la validité. Il s’agit donc de critiquer chaque type de signe informatif distingué dans l’écriture japonaise et de voir si la transformation de l’écriture dans le sens de l’augmentation des *katakana* la rend plus apte à représenter son objet, la langue japonaise usuelle. La comparaison avec les ~~88~~ sera ici utile, faisant contraster les objets et buts spécifiques de chaque écriture.

Le but principal de l'écriture japonaise est de transmettre le message en langue japonaise le plus fidèlement possible afin de permettre la communication effective de l'information du scripteur au lecteur. Le signe écrit doit pour cela tendre à la transparence, il ne doit pas se manifester pour lui-même, mais seulement pour son objet. La notation des *gō*, cependant, a pour fonction principale de permettre l'analyse logique, par le retour réflexif sur le signe et la critique subséquente. La logique qui est sous-jacente à sa représentation graphique est tout aussi fondamentale que celle que le logicien tente de découvrir dans d'autres phénomènes. L'analyse de la notation participe donc à l'analyse logique qu'elle supporte. Les signes de l'écriture japonaise et des graphes existentiels représentent-ils leur objet de manière adéquate? Forcément ces signes sont contraints par la forme de leur fondement et ne peuvent s'identifier parfaitement à leur objet. Mais ils visent un certain but et s'ils permettent de l'atteindre, alors on peut considérer qu'ils constituent des représentations adéquates de leur objet. L'adéquation de la représentation est relative à l'effet visé. Le but du signe est son interprétant final, le processus qui mène au nouveau signe, son interprétant dynamique, et le nouveau signe effectivement produit, l'interprétant immédiat. L'analyse logique critique doit évaluer l'adéquation de l'interprétant immédiat à son objet en vertu de l'interprétant final. La considération de l'interprétant dynamique permet quant à elle de comprendre comment s'opère cette mise en relation.

Dans le cas des graphes existentiels, l'analyse portera sur le vocabulaire élémentaire de la notation. Le vocabulaire élémentaire des *gō* en leur partie Beta est composé de symboles de sujets, de la coupure (symbolique), de la ligne d'identité (iconique) et implicitement de la juxtaposition. La symbolicité des sujets et de la coupure, de même que l'iconicité de la ligne d'identité sont-elles les aspects sémiotiques les plus appropriés à faire ressortir lors de la représentation de la logique des propositions analysées? Les sujets logiques sont des index, des termes à la signification déterminée qui ancrent la proposition dans la réalité actuelle. Les signes représentant ces sujets seraient donc idéalement des index ou plus exactement des

légisignes indexicaux rhématiques. Peirce donne le plus souvent dans ses exemples de graphes des sujets tels que «est un homme» et «est mortel» (CP 4.407, 1903), donc des légisignes symboliques rhématiques, mais l'archétype du sujet logique en tant que légisigne indexical rhématique serait plutôt un pronom démonstratif tel que «ceci» ou «cela», ou même une simple lettre de l'alphabet telle qu'utilisée dans la notation de la logique formelle contemporaine (les exemples de graphes donnés dans la correspondance à Lady Welby utilisent de telles lettres, cf. S&S: 94-130, 1909). L'illustration commune par des symboles n'est donc pas la plus adéquate, mais poursuit sans doute un but pédagogique secondaire à l'analyse du raisonnement proprement dite et rend à cet effet la notation plus familière en utilisant des mots de la langue usuelle. L'emploi plus technique des lettres de l'alphabet est cependant tout à fait apte à représenter les sujets logiques en leur caractère essentiel d'index. La négation est quant à elle une catégorie particulière de la qualité et la négation logique modalise donc la qualité d'un terme ou d'une proposition. Son signe serait idéalement un légisigne iconique rhématique. La coupure est suggestive de cette modalisation, mais ne l'opère pas sans une convention explicite, son lien avec la négation restant contingent. Un changement de couleur des signes niés aurait peut-être été plus adéquat. La coupure permet cependant la lecture endoporeutique, de l'extérieur vers l'intérieur du graphe, une convention facilitant l'interprétation. La relation d'identité constituant le prédicat général de la proposition est finalement l'expression la plus simple de l'essence de la proposition. Son signe le plus adéquat serait donc une icône la plus authentique possible. La ligne d'identité, par la continuité de son trait reliant les symboles de sujets, est un signe iconique rhématique des plus adéquats dans le cadre d'une analyse logique nécessitant l'emploi d'une notation conventionnelle, en son fondement un légisigne. La ligne d'identité est de la sorte un légisigne iconique rhématique, le plus approprié des signes vu les contraintes formelles imposées par le type de notation servant à l'analyse du raisonnement. Les graphes existentiels font donc ressortir, dans la composition graphique de leurs signes explicites, la structure logique des propositions et arguments qu'ils représentent, en exploitant divers aspects

sémiotiques du signe qui correspondent aux divers aspects de la réalité.

Dans le cas de l'écriture japonaise, l'analyse portera sur les principaux signes distingués dans l'examen de la grammaire spéculative, soit: l'écriture mixte *kanji-kana* et l'argument de la transformation en *katakana*. La quasi-proposition graphique de l'écriture mixte est composée de sujets logiques et d'un prédicat logique général. Les sujets logiques sont, comme dans les  des index et leurs signes idéaux, dans une représentation conventionnelle servant à l'analyse du raisonnement, seraient des légisignes indexicaux rhématiques. Mais le but de l'écriture japonaise est de représenter une langue usuelle, servant avant tout à la communication effective entre interlocuteurs, et les légisignes symboliques rhématiques que sont les *kanji* et *katakana*, représentant les sujets logiques de l'écriture, jouent convenablement leur rôle: ils ancrent la proposition dans une langue conventionnelle et non seulement dans le monde actuel. Les *kanji* sont même à ce sujet un peu plus appropriés que les *katakana*, car ils tendent à la symbolicité dicente, leur interprétation interne ou en contexte étant plus complexe; tandis que les *kana* tendent à l'indexicalité rhématique, indiquant chacun tel son déterminé. Dans un contexte sociolinguistique où la connaissance de la convention de l'écriture fait défaut, les *katakana* sont cependant préférables, un but différent d'accessibilité à l'information étant alors poursuivi. Le prédicat logique général représenté par l'écriture mixte est pour sa part la syntaxe de la langue japonaise, l'organisation des relations logiques propre à cette langue. Le diagramme, un sous-type de légisigne iconique rhématique, en est le type de signe idéal, reflétant en son fondement la structure relationnelle propre à la syntaxe. Le diagramme de l'alternance entre types d'écriture, en indiquant la structure fondamentale thème-commentaire, est un signe de la syntaxe japonaise des plus adéquats. Il est quelque peu embrouillé par l'utilisation des *hiragana* dans la structuration interne et non seulement externe du thème et du commentaire, mais n'en demeure pas moins un signe explicite de la syntaxe japonaise dans son ensemble. L'écriture mixte, par le jeu entre ses deux composantes logiques, représente donc



adéquatement la nature propositionnelle de la langue japonaise.

Les transformations actuelles de l'écriture japonaise présentent un certain aspect argumentatif. L'objet de cet argument est le contact des langues auquel est actuellement sujette la langue japonaise. L'assimilation de mots étrangers, principal effet du contact des langues, ne modifie pas la structure syntaxique fondamentale de la langue, mais change bien la coloration, le ton, la nuance de ses termes: un certain aspect qualitatif de la langue est transformé. La langue japonaise en tant que signe détermine son interprétant en vertu de nouvelles qualités premières de son fondement. La forme des mots d'origine étrangère assimilés. Sa rhématicité est donc affectée. La représentation de ces mots par des *katakana* et l'augmentation significative du nombre de *katakana* dans le texte japonais sont un signe adéquat de la transformation de la langue japonaise. Les *katakana* offrent un aspect qualitatif différent de celui des *kanji*, qui transforme la rhématicité des termes de la quasi-proposition. En quoi consiste l'argument? L'argument de la transformation actuelle de l'écriture japonaise est une inférence déductive dont la règle reste implicite. Cette règle, énoncée de façon générale, est que si seuls les sujets logiques de la quasi-proposition sont modifiés et non son prédicat logique général, alors la structure fondamentale de la langue japonaise reste la même, car c'est la relation d'identité du prédicat qui fonde sa syntaxe. Énoncée de manière spécifique à l'écriture japonaise, cette règle devient: si seuls les légisignes symboliques rhématiques des termes de première intention, sujets de la quasi-proposition, sont modifiés, alors le diagramme fondamental de l'écriture, le prédicat général, reste le même. Le cas actuel observé est une transformation de la rhématicité des termes de première intention de l'écriture japonaise. Le résultat, perçu à travers la diachronie, est que le diagramme de l'écriture reste le même, de même que la syntaxe de la langue. Nous pouvons finalement illustrer et résumer l'argument de la manière suivante:

日本語の基本文は盆栽文ですが、フランス語はクリスマスツリー文です。

日本語のベーク文はボンサイ文ですが、フランス語はクリスマスツリー文です。

□□□●□□□●□□□●●●、○○○○□●○○○○○○○○○○□●●。

□□□●○○○○□●○○○○□●●●、○○○○□●○○○○○○○○○○□●●。

Règle.—Si seule la rhématicité des termes de première intention de l'écriture japonaise est modifiée, alors son diagramme reste le même.

Cas.—Seule la rhématicité des termes de première intention de l'écriture japonaise est modifiée.

∴ Résultat.—Le diagramme de l'écriture japonaise reste le même.

### 2.2.3. Critique de l'analyse sémiotique

Le retour réflexif et critique sur l'analyse sémiotique permettra à présent de mieux saisir les aspects épistémologiques de l'application de la théorie sémiotique à l'étude de l'écriture. La réflexion sera élaborée à partir des catégories particulières de la signification et de la modalité et permettra de juger du bien-fondé de l'application de la sémiotique. Le retour se fera d'abord sur la théorie générale de l'écriture comme signe élaborée, puis sur l'application spécifique à l'écriture japonaise et le problème de sa transformation actuelle. J'examinerai plus spécifiquement les concepts et les types d'inférence utilisés, en définissant les concepts philosophiques de la sémiotique et les concepts idioscopiques de la linguistique et en déterminant comment s'effectue la transformation d'un type de concept en l'autre. Je ferai ainsi ressortir l'argument qui justifie le passage de la sémiotique à la science de l'écriture.

Les concepts philosophiques de la sémiotique sont des concepts généraux servant de normes au raisonnement. Prenons par exemple les concepts sémiotiques de *fondement* en tant que constituant du signe et de *diagramme* en tant que type de signe. Ces deux concepts réfèrent à une certaine structure de la réalité, que la sémiotique

philosophique cherche à représenter. Ce sont des concepts philosophiques en ce qu'ils s'appliquent à l'expérience commune de la réalité actuelle. Ce sont aussi des concepts sémiotiques en ce qu'ils s'appliquent plus spécifiquement à la pensée qui se développe de signe en signe. Ils servent finalement de normes au raisonnement en ce qu'ils constituent des principes directeurs pour toute réflexion systématiquement ultérieure sur les représentations nécessaires de la réalité propres à la science. Le fondement représente ainsi un élément de la structure du signe, l'aspect selon lequel le signe en soi détermine la représentation, que l'on se *doit* de considérer dans toute représentation adéquate de la réalité. Le diagramme, en représentant un type de signe, rend quant à lui explicite l'aspect selon lequel le signe représente un ensemble de relations réelles, ce que l'on se *doit* également de considérer dans la représentation particulière de la réalité en vertu des relations propres à un objet. La sémiotique inaugure donc le mouvement réflexif et critique de la pensée, qui fait alors retour sur ses propres représentations, et sert en cela de fondement à toute représentation scientifique. Le concept sémiotique exprime de la sorte une relation possible en voie d'actualisation dans la représentation d'un objet réel par son signe.

Les concepts idioscopiques de la linguistique sont des concepts généraux servant à la classification des langues et de leurs éléments. En classifiant des propositions qui peuvent se constituer en arguments, la linguistique tend aussi à représenter les lois du langage. Par exemple, les règles grammaticales sont des propositions pouvant composer des arguments d'une théorie de la syntaxe. Ces règles, lorsque dûment justifiées par les arguments qu'elles composent, deviennent effectivement des lois de la langue à laquelle elles s'appliquent. Les règles grammaticales ordinaires sont cependant des propositions constitutives d'une théorie linguistique construite par le bas, à partir des données factuelles accumulées dans les recherches de cette science idioscopique, attachée à l'observation des faits propres aux langues spécifiques. Les concepts linguistiques qui nous intéressent sont plutôt ceux dérivés de la sémiotique, tels qu'élaborés dans l'analyse de l'écriture des sections

précédentes. Prenons ainsi pour exemple les concepts de *fondement de l'écriture*, tel que développé dans la théorie générale de l'écriture comme signe, et de *diagramme de l'écriture*, tel que développé dans l'analyse de l'écriture japonaise et de ses transformations actuelles. Ces concepts élaborés à partir de la sémiotique rentrent eux-mêmes dans la composition d'une théorie de la syntaxe et de la sémantique graphiques de l'écriture. Le fondement de l'écriture est la forme spécifique d'un signe déterminé, l'écriture, qui détermine la représentation de la réalité par ce signe. Le concept linguistique de fondement de l'écriture est donc à la fois mieux défini et plus général que le concept sémiotique de fondement tout court, car sa compréhension et son extension sont précisées: il ne s'agit plus du signe, mais de l'écriture, un ensemble spécifique de signes comprenant toutefois plusieurs types d'écriture eux-mêmes définissables plus avant. Le diagramme de l'écriture est de la même façon un aspect de l'objet réel plus précis de la langue rendu explicite par l'écriture, dont plusieurs langues et écritures peuvent cependant offrir des formes différentes. Les sciences idioscopiques achèvent donc le mouvement réflexif de la pensée en le faisant porter, dans un retour pragmatique, sur des objets spécifiques de la réalité actuelle, dont la considération mènera ultimement à certaines conduites contrôlées par la raison. Le concept idioscopique exprime ainsi une relation nécessaire entre la représentation et la réalité représentée, une loi de la nature ou du développement naturel de l'activité humaine.

L'épistémologie, suite à la distinction et la définition des différents types de concepts généraux, peut aussi effectuer un retour critique sur la transformation de certains concepts en autres concepts, tel que l'effectue la logique critique au sujet des signes informatifs. L'objet sémiotique plus précis de l'épistémologie est la connaissance, qui est définie classiquement comme une croyance vraie justifiée. Cette croyance est une proposition constituée de rhèmes. Elle est considérée vraie lorsque les sujets de ces rhèmes réduits à la relation d'identité fondamentale, de même que la structure représentée par ces rhèmes en tant que prédicats généraux, s'accordent avec

la réalité actuelle. Elle est de plus justifiée par un argument qui la relie logiquement à d'autres propositions vraies, lui donnant de la sorte des points d'ancrage supplémentaires dans la réalité actuelle, qui viennent assurer sa propre adéquation au réel. Quel est l'argument qui justifie la transformation des concepts sémiotiques en concepts linguistiques? Le principal type d'inférence par lequel les concepts philosophiques de la sémiotique sont transformés en concepts idioscopiques de la linguistique est la déduction. Dans le cas du diagramme, par exemple, l'argument déductif spécifique qui justifie son application à l'écriture prend pour règle le principe directeur de la sémiotique suivant: si un signe entretient sous un certain aspect avec son objet une relation de similitude en vertu de relations propres à l'objet et au signe, alors ce signe est un diagramme. Le cas auquel il s'applique est le fait constaté que: l'écriture est un signe qui sous un certain aspect entretient avec son objet spécifique, la langue usuelle, une relation de similitude en vertu de relations propres à lui-même et à ce dernier. Le résultat en est que: dans la réflexion du linguiste sur la représentation de l'objet réel de la langue usuelle qu'est l'écriture, ce dernier signe est interprété comme un diagramme. La sémiotique fournit de la sorte une règle à l'interprétation d'un cas spécifique de la linguistique, interprétation qui produit un concept linguistique. Les concepts sémiotiques sont donc des termes de la proposition servant de règles, qui sont repris dans une version plus précise et généralisable à un ensemble d'objets actuels, en tant que concepts idioscopiques. L'inférence effectuée n'est pas en cela une simple déduction, mais un type d'inférence déductive plus précis, comprenant un certain aspect abductif: la spécification (*descent*) du concept de diagramme. La *spécification* est un type d'inférence qui augmente la compréhension d'un concept tout en diminuant l'extension, et augmente globalement l'information véhiculée (sa part abductive). C'est à la fois une détermination (augmentation de la compréhension) et une restriction (diminution de l'extension) (CP 2.422-29, 1867, 1893). Dans le cas de la transformation du concept de diagramme, un nouveau concept est produit, le diagramme de l'écriture, suite à une augmentation de la compréhension, l'acquisition de la qualité d'écriture, et une diminution de l'extension du concept, la

limitation aux seuls signes écrits. L'argument peut finalement être schématisé de la façon suivante:

Règle.—Si un signe entretient avec son objet une relation de similitude en vertu de relations propres à l'objet et au signe, alors ce signe est un diagramme.

Cas spécifique.—L'écriture est un signe qui entretient avec son objet, la langue usuelle, une relation de similitude en vertu de relations propres à lui-même et à ce dernier.

∴ Résultat.—L'écriture est un diagramme de la langue usuelle.

Le dernier moment de la réflexion d'ordre épistémologique est l'interprétation générale de l'argument distingué, replaçant ce dernier dans l'ensemble du système peircéen et allant dans le sens du pragmatisme. Les concepts sémiotiques ont été dits fonder la réflexion systématiquement ultérieure sur les représentations de la science, mais le système peircéen renvoie en fait à toute une ontologie. Chaque niveau du système est caractérisé par un ensemble de catégories, qui spécifient le point de vue que ce premier prend sur la réalité. La transformation des concepts scientifiques correspond donc à un changement de niveau ontologique; ainsi les concepts sémiotiques, extraits de leur situation particulière au sein des sciences philosophiques normatives, ont-ils été appliqués à l'étude de l'écriture, une science idioscopique psychique. La réflexion à ce sujet s'effectuant par les signes du langage, on se rend aussi compte que le point de vue sémiotique sur l'activité scientifique implique qu'au langage soit conféré un statut particulier parmi les objets constituant la réalité: le langage occupe plusieurs niveaux de la réalité et permet de passer d'un niveau à l'autre. Ce serait son aspect médiateur en tant que signe triadique qui ressortirait ici et le caractériserait avant tout.

En quoi la réflexion épistémologique s'appuie-t-elle sur la doctrine du pragmatisme? L'épistémologie est une science métaphysique, faisant retour sur les connaissances développées par le raisonnement. Le pragmatisme est quant à lui une doctrine de la méthodeutique, science antérieure à la métaphysique et ayant des

conséquences sur cette dernière. La conséquence la plus proprement épistémologique est le faillibilisme ou plus généralement le sens commun critique. Nous reconnâtrons ces conséquences du pragmatisme en mettant en lien deux aspects de la transformation des signes constatés dans la critique logique et la critique épistémologique. Dans l'analyse logique critique, nous avons pu remarquer l'importance de certains types de signe du point de vue de la sémiologie. Un signe qui ne nous informe pas, qui ne développe pas son aspect de Troisième, ne nous affectera que momentanément, en tant que Deuxième, ou inconsciemment, en tant que Premier; ce sont donc les signes informatifs et ultimement les arguments qui nous affectent le plus, en prenant contrôle de notre vie et de notre monde comme représentation. Cependant, les arguments se développent et s'ajustent selon que la confrontation avec la réalité actuelle vienne les confirmer ou non. En faisant ressortir cet aspect de la sémiologie, la critique logique vient fonder le faillibilisme. Dans la critique épistémologique, nous avons aussi vu que les concepts se développent systématiquement dans le sens du retour sur la réalité actuelle, en tant que principes directeurs de représentations déterminées de la réalité, puis d'ensembles de représentations spécifiques. Cette constatation est basée sur des principes de la logique, la déduction et plus précisément la spécification, rendus explicites par la critique logique. Le principe du pragmatisme est donc opérant d'un point de vue épistémologique dans le développement de la connaissance au sein du système des sciences, mais se fonde sur une logique dégagée par l'analyse sémiotique. Finalement, l'analyse sémiotique ne nous a pas fait découvrir la structure logique de la langue, que la grammaire distinguait déjà dans son travail de réflexion théorique à partir de données factuelles, mais a permis, en explicitant les principes directeurs de la représentation par signes, de fonder l'analyse grammaticale et de rendre ses explications plus claires, moins opaques, plus conformes à leur objet. C'est ce que la critique épistémologique nous fait constater.

## Conclusion

L'application de la sémiotique philosophique à l'étude de l'écriture est légitimée par une certaine logique, de la transformation des concepts au moyen d'une inférence valide qui prend la forme d'arguments spécifiques. Cette application, sous son aspect logique, se fonde donc sur la sémiotique en tant que science normative donnant les principes directeurs du raisonnement. La sémiotique se base quant à elle sur la phanéroscopie, qui lui fournit à son tour les catégories universelles et particulières de l'expérience, représentant la structure de la réalité et permettant d'élaborer la réflexion sur les formes générales de la réalité que sont les signes. Le développement des catégories et plus précisément des signes suit de plus un certain ordre, dont le but visé, du retour sur la réalité actuelle afin de réaliser l'adéquation entre la raison individuelle et le monde, est rendu explicite, par un mouvement rétrospectif, dans le principe du pragmatisme. L'adéquation de la raison au réel est le motif même de l'approche sémiotique de l'écriture, qui a pour but de rendre les représentations de la science idioscopique de l'écriture plus conformes à la structure réelle du langage représenté.

L'interprétation de la philosophie peircéenne et son application à l'étude de l'écriture proposées dans ce mémoire possèdent quelques particularités les démarquant de l'exégèse traditionnelle. Tout d'abord, la méthodeutique (le pragmatisme) et la métaphysique ont été présentées en premier, alors qu'elles sont toutes deux les dernières sciences (Troisièmes) de leurs branches respectives, afin de donner dès le départ le but visé des sciences philosophiques, dans le premier chapitre qui représente somme toute un exposé rétrospectif du système peircéen. L'exposé de la phanéroscopie a ensuite été élaboré en présentant non seulement les catégories universelles, mais aussi les catégories particulières, comme fondamentales à la pensée peircéenne, en mettant toutefois l'accent sur les catégories particulières de la modalité et de la signification. L'exposé suivant de la sémiotique ne s'est pas, de la même façon,



limité à la présentation de la grammaire spéculative, mais s'est étendu jusqu'à la logique critique. pour faire finalement retour sur la doctrine du pragmatisme présentée en début de chapitre. La notation logique des graphes existentiels a quant à elle servi d'exemple privilégié d'un système d'écriture développé à partir des principes de la sémiotique.

L'application à l'étude de l'écriture et au cas spécifique de l'écriture japonaise a permis, au second chapitre, de déterminer la portée de la sémiotique philosophique sur une science idioscopique plus précise. Le motif structurant de l'exposé a plutôt été, dans ce chapitre, de partir à chaque fois d'un exemple familier, les théories linguistiques de l'écriture japonaise et la grammaire japonaise, pour ensuite développer l'analyse sémiotique. L'approche sémiotique a permis entre autres de formuler une interprétation originale de la structure syntaxique élémentaire de la langue japonaise et de la fonction signifiante de son écriture. La réflexion épistémologique a finalement permis d'effectuer un retour critique et global sur l'application, qu'elle a justifiée en faisant ressortir l'argument par lequel s'effectue le passage d'un type de concept à un autre. La critique épistémologique a également permis une première ouverture métaphysique de l'analyse sémiotique par le retour réflexif sur cette dernière. J'aimerais suggérer, en conclusion de ce mémoire, deux autres pistes permettant d'ouvrir l'analyse sémiotique plus avant, mais cette fois-ci au sein des sciences normatives du système peircéen, soit celles de l'éthique et de l'esthétique.

#### *Deux ouvertures: l'éthique et l'esthétique*

Peirce a peu écrit sur l'éthique et l'esthétique, mais on retrouve dans son œuvre plusieurs passages qui permettent de reconstruire à peu près sa pensée à ce sujet. Dans le domaine de l'éthique, Peirce suit avant tout la tradition kantienne, qui met l'accent sur l'autonomie du sujet moral et l'importance du devoir. Il fonde de plus

l'éthique sur l'esthétique, tel que nous l'avons vu dans la présentation du système des sciences. La maîtrise de soi est l'ultime moment éthique de la vie et son but doit être de rendre cette vie belle et admirable. La libre volonté est elle-même dirigée vers ce but propre et rien d'autre, si ce n'est que par dérivation (une réflexion de Peirce explicite à ce sujet, dans une lettre à Lady Welby, en S&S: 112, 1909).

Quel lien peut entretenir la théorie sémiotique de l'écriture japonaise avec l'éthique? La théorie sémiotique de l'écriture pourrait ici fonder le retour pragmatiste de la raison sur une dimension éthique plus vaste de la réalité actuelle: le contrôle du développement de la culture. En comprenant mieux les effets des transformations actuelles de l'écriture d'un point de vue sémiotique, on serait plus apte à juger du bien-fondé d'une intervention normative à ce sujet et on pourrait ainsi fonder une véritable politique de l'écriture. Peirce lui-même a réfléchi à un problème analogue à la transformation de l'écriture dans le sens de l'augmentation des *katakana*, soit la réforme de l'orthographe anglaise dans le sens de sa phonétisation. Il était sur ce point plutôt conservateur, son motif étant en cela de sauver l'«esprit» de la langue anglaise, le monde de signification auquel participe et que fonde, d'un certain point de vue non négligeable, l'orthographe de la langue anglaise. Cette position est illustrée dans la citation suivante, qui pourrait servir de leçon à une réflexion ultérieure sur le cas de l'écriture japonaise et sa réforme:

I remember in Rome, in 1870, an Egyptian obelisk, covered with hieroglyphics, surmounted by a gilt cross, and resting on a base with an inscription of Trajan. This monument pleased me greatly, as an epitome of Rome. Probably, ere this, the cross has been removed by those whom it seemed barbarously unhistorical. They were unconscious that it was their own proceeding that was barbarously oblivious of history. But I would not have it restored; for its removal bespeaks the spirit of a new historical phase of the eternal city. English spelling is like Rome: it is a historical composite of the most heterogeneous elements. It is often absurd; but that very absurdity is of value to us. To raze Rome and have it rebuilt by a [Chazago] architect, would be less detrimental to the higher interests of the human race, than to reform English spelling so as to make it quite phonetic. The one

would not only do terrible violence to our sentiments, but would, /no/ doubt, affect the aesthetic development of the world. But even this would not be so bad as to deprive English-writing thought—we will not say of its clothing, for that would be a most inadequate metaphore. To attempt to revolutionize English spelling while leaving Anglo-saxon thought intact, would be like trying to burn up the cellulose of the rose while leaving its color and beauty and significance. (MS 1181 «The Editor's Manual. English Spelling.», c. 1886-9, 1901?)

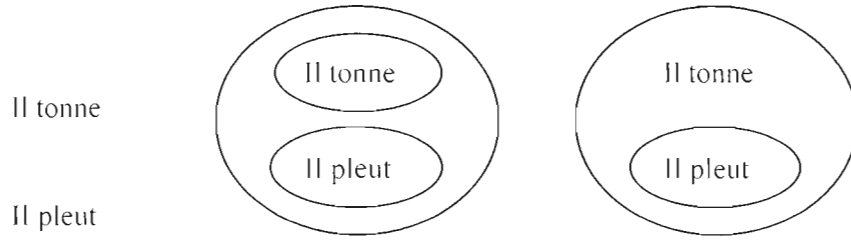
L'esthétique à son tour ne consiste pas en une pure contemplation de la Première-té. car il s'agit d'une science possédant une part importante de Troisième-té. un certain type de raisonnement nécessaire. De toute façon, en tant qu'activité humaine, il s'agit aussi d'un type d'expression prenant le point de vue du phanéron sur lui-même et ses trois aspects fondamentaux, omniprésents et irréductibles. Le jugement esthétique consiste en un retour à un certain degré de Première-té. mais reste, en tant que représentation de la réalité, toujours soumis à l'inévitable triadicité du monde phanéronique. De ce point de vue, la calligraphie, l'un des arts majeurs de la culture japonaise, bien qu'elle tend le plus souvent à régresser à un stade qualitatif plus élémentaire, n'en reste pas moins un art de l'écriture, un produit de la culture et de son mode conventionnel d'expression. Seulement, l'art de la calligraphie donne un point de vue qualitatif sur le phanéron et se distingue en cela de la science de l'esthétique, qui tend à interpréter rationnellement le phénomène de la contemplation des qualités. La réflexion suivante de Peirce rend explicite cette clé de la compréhension de l'art:

...and ignorant as I am of Art. I have a fair share of capacity for esthetic enjoyment, and it seems to me that while in esthetic enjoyment we attend to the totality of Feeling,—and especially to the total resultant Quality of Feeling presented in the work of art we are contemplating,—yet it is a sort of intellectual sympathy, a sense that here is a feeling that one can comprehend, a reasonable feeling. I do not succeed in saying exactly what it is, but it is a consciousness belonging to the category of Representation though representing something in the Category of Quality of Feeling. (EP2: 190, 1903)

Ainsi, l'analyse sémiotique, en plus de sensibiliser aux diverses perspectives du signe écrit, peut également s'ouvrir aux multiples dimensions du phanéron, ce qui est sans aucun doute la plus importante marque attestant du caractère philosophique de la sémiotique peircéenne. De même que pour les conceptions universelles, qui bien qu'elles ne puissent être davantage analysées en soi, le sont toujours dans leur mise en relation contextuelle (ce qui serait, selon Peirce, l'une des leçons essentielles de la logique des relations, EP2: 219, 1903), lorsque l'analyse sémiotique se parachève intérieurement, la réflexion philosophique qui la soutient peut toujours s'ouvrir et se développer dans le sens des autres sciences philosophiques, des autres sciences heuristiques et même du reste de l'activité humaine. Au terme ultime de cette odyssée de la conscience sémiotique à travers le système peircéen des sciences, nous reconnaissons donc finalement le motif le plus fondamental de ce système, la continuité de la pensée.

## Annexe 1: Les graphes existentiels (parties Alpha et Beta)

*Alpha*



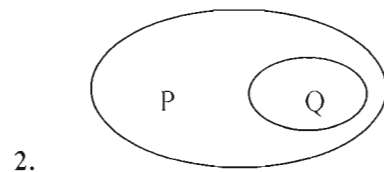
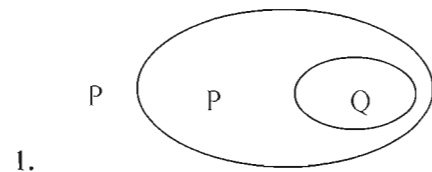
Il tonne et il pleut.

Il tonne ou il pleut.

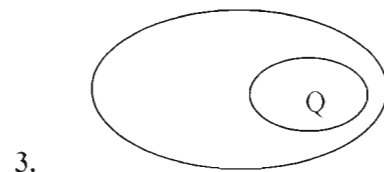
S'il tonne, alors il pleut.

(scroll)

Le *modus ponens* (selon Roberts 1973: 45, avec les règles de Shin 2002):



Effacement de P en aire non-encadrée.

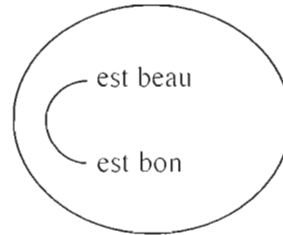
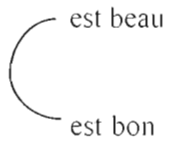


Effacement de P, car P extérieur en 1.



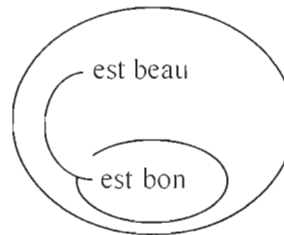
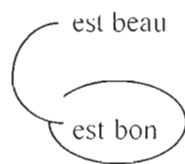
Effacement de la double coupure.

*Beta*



Quelque chose est beau et bon.  
bon.

Il n'est pas le cas que quelque chose soit beau et

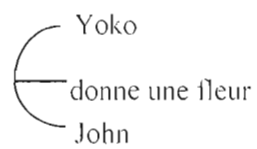


Quelque chose est beau, mais pas bon,  
beau,

Tout ce qui est beau est bon.

(Il n'est pas le cas que quelque chose soit

mais pas bon.)



John donne une fleur à Yoko. (*ligature*)

*Syntaxe d'Alpha* (selon Shin 2002: 37-8. 84-5)

*Vocabulaire:*

symboles propositionnels (*sentence symbols*)

coupure (*cut*) [symbolique]

(juxtaposition [quasi-iconique])

*Règles de formation:*

Un ensemble de graphes Alpha,  $\mathcal{G}_\alpha$ , est le plus petit ensemble satisfaisant les conditions suivantes:

1. Un espace vide est dans  $\mathcal{G}_\alpha$ .
2. Un symbole propositionnel est dans  $\mathcal{G}_\alpha$ .
3. Fermeture par juxtaposition (*juxtaposition closure*): Si  $G_1$  est dans  $\mathcal{G}_\alpha$ , ..., et  $G_n$  est dans  $\mathcal{G}_\alpha$ , alors la juxtaposition de ces  $n$  graphes, c'est-à-dire  $G_1, \dots, G_n$ , est aussi dans  $\mathcal{G}_\alpha$ .
4. Fermeture par coupure (*cut closure*): Si  $G$  est dans  $\mathcal{G}_\alpha$ , alors une seule coupure de  $G$  est aussi dans  $\mathcal{G}_\alpha$ .

*Règles de transformation:*

1. Dans une aire encerclée de façon *paire* (ou non encerclée), disons l'aire  $a$ ,
  - (a) on peut *effacer* n'importe quel graphe, et
  - (b) on peut *dessiner* un graphe  $X$  s'il y a une occurrence de  $X$ 
    - (i) dans la même aire, c'est-à-dire l'aire  $a$ , ou
    - (ii) dans la prochaine aire extérieure à l'aire  $a$ .
2. Dans une aire encerclée de façon *impaire*, disons l'aire  $a$ ,
  - (a) on peut *effacer* un graphe  $X$  s'il y a une autre occurrence de  $X$ 
    - (i) dans la même aire, c'est-à-dire l'aire  $a$ , ou
    - (ii) dans la prochaine aire extérieure à l'aire  $a$ , et
  - (b) on peut *dessiner* n'importe quel graphe.
3. Une *coupure double* peut être effacée ou dessinée autour de n'importe quelle partie d'un graphe.

*Syntaxe de Beta* (selon Shin 2002: 39-41, 139-42. modifiée)

*Vocabulaire:*

- symboles de sujets
- coupure [symbolique]
- ligne d'identité (*line of identity*), abbr. LI [iconique]
- (juxtaposition [quasi-iconique])

*Règles de formation:*

Un ensemble de graphes *Beta*,  $\mathcal{G}_\beta$ , est le plus petit ensemble satisfaisant les conditions suivantes:

1. Un espace vide est dans  $\mathcal{G}_\beta$ .
2. Une ligne d'identité est dans  $\mathcal{G}_\beta$ .
3. Fermeture par juxtaposition: Si  $G_1$  est dans  $\mathcal{G}_\beta$ , ..., et  $G_n$  est dans  $\mathcal{G}_\beta$ , alors la juxtaposition de ces  $n$  graphes, c'est-à-dire  $G_1, \dots, G_n$ , est aussi dans  $\mathcal{G}_\beta$ .
4. Fermeture par sujet: Si  $G$  est dans  $\mathcal{G}_\beta$ , alors un graphe avec un symbole de sujet  $n$ -aire écrit à la jonction de  $n$  extrémités libres dans  $G$  est aussi dans  $\mathcal{G}_\beta$ .
5. Fermeture par coupure: Si  $G$  est dans  $\mathcal{G}_\beta$ , alors un graphe dans lequel une seule coupure est dessinée dans n'importe quelle sous-partie de  $G$  sans croiser un symbole de sujet est aussi dans  $\mathcal{G}_\beta$ .
6. Fermeture par branche: Si  $G$  est dans  $\mathcal{G}_\beta$ , alors un graphe dans lequel une LI dans  $G$  se branche est aussi dans  $\mathcal{G}_\beta$ .

*Règles de transformation:*

1. Dans une aire encerclée de façon *paire* (ou non encerclée), disons l'aire  $a$ .
  - (a) on peut *effacer* n'importe quel graphe. et
  - (b) on peut *dessiner* une LI ou un graphe  $X$  s'il y a une occurrence de  $X$ 
    - (i) dans la même aire, c'est-à-dire l'aire  $a$ , ou
    - (ii) dans la prochaine aire extérieure à l'aire  $a$ .
2. Dans une aire encerclée de façon *impaire*, disons l'aire  $a$ .
  - (a) on peut *effacer* un graphe  $X$  s'il y a une autre occurrence de  $X$ 
    - (i) dans la même aire, c'est-à-dire l'aire  $a$ , ou
    - (ii) dans la prochaine aire extérieure à l'aire  $a$ , et
  - (b) on peut *dessiner* n'importe quel graphe.



3. On peut *allonger* une extrémité libre d'une LI
  - (a) vers l'intérieur à travers une ou des coupures, et
  - (b) vers l'extérieur
    - (i) d'une aire-I à une aire-P
    - (ii) d'une aire-I à une aire-I, ou
    - (iii) d'une aire-P à une aire-P à moins qu'il n'y ait une autre LI
      - (A) qui soit attachée aux mêmes sujets
      - (B) dont la portée soit plus grande que la LI que l'on désire allonger, et
      - (C) dont la partie la plus extérieure soit dans une aire-P.
4. On peut *rétracter* une extrémité libre d'une LI
  - (a) vers l'intérieur
    - (i) d'une aire-I à une aire-P
    - (ii) d'une aire-P à une aire-P, ou
    - (iii) d'une aire-I à une aire-I à moins qu'il n'y ait une autre LI
      - (A) qui soit attachée aux mêmes sujets
      - (B) dont la portée soit plus grande que la LI que l'on désire allonger et
      - (C) dont la partie la plus extérieure soit dans une aire-P, et
  - (b) vers l'extérieur à travers une ou des coupures.
5. On peut *joindre* deux extrémités libres de lignes d'identité
  - (a) dans une aire-I, ou
  - (b) dans une aire-P si les sous-graphes à joindre sont des occurrences du même type.
6. On peut *disjoindre* une ligne d'identité
  - (a) dans une aire-I si les sous-graphes à disjoindre sont des occurrences du même type, ou
  - (b) dans une aire-P.
7. Une *coupure double* peut être effacée ou dessinée autour de n'importe quelle partie d'un graphe.
8. On peut dessiner ou effacer n'importe quelle *branche* d'une ligne d'identité sans traverser une coupure.
9. On peut former ou briser un *cycle* (courbe fermée) d'une branche d'une LI dans la partie la plus intérieure d'une jonction.



*Syllabaires hiragana / (katakana) / translittération en rōmaji*<sup>21</sup>

あ (ア) a	い (イ) i	う (ウ) u	え (エ) e	お (オ) o
か (カ) ka	き (キ) ki	く (ク) ku	け (ケ) ke	こ (コ) ko
さ (サ) sa	し (シ) shi	す (ス) su	せ (セ) se	そ (ソ) so
た (タ) ta	ち (チ) chi	つ (ツ) tsu	て (テ) te	と (ト) to
な (ナ) na	に (ニ) ni	ぬ (ヌ) nu	ね (ネ) ne	の (ノ) no
は (ハ) ha	ひ (ヒ) hi	ふ (フ) fu	へ (ヘ) he	ほ (ホ) ho
ま (マ) ma	み (ミ) mi	む (ム) mu	め (メ) me	も (モ) mo
や (ヤ) ya		ゆ (ユ) yu		よ (ヨ) yo
ら (ラ) ra	り (リ) ri	る (ル) ru	れ (レ) re	ろ (ロ) ro
わ (ワ) wa				を (ヲ) o

Signes diacritiques: ˘ °

Signe remplaçant le *kana* répété: >

Signe remplaçant le *kanji* répété: 々

<sup>21</sup> Le système de translittération Hepburn modifié, qui renvoie à la prononciation anglaise, est utilisé.

*Extraits de texte*

或る日の暮方の事である。一人の下人が、羅生門の下で雨やみを待っていた。

広い門の下にはこの男の外に誰もいない。唯、所々丹塗の剥げた、大きな円柱に、蟋蟀が一匹とまっている。羅生門が、朱雀大路にある以上は、この男の外にも、雨やみをする市女笠や揉烏帽子が、もう二三人はありそうなものである。それが、この男の外には誰もいない。

何故かと云うと、この二三年、京都には、地震とか辻風とか火事とか飢饉とか云う災いがつづいて起った。そこで洛中のさびれ方は一通りではない。旧記によると、仏像や仏具を打破いて、その丹がついたり、金銀の箔がついたりした木を、路ばたにつみ重ねて、薪の料に売っていたと云う事である。洛中がその始末であるから、羅生門の修理などは、元より誰も捨てて顧みる者がなかった。するとその荒れ果てたのをよい事にして、狐狸が棲む。盗人が棲む。とうとうしまいには、引取り手のない死人を、この門へ持って来て、棄てて行くと言う習慣さえ出来た。そこで、日の目が見えなくなると、誰でも気味を悪がって、この門の近所へは足ぶみをしない事になってしまったのである。

羅生門 «Rashômon», in Akutagawa 1969 (1915) (extrait d'un conte)

#### 安倍首相：カタカナ言葉は109回小泉首相の4倍

安倍晋三首相の所信表明演説は政策面でカタカナ言葉が目立つ。「オープンな経済社会」に「イノベーション（技術革新）の創造」と明記するように、具体的な数値目標の代わりにカタカナ言葉を多用することで、斬新なイメージをアピールする狙いもありそうだ。しかし、「美しい国、日本」を掲げ、伝統や歴史を重視する保守色の濃い内容に比べると、ちぐはぐな印象も否めない。

所信表明は全体で8301字。自民党総歳選で訴えた政権構想の内容を網羅的に盛り込んだ結果、就任後初の演説としては森喜朗元首相の4982字、小泉純一郎前首相の6452字より長い。

この中でカタカナ言葉は、ミサイルやテロなど日本語に置き換えにくいものや、国の名前などの固有名詞を含めると、109回も登場。カタカナや役所言葉を嫌った小泉前首相の就任時演説に比べ約4倍の分量だ。

例を挙げると「自宅での仕事を可能にするテレワーク」や「日本がアジアと世界の架け橋となる『アジア・ゲートウェイ構想』の推進」「未来に向けた新しい日本の『カントリー・アイデンティティー』」といった具合。

聞いただけではピンとこないものも多く、多用の効果には疑問符も付きそうだ。

【鬼木浩文】

毎日新聞 2006年9月29日 13時38分

Mainichi Shimbun, 2006/9/29 (article de journal)

## Bibliographie

- Akutagawa, Ryūnosuke 芥川龍之介. 1969. *Akutagawa Ryūnosuke shū* 芥川龍之介集. Tôkyō: Shinchōsha, 569 p.
- Baldwin, James Mark (éd.). 1960 (1925). *Dictionary of Philosophy and Psychology*, 4 vol. Gloucester (Mass.): P. Smith.
- Brent, Joseph. 1993. *Charles Sanders Peirce: A Life*. Bloomington: Indiana University Press, 388 p.
- Carontini, Enrico. 1984 (1983). *L'action du signe*. Cabay: Louvain-la-Neuve, 183 p.
- Chauviré, Christiane. 1995. *Peirce et la signification: introduction à la logique du vague*. Paris: Presses universitaires de France, 288 p.
- Colapietro, Vincent et Thomas Olschewsky (éds). 1996. *Peirce's Doctrine of Signs: Theory, Applications, and Connections*. Berlin, New York: Mouton de Gruyter, 463 p.
- Coulmas, Florian. 1989. *The Writing Systems of the World*. Oxford: Blackwell, 302 p.
- Coulmas, Florian. 2003. *Writing Systems. An Introduction to their Linguistic Analysis*. Cambridge (Angl.): Cambridge University Press, 270 p.
- Deely, John. 1982. *Introducing Semiotics: Its History and Doctrine*. Bloomington: Indiana University Press, 246 p.
- DeFrancis, John. 1984. *The Chinese Language: Fact and Fantasy*. Honolulu: University of Hawaii Press, 330 p.
- DeFrancis, John. 1989. *Visible Speech: The Diverse Oneness of Writing Systems*. Honolulu: University of Hawaii Press, 306 p.
- Deledalle, Gérard. 1979. *Théorie et pratique du signe*. Paris: Payot, 215 p.
- De Tienne, André. 1996. *L'analytique de la représentation chez Peirce: La genèse de la théorie des catégories*. Bruxelles: Facultés universitaires Saint-Louis, 410 p.
- De Tienne, André. 2000. «Quand l'apparence (se) fait signe». *Recherches sémiotiques / Semiotic Inquiry*, 20, p. 95-144.
- Everaert-Desmedt, Nicole. 1990. *Le processus interprétatif: introduction à la sémiotique de Ch.S. Peirce*. Liège: Mardaga, 152 p.
- Fisch, Max. 1986. *Peirce, Semeiotic, and Pragmatism*. Bloomington: Indiana University Press, 464 p.
- Fisette, Jean. 1990. *Introduction à la sémiotique de C. S. Peirce*. Montréal: XYZ, 86 p.
- Fisette, Jean. 1996. *Pour une pragmatique de la signification*. Montréal: XYZ, 299 p.
- Griollet, Pascal. 1985. *La modernisation du Japon et la réforme de son écriture*. Paris: Publications orientalistes de France, 124 p.
- Habein, Yaeko Sato. 1984. *The History of the Japanese Written Language*. Tôkyō: University of Tôkyō Press, 229 p.
- Hadamitsky, Wolfgang et Pierre Durmous. 1995. *Kanji & Kana: manuel de l'écriture japonaise et dictionnaire des 1945 caractères officiels*. Paris: Jean Maisonneuve, 394 p.
- Houser, Nathan, Don Roberts, James Van Evra (éds). 1997. *Studies in the Logic of Charles Sanders Peirce*. Bloomington: Indiana University Press, 653 p.
- Itô, Ôki 伊藤王樹. 2005. *Kanji moji no kigōron kenkyū. Soshūru oyobi Pāsu riron no ōyō kara bunka kōryū no jissen made* 漢字・文字の記号論研究：ソーシャルおよびパーズ理論の応用から文化交流の実践まで [Semiotic analysis of characters: applying the theories of Saussure and Peirce to a new space of meaning]. Mémoire de maîtrise de l'Université Keiō. Tôkyō: Université Keiō, 85 p. Je n'ai

- malheureusement pas pu consulter ce texte.
- Kant, Emmanuel. 2001 (1781, 1787). *Critique de la raison pure*. 2<sup>e</sup> éd. Trad. de l'allemand par Alain Renaut. Paris: Flammarion, 749 p.
- Kawabata, Yasunari. 1960. *Pays de neige*. Trad. Fujimori Bunkichi et Armel Guerne. Paris: Albin Michel, 253 p.
- Kawabata, Yasunari 川端康成. 1974. *Kawabata Yasunari* 川端康成. Tôkyô: Chûô Kôron Sha, 549 p.
- Kawabata, Yasunari. 1986. *Snow Country*. Trad. Edward Seidensticker. Tôkyô: Charles E. Tuttle Company, 175 p.
- Kent, Beverley. 1987. *Charles S. Peirce: Logic and the Classification of the Sciences*. Kingston, Montréal: McGill-Queen's University Press, 258 p.
- Kess, Joseph F. et Tadao Miyamoto. 1999. *The Japanese Mental Lexicon: Psycholinguistic Studies of Kana and Kanji Processing*. Philadelphie, Amsterdam: John Benjamins, 266 p.
- Ketner, Kenneth Laine (éd.). 1995. *Peirce and Contemporary Thought: Philosophical Inquiries*. New York: Fordham University Press, 444 p.
- Kodansha's Furigana Japanese Dictionary*. Tôkyô: Kodansha International, 1999. 717 p.
- Kodansha's Essential Kanji Dictionary*. Tôkyô: Kodansha International, 2002, 894 p.
- Liszka, James Jakob. 1996. *A General Introduction to the Semeiotic of Charles Sanders Peirce*. Bloomington et Indianapolis: Indiana University Press, 151 p.
- Misak, Cheryl (éd.). 2004. *The Cambridge Companion to Peirce*. Cambridge (Angl.): Cambridge University Press, 362 p.
- Peirce, Charles Sanders. 1960 (1931-5, 1958). *The Collected Papers of Charles Sanders Peirce*, 4<sup>e</sup> éd. Vols. 1-6 éd. par Charles Hartshorne et Paul Weiss; vols. 7-8 éd. par Arthur W. Burks. Cambridge (Mass.): The Belknap Press of Harvard University Press.
- Peirce, Charles Sanders. 1967 (1857-1914). *The Papers of Charles S. Peirce: Microfilm Edition*. The Harvard University Library Microreproduction Service, Houghton Library. Cambridge (Mass.), rouleaux 1-30.
- Peirce, Charles Sanders. 1977. *Semiotics and Significs: The Correspondence between Charles S. Peirce and Victoria Lady Welby*. Éd. par Charles S. Hardwick. Bloomington: Indiana University Press, 201 p.
- Peirce, Charles Sanders. 1982-2000. *Writings of Charles S. Peirce: A Chronological Edition*. 6 vols. Éd. par le Peirce Edition Project. Bloomington: Indiana University Press.
- Peirce, Charles Sanders. 1992-98. *The Essential Peirce. Selected Philosophical Writings*. Vol. 1. éd. par Nathan Houser et Christian Klæsel; vol. 2 éd. par le Peirce Edition Project. Bloomington et Indianapolis: Indiana University Press.
- Roberts, Don D. 1973. *The Existential Graphs of Charles S. Peirce*. La Haye, Paris: Mouton. 168 p.
- Rogers, Henry. 2005. *Writing Systems: A Linguistic Approach*. Oxford: Blackwell, 322 p.
- Savan, David. 1988. *An Introduction to C. S. Peirce's Full System of Semeiotic*. Toronto: Toronto Semiotic Circle, 74 p.
- Seeley, Christopher. 1991. *A History of Writing in Japan*. Leiden: E. J. Brill, 243 p.
- Shimamori, Reiko. 1997, 2001. *Grammaire japonaise systématique*, 2 vol. Paris: Jean Maisonneuve.
- Shin, Sun-Joo. 2002. *The Iconic Logic of Peirce's Graphs*. Cambridge (Mass.) et Londres:

- MIT Press, 208 p.
- Thibaud, Pierre. 1975. *La logique de Charles Sanders Peirce: de l'algèbre aux graphes*. Aix-en-Provence: Université de Provence, 184 p.
- Unger, J. Marshall. 2004. *Ideogram: Chinese Characters and the Myth of Disembodied Meaning*. Honolulu: University of Hawai'i Press. 196 p.